HAL open science

Arcusi-Marcel : histoire(s) d'une famille vauclusienne

Aurélia Arcusi

▶ To cite this version:

Aurélia Arcusi. Arcusi-Marcel : histoire(s) d'une famille vauclusienne. Histoire. 2023. dumas-04271872

HAL Id: dumas-04271872

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04271872

Submitted on 6 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Aurélia ARCUSI

unîmes UNIVERSITÉ

DU Généalogie et Histoire des Familles

MÉMOIRE PERSONNEL

Sous la direction de Stéphane Cosson

ARCUSI – MARCEL : HISTOIRE(S) D'UNE FAMILLE VAUCLUSIENNE

PROMOTION EN PRÉSENTIEL 2023

Les 22 Originaux du Roi René

« Je soussignée Aurélia Arcusi certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions, empruntés à la littérature sont soit exactement recopiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié. »

Photo de couverture :

Marie Elizabeth Antoinette JANVIER assise, entourée de son mari Just Aman ARCUSI et de leur fille Marie Régina ARCUSI, début du XXe siècle (Collection personnelle)

À mes filles

À mes frères

À mon père

REMERCIEMENTS

Je remercie chaleureusement tout le corps professoral du DU Généalogie et Histoire des Familles de l'Université de Nîmes pour leur enseignement et leur accompagnement.

Je remercie tous mes camarades de promotion pour avoir chacun œuvré à l'entraide et à la bonne ambiance de notre promotion, avec une pensée particulière pour Caroline et Lucas.

Merci à Pôle Emploi de Villeneuve-lez-Avignon de m'avoir fait confiance en acceptant de financer de cette formation.

Côté Gard, merci aux équipes de l'UNIFOP, de la Bibliothèque Universitaire et des Archives Départementales de Nîmes.

Côté Vaucluse, merci aux Archives Municipales d'Avignon, aux Fonds Patrimoniaux de la Bibliothèque-Musée Inguimbertine de Carpentras et bien sûr aux équipes des Archives Départementales de Vaucluse (archivistes et magasiniers) pour leurs conseils, leur disponibilité et leur sympathie.

Je remercie enfin ma famille pour ses encouragements et son soutien logistique (et plus particulièrement mon compagnon Amavel et ma mère), mes hébergeurs du vendredi (Jason, Sandra et Paulo, Marie-Jo et Simon) et Séverine pour son excursion aux Archives Historiques de la Défense à Vincennes.

SOMMAIRE

Introduction ...……...07

I. Le village de Séguret en Vaucluse ……09

A. Présentation générale ……..09

B. Présentation historique et architecturale …….....10

C. Présentation économique : viticulture et sériciculture ……14

D. Un peu d'héraldique ……...16

II. Le couple de départ ARCUSI-MARCEL ……..17

A. L'union de deux familles de propriétaires terriens ……...17
   1. Joseph Blaise ARCUSI (1807-1883)
   2. Marie Louise MARCEL (1820-1883)
   3. Mariage(s)

B. Etat civil, cimetière et recensements : une famille nombreuse et recomposée ……27
   1. De nombreux enfants
   2. Les recensements

C. Cadastre et hypothèques ……...39
   1. Le cadastre : où habitent-ils, que possèdent-ils ?
   2. Les hypothèques : quel est le détail des actes de mutations ?

D. Testament et succession ...……50
   1. Les tables des successions et absences (TSA)
   2. Le testament de Joseph Blaise
   3. La déclaration de succession

III. Histoires de famille : parmi les ascendants ...……..……55

A. Pierre : de DELCUSI à ARCUSI, du Cantal au Vaucluse ...……55
   1. Une migration sociale et géographique
   2. Une hypothèse anthroponymique et génétique

B. François ARCUSI : soldat de la Révolution et de Napoléon ...……62

C. La famille MARCEL : des cultivateurs ancrés à Sablet ...……...65

IV. Histoires de famille : parmi les descendants …….……...…....67

A. Marie JANVIER et Romain DAMAS : deux beaux-enfants abandonnés ...……67
   1. Romain DAMAS (1844-1918)
   2. Marie Elizabeth Antoinette JANVIER (1849-1875)

B. Jacques Michel ARCUSI : à la poursuite du cadet volant ...……76

C. Les petits-enfants ...……..80
   1. Dossiers militaires
   2. Dossiers scolaires

Conclusion …… 87

Arbres généalogiques ……...88

Annexes ……..92

Bibliographie ……..……...99

INTRODUCTION

La première consigne pour ce mémoire personnel était de choisir un couple marié entre 1833 et 1842, avoir déjà travaillé dessus ou pas, prendre des personnes de notre famille ou pas. Il fallait ensuite vérifier si les ramifications ascendantes et descendantes du couple choisi ne nous emmenaient pas trop loin de notre lieu de résidence ou d'études car la collecte d'informations et le déplacement aux archives départementales pourraient s'avérer compliqués.

J'ai regardé dans ma famille du côté paternel, sur lequel j'avais déjà fait des recherches il y a une quinzaine d'années, et j'ai trouvé un couple correspondant à la demande. Il s'agissait du premier mariage de Joseph Blaise ARCUSI, l'un de mes ancêtres directs, marié dans le Vaucluse en 1834. Mais son second mariage de juin 1843 dont je suis issue, me motivait plus particulièrement. Comme cette union entrait dans les normes à seulement six mois près, mon directeur de recherches M. Cosson m'a autorisé une dérogation. De plus, l'inspection rapide des ramifications m'emmenait essentiellement dans le Vaucluse (j'habite dans l'agglomération du Grand Avignon), et sur un plan secondaire dans l'Aude et le Cantal. Mon choix était fait et validé : le mémoire aurait donc comme couple central Joseph Blaise ARCUSI et Marie Louise MARCEL mariés le 21 juin 1843 à Sablet dans le Vaucluse et ayant vécu toute leur vie à Séguret, village natal de Joseph Blaise qui surplombe Sablet.

Les consignes supplémentaires étaient les suivantes :

- présenter le couple, leurs frères et sœurs
- remonter trois générations au-dessus avec les frères et sœurs
- redescendre deux générations en-dessous avec tous les enfants et petits-enfants
- présenter la commune principale de vie du couple
- chercher au moins un exemple de chacun des documents suivants : cadastre, recensement, notaire, armée, hypothèques, succession, état civil et registres paroissiaux ; d'autres documents pertinents étant les bienvenus.
- expliquer le cheminement de notre pensée et de nos investigations, nos blocages et nos réussites

Je tenais à préciser que ma raison initiale pour travailler sur mon arbre généalogique agnatique[1] était de découvrir l'origine de notre nom de famille. Celui-ci est rare en France et jusqu'à présent tout Arcusi que j'ai pu rencontrer avait un lien avec ma famille. J'entendais « on est italiens »[2], « on est corses », et même « on est liés à Napoléon » ! Ayant fait des études d'histoire, j'ai décidé alors de me lancer dans la généalogie familiale qui ne m'emmènera ni en Italie, ni en Corse mais quand même d'une certaine façon jusqu'à Napoléon…

Nous commencerons donc ce voyage temporel en présentant tout d'abord Séguret, village du Comtat Venaissin en Vaucluse, lieu de vie de Joseph Blaise et Marie Louise.

Je m'attarderai ensuite grandement sur ce couple en les suivant de leur naissance à leur mort à travers notamment les documents de personnes (états civils, recensements, tables des successions et absences), les documents notariés (contrat de mariage, testament) et les documents fiscaux et fonciers (cadastre, hypothèques).

Je terminerai ensuite par retracer quelques parcours personnels, d'abord parmi leurs ascendants (un grand-père marchand de toiles, un père militaire de carrière, des ancêtres cultivateurs) et enfin parmi leurs descendants (un gendre et une belle-fille élevés à l'hospice de Carpentras, un fils migrant de ville en ville et pour finir un portrait de plusieurs petits-enfants à travers leurs dossiers militaires ou scolaires).

[1] Du côté paternel.

[2] Mon grand-père paternel Edmond Eugène ARCUSI a failli ne pas pouvoir épouser ma grand-mère car le père de celle-ci lui reprochait d'être un Italien, « un rital ». Un soir ils se sont, comme on disait alors, « enlevés » mutuellement et ont passé la nuit au Plan d'Orgon, un village des Bouches-du-Rhône. Il ne se serait rien passé mais dans le doute, le père de ma grand-mère a cédé et accepté le mariage.

I. Le village de Séguret en Vaucluse

A. Présentation générale

Séguret est un village du Vaucluse en région Sud (Provence Alpes Côte d'Azur). Il est situé dans le nord du département au pied de la chaîne des Dentelles de Montmirail, non loin du Mont Ventoux, à une quarantaine de kilomètres du chef-lieu Avignon et à une vingtaine de kilomètres de Carpentras qui était la capitale du Comtat Venaissin. Ce territoire couvrait quelques 800 km² de la partie ouest du Vaucluse actuel ; sans compter Avignon qui était une cité-État, et Orange qui appartenait aux Princes d'Orange (voir la carte du Vaucluse en ANNEXE 1).

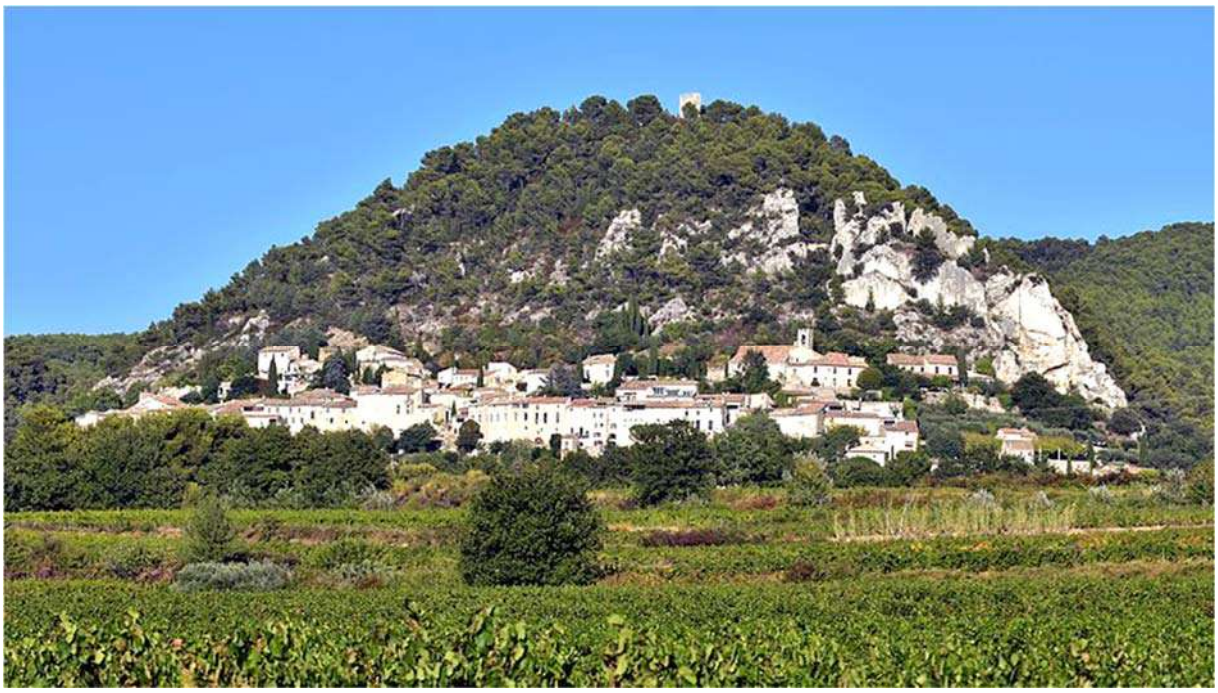

Séguret en 2016 (BlueBreezeWiki)

Le nom actuel du village vient de Secureto[3], du latin « securitas » qui a donné en provençal « segur », et qui s'applique à un endroit sûr où on se sent en sécurité (allusion aux remparts défensifs du Moyen- Âge)[4].

[3] La trace la plus ancienne de ce nom date de 1076.
[4] http://www.par-monts-et-par-vaux.eu/seguret_1.html (au 1er juin 2023)

Séguret est sur la liste officielle des plus beaux villages de France[5]. Présenté comme le village typique de la crèche provençale, les Ségurétains interprètent chaque année dans l'église Saint-Denis le *Mystère des Bergers* qui est une mise en scène de Noëls provençaux chantés. Cette tradition, découlant probablement des mystères du Moyen-Âge, a perduré à travers les siècles malgré de nombreuses interruptions. Nous savons que des représentations ont eu lieu en 1720, 1870, 1880, 1908, 1909, 1928 et 1931. Elle a lieu désormais chaque année depuis Noël 1960.

Séguret comptait 830 habitants en 2020. Ce chiffre reste relativement stable depuis le début du XXe siècle :

Habitants de Séguret de 1804 à 1936[6]	
An XII (1804)	902
1836	1141
1856	1248
1876	1107
1896	895
1926	732
1936	664

B. Présentation historique et architecturale

Présentant des traces humaines depuis la Préhistoire, la colline de Séguret appartient à partir du Xe siècle au Comte de Toulouse qui pour asseoir son autorité fait construire dans le Comtat Venaissin une série de places fortifiées. Il ne reste aujourd'hui du château fort de Séguret qu'une tour qui surplombe le village. À la suite d'un conflit entre le Comte de Toulouse, le Prince d'Orange, le Roi de France et le Pape se disputant le Comtat Venaissin, cette terre passe en 1274 sous l'autorité du Pape qui l'administrera jusqu'à la Révolution Française.

[5] https://www.les-plus-beaux-villages-de-france.org/fr/nos-villages/seguret (au 15 mai 2023)
[6] Recensements de Séguret, Archives Départementales de Vaucluse, 6 M 225

L'époque moderne sera troublée par les guerres de religion. En 1578, par suite d'une trahison, le château faillit être pris par les huguenots[7].

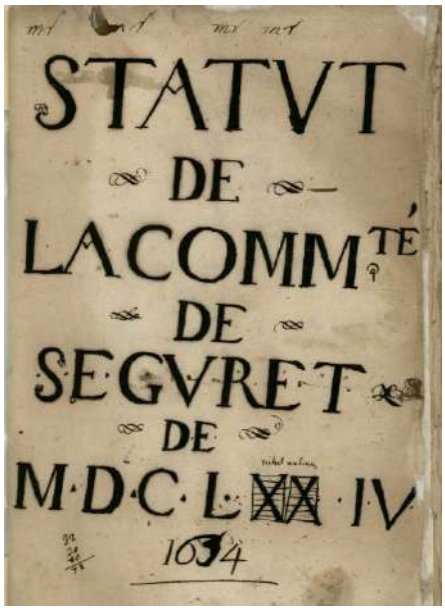
STATVT
DE
LACOMMTÉ
DE
SEGVRET
DE
M·D·C·L·XX·IV
1654

Séguret passe peu à peu de l'autorité d'un recteur (généralement un évêque) à la liberté communale. D'abord tirés au sort parmi tous les habitants, les conseillers devront ensuite justifier d'un certain revenu cadastral[8].

Il demeure aux Archives Départementales de Vaucluse, une copie datée de 1759 du « *Statut de la communauté de Séguret de 1654* »[9] validé par le vice-légat du Pape.

Le document porte sur 62 points dont voici les 20 premiers :

1. Contre ceux qui dérobent les fruits d'autrui
2. Des vignes
3. De ne cueillir mailhoux[10] aux vignes d'autrui
4. Ceux qui n'ont point de vignes et arbres fruitiers trouvés portant raisins et fruits sujets au payement de la peine
5. Les chiens entrants aux vignes
6. Le gros bétail trouvé aux vignes
7. Bétail menu trouvé aux vignes
8. Les poulailles donnant dommages
9. Des glands
10. Pour les prés
11. Foin et herbes des prés
12. De ne cueillir feuilles et herbes sauvages sans permission
13. Dommage donnée aux semés

[7] SARRAMON C. et PAIRE A. (1984), *Villages de Provence*, Marseille : Rivages.
[8] http://village-seguret.fr/visiter.html#village11 (au 31 mai 2023)
[9] Archives Départementales de Vaucluse, 4 E 34
[10] Ou maiòu : bouture de vigne en provençal

14. Des ribes et vallats[11]
15. De ne glaner et cueillir les épis aux estoubles[12]
16. Pour les estoubles touchant le bétail
17. Des jardins fermants à clef
18. Des cheneviers[13] et safraniers
19. Des haies et closures
20. De la rame et brouts[14]

A la Révolution Française, l'administration papale n'était déjà plus très satisfaisante et depuis un siècle le village s'administrait pratiquement par lui-même. En 1791, malgré entre autres la réticence de Séguret, le Comtat Venaissin est rattaché à la France suite à un référendum. Le département de Vaucluse est créé en 1793.

Aujourd'hui le village a gardé son aspect qu'il avait au XVIIIe siècle, époque à laquelle le rempart portant le chemin de ronde a été abaissé pour permettre l'agrandissement des maisons et de leurs ouvertures[15].

Séguret en 1915 (Archives Départementales de Vaucluse, Fonds Chaffard, 1 J 1276 / 143)

[11] Côteaux et fossés en provençal
[12] Champ moissonné couvert de chaume en provençal
[13] Champ où l'on cultive le chanvre
[14] Rameaux et branches
[15] http://village-seguret.fr/visiter.html (au 31 mai 2023)

La **Porte Sud** qui date du XIVe siècle conserve encore des vantaux de bois. Elle reste encore aujourd'hui quasi inchangée depuis cette époque[16].

Porte Sud de Séguret en 1934 (Archives Départementales de Vaucluse, Fonds Chaffard, 1 J 1276 / 324)

La **Fontaine des Mascarons** datant de 1699 est classée Monument Historique. Elle était autrefois « LA » Fontaine, le seul point d'eau du village[17].

À côté de la Fontaine se trouve le **Beffroi** avec son aiguille unique. Il possède l'une des plus anciennes cloches de beffroi du Vaucluse, installée là-haut en 1660 et sonnant toujours les heures. A l'époque, le tocsin annonçait également les incendies, les guerres et autres événements douloureux.

Le Beffroi rue des poternes à Séguret, début du XXe siècle (Collection personnelle)

[16] http://village-seguret.fr/visiter.html (au 31 mai 2023)
[17] Ibid

C. Présentation économique : viticulture et sériciculture

La viticulture. En 1365, le seigneur Bertrand III des Baux, frère de Raymond V prince d'Orange, rendit hommage au Pape Urbain V pour son fief viticole d'Olonne acquis à Séguret. Ce vignoble, classé depuis le XVe siècle, passait pour fournir un « vin de requête », autrement dit renommé. En 1685, la confrérie des vignerons de Séguret est la première à placer une femme à sa tête appelée la « baylesse ». La cave coopérative de Roaix-Séguret a été fondée en 1960. Ses vins font partie des premiers à avoir été classés AOC Côtes-du-Rhône Villages en 1967[18].

La sériciculture. Le mûrier, qui servait à élever les vers à soie, était une source de revenus importante dans la région de Séguret. La vente des cocons ou de la soie constituait alors un bon revenu complémentaire pour les paysans. La filature de Séguret où s'effectuait le tirage de la soie grège[19] était un petit établissement industriel semblable aux deux de Sablet et à celui de Gigondas. À eux quatre, la production s'élevait à 4.100 kilos en 1861. En comparaison, la filature de Malaucène plus importante produisait à elle seule 6.200 kilos la même année. Dans les années 1860, la sériciculture chuta à cause de la muscardine, une maladie des vers à soie infectés par un champignon. Mais elle revint ensuite en force, notamment grâce aux travaux de Louis Pasteur qui allaient permettre de limiter les ravages causés par la maladie. De 20.000 quintaux[20] de cocons produits en Vaucluse dans les années 1830-1850, le département était tombé à 3.000 quintaux en 1865 avant de rebondir à 16.000 quintaux à la fin des années 1870. Mais cette économie périclita ensuite inexorablement, concurrencée entre autres par la soie artificielle. De 7 francs en 1860, le kilo de cocons ne valait plus que 3,50 francs en 1913[21].

La filature familiale de Séguret embauchait au XIXe siècle une douzaine d'ouvrières et un chauffeur. Pour 12 heures de dévidage des cocons, une ouvrière y touchait 1,30 franc. Le chauffeur gagnait 3 francs par jour[22].

---

[18] https://fr.wikipedia.org/wiki/ S%C3%A9guret et https://vignerons-roaix-seguret.fr (au 1er juin 2023)
[19] Couleur de la soie à l'état brut.
[20] Un quintal équivalait à 50 kg environ.
[21] ARMAND G. (1951), *L'économie du Massif de Gigondas-Suzette*, Revue de Géographie Alpine, tome 39, pp. 149-188. En ligne : https://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_1951_num_39_1_4136, consulté le 14 juin 2023.
[22] FOYER RURAL DE SÉGURET (1985), *Une communauté villageoise en Provence : Séguret*, Avignon : Editions A. Barthélemy (collection Territoires).

Le pesage des cocons sur la place du Portail de la Bise[23] *de Séguret en 1905 (Photo Edmond Gratian*[24]*)*

Pierre GRIVOLAS[25],
Intérieur d'une filature, 1858

[23] Ce portail était surnommé ainsi à cause du mistral car il était exposé au nord. Sa dénomination officielle est « Portail Reynier » du nom d'un chevalier, notable ségurétain du XIIIe siècle.
[24] FOYER RURAL DE SÉGURET (1985), *Une communauté villageoise en Provence : Séguret*, Avignon : Editions A. Barthélemy (collection Territoires).
[25] Peintre provençal, 1823-1906.

D. Un peu d'héraldique

Les armoiries actuelles de Séguret peuvent se blasonner ainsi :

« *D'azur à la tour d'or maçonnée de sable, posée sur un mont de trois coupeaux d'argent, au chef cousu de gueules chargé d'une clef d'or et d'une clef d'argent passées en sautoir.* »[26]

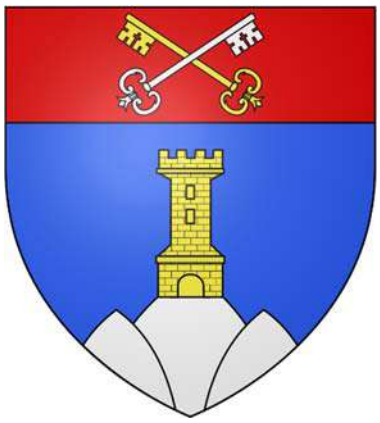

Elles reprennent plusieurs symboles du village : la tour du château-fort, la colline et le ciel bleu provençal. Les clés et la couleur rouge du chef sont celles du Comtat Venaissin.

J'ai écrit à la mairie de Séguret pour avoir plus de renseignements sur l'histoire de leur écu mais je n'ai à ce jour (1er juin 2023) pas eu de réponse.

[26] https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Blason_ville_fr_S%C3%A9guret_(Vaucluse).svg (au 15 mai 2023)

II. Le couple de départ ARCUSI – MARCEL

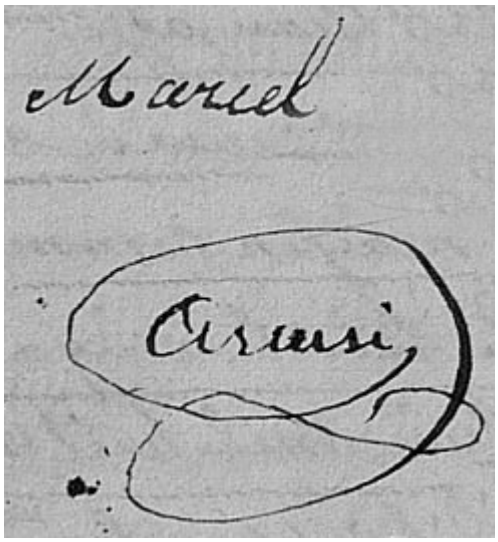

Comme dit en introduction, je ne suis pas partie d'une feuille blanche lorsque j'ai choisi mon couple. J'avais déjà plusieurs actes de naissance, de mariage ou de décès de cette branche jusqu'à laquelle j'étais remontée en partant de mon grand-père paternel Edmond ARCUSI (1902-1973), né et décédé à Vacqueyras[27], village situé à une dizaine de kilomètres au sud de Séguret. Joseph Blaise ARCUSI et Marie Louise MARCEL étaient ses arrière-grands-parents.

Signatures de Joseph MARCEL (frère et témoin de Marie Louise qui ne savait pas signer) et de Joseph Blaise ARCUSI sur l'acte de mariage de 1843 (Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 104 / 6)

A. L'union de deux familles de propriétaires terriens

1. Joseph Blaise ARCUSI (1807-1883)

Joseph Blaise ARCUSI est né le 29 juin 1807 à trois heures du matin à Séguret[28]. Son nom, comme celui de son père, est orthographié Arcusy dans son acte de naissance. On apprend dans celui-ci que son père est allé le déclarer le jour même à deux heures de l'après-midi. Son père s'appelle François ARCUSY, c'est un sous-lieutenant réformé âgé de 38 ans et domicilié à Séguret. Concernant sa mère, on y apprend seulement qu'elle s'appelle Marie Henriette GIELY et qu'elle est bien mariée avec François ; rien sur son âge ou sa profession, seulement « *épouse* ». La déclaration s'est faite en présence de Thomas GIELY, instituteur âgé de 30 ans et de Louis GIELY, propriétaire âgé de 26 ans tous deux domiciliés à Séguret. Ce n'est pas précisé dans l'acte mais Louis est le frère de Marie Henriette, né en 1781 à Séguret[29]. Il est donc l'oncle de Joseph Blaise. Quant à Thomas il est sûrement de sa famille (le village de Séguret est petit[30]) mais des recherches rapides parmi l'état civil ou les sites Geneanet et Filae ne m'ont

[27] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 136 / 11
[28] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 136 / 2
[29] Archives Départementales de Vaucluse, 1 MIEC 126 / 1
[30] Séguret comptait 1197 habitants au recensement de 1841 (Archives Départementales de Vaucluse, 6 M 225).

pas permis de faire le lien. J'ai malheureusement manqué de temps pour affiner ces recherches. Le père et les deux témoins ont signé.

Ses parents **François ARCUSY** (12 mai 1767 aux Cassés (Aude) – 12 septembre 1839 à Buisson)[31] et **Marie Henriette GIELY** (31 juillet 1771 – 7 février 1825 à Séguret)[32] se sont mariés à Séguret le 27 fructidor An X (14 septembre 1802) et Joseph Blaise fait partie d'une fratrie de quatre enfants, tous nés et morts à Séguret :

- **Marie Marguerite ARCUSY** (3 germinal an X – 1er pluviôse an XI)[33]
- **Honoré Dominique ARCUSY** (16 mai 1806 – 23 juin 1806)[34]
- **Marie Anne ARCUSY** (5 juillet 1808 – 25 décembre 1879)[35].
  - Mariée le 20 décembre 1855[36] avec Claude François BASTIDES (10 septembre 1811 à Caderousse – 22 novembre 1872) [37]. Ils n'ont pas eu de descendance, elle avait déjà 47 ans au mariage.

A travers différents actes que j'ai eu en ma possession, Joseph Blaise sera dit :

- **Cordonnier** (acte de son premier mariage de 1834, acte de naissance de sa fille Marguerite Mélanie en 1835 et de son fils Joseph Théophile en 1837, recensement de 1836)[38]
- **Propriétaire** (acte de naissance de ses filles Marie Rosine en 1838 et Marie Antoinette en 1840, acte et contrat de son second mariage en 1843)[39]
- **Cafetier** (acte de naissance et de décès de son fils Jean Yves en 1841)[40]
- **Cultivateur** (recensement de 1841, actes de naissance de neuf de ses enfants issus du second lit de 1844 à 1865, acte de mariage de sa fille Marguerite Mélanie en 1857, son acte de décès de 1883)[41]

[31] Archives Départementales de l'Aude, 5 E 74 et Archives Départementales de Vaucluse, 2 MIEC 22 / 2
[32] Archives Départementales de Vaucluse, 1 MIEC 126 / 1 et 1 E 126 / 4
[33] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 126 / 2. En calendrier grégorien : 24 mars 1802 – 21 janvier 1803.
[34] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 126 / 2
[35] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 126 / 2 et 9
[36] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 126 / 7
[37] Archives Départementales de Vaucluse, 2 MIEC 27 / 4 et 1 E 126 / 8. Caderousse est à une trentaine de kilomètres au sud de Séguret.
[38] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 126 / 4 et 5, 6 M 225
[39] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 126 / 5 et 6, 3 E 60 / 469
[40] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 126 / 5
[41] Archives Départementales de Vaucluse, 6 M 225, 1 E 126 / 5, 7 et 9

- **Propriétaire agriculteur** (acte de naissance de sa fille Marie-Louise en 1853, la seule née ailleurs qu'à Séguret ; à savoir Sablet)[42]

Sur l'aspect militaire, je n'avais pas vu Joseph Blaise dans la liste du contingent de la classe 1827[43]. Mais grâce au responsable de la salle de lecture des Archives Départementales de Vaucluse qui m'a guidée vers les registres de conseils de révision, j'ai pu l'y retrouver : il avait été exempté pour « *faiblesse de constitution* ».

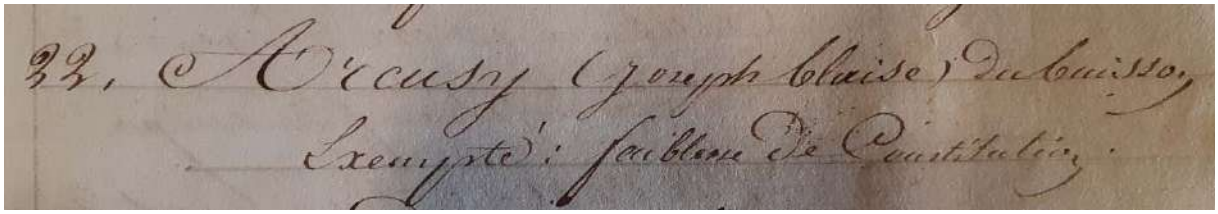
22. Arcusy (Joseph Blaise) du Buisson,
Exempté : faiblesse de constitution.

22. Arcusy (Joseph Blaise), du Buisson, Exempté : faiblesse de constitution
(Archives Départementales de Vaucluse, R 952)

2. Marie Louise MARCEL (1820-1883)

Marie Louise MARCEL est née le 1er décembre 1820 à Sablet[44], juste à côté de Séguret. Née à quatre heures du matin, son père Raymond Clément MARCEL, propriétaire cultivateur, est venu la déclarer à midi[45]. Sa mère s'appelle Jeanne Marie ROLAND, elle est aussi limitée ici à son statut d'épouse. Les témoins, âgés de 24 ans chacun, et vivant à Sablet, sont : Jacques Louis TRESCARTES, praticien[46], et François Xavier LEMARIAT, tailleur d'habits. Le père et les deux témoins ont signé.

Ses parents sont nés et morts à Sablet. **Raymond Clément MARCEL** (27 octobre 1774 – 24 décembre 1823)[47] et **Jeanne Marie ROLAND** (3 juillet 1782 (baptême) – 18 août 1854)[48] se sont mariés dans le même village le 21 floréal An XI (11 mai 1803)[49] et Marie Louise fait partie d'une fratrie de six enfants, tous nés et morts à Sablet (exceptée elle-même qui décède à Séguret) :

[42] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 104 / 8
[43] Archives Départementales de Vaucluse, 1 R 826
[44] Sablet est dans la plaine au pied même de Séguret, à moins d'1,5 km.
[45] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 104 / 5
[46] Un praticien désignait quelqu'un s'occupant d'affaires judiciaires (procureur, avocat, greffier, …).
[47] Archives Départementales de Vaucluse, 1 MIEC 104 / 2 et 1 E 104 / 5
[48] Archives Départementales de Vaucluse, 1 MIEC 104 / 1 et 1 E 104 / 8
[49] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 104 / 2

- **Marie Thérèse MARCEL** (15 floréal An XII – 24 floréal An XII)[50]
- **Joseph Raymond MARCEL** (9 février 1806 – 7 janvier 1871)[51].
  - Marié le 31 juillet 1833[52] avec Marie Geneviève MANEN (29 octobre 1812 – 25 juillet 1894)[53].
- **François Raymond MARCEL** (17 avril 1813 – 5 octobre 1886)[54].
  - Marié le 24 juin 1863 à Lafare[55] avec Marie Euphrosine RIPERT (4 novembre 1810 à La Roque-Alric[56] – après 1886). Ils n'ont pas eu de descendance, la mariée ayant 52 ans au moment du mariage.
- **Joseph Simon MARCEL** (27 février 1808 – 25 décembre 1808)[57].
- **François Edouard MARCEL** (13 octobre 1809 – 1er septembre 1811)[58]

Concernant son activité, Marie Louise est dite **propriétaire** dans son contrat de mariage[59], puis **sans profession**.

3. Mariage(s)

a) Un second mariage

Lorsque Joseph Blaise se marie avec Marie Louise le 21 juin 1843, c'est pour lui un remariage. Il est dit veuf dans son acte de mariage[60]. Marie Rose QUENIN (1809-1842), sa première femme, est en effet décédée dix mois plus tôt à Séguret le 13 août 1842[61]. Âgée de 33 ans, il est précisé dans son acte de décès qu'elle est morte à cinq heures du matin dans la grange

[50] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 104 / 2. En calendrier grégorien : 5 mai 1804 – 14 mai 1804.
[51] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 104 / 4 et 9
[52] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 104 / 6
[53] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 104 / 4 et 11
[54] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 104 / 4 et 11
[55] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 59 / 4. Lafare est à une quinzaine de kilomètres au sud de Sablet.
[56] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 100 / 2
[57] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 104 / 4
[58] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 104 / 4
[59] Archives Départementales de Vaucluse, 3 E 60 / 469
[60] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 104 / 6
[61] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 126 / 5

de son père, quartier du Mourchon[62]. Cette précision peut paraître étrange, et laisser penser à un accident de travail. Mais il était courant que les granges soient des lieux d'habitation[63].

Dans l'acte de ce premier mariage daté du 29 octobre 1834[64], un détail a retenu mon attention : la mention d'un « *acte respectueux* ». Bien que ce mariage soit secondaire dans mon arbre, j'ai trouvé ce terme intéressant et ne sachant à quel type d'acte il se référait j'ai voulu me renseigner dessus et aussi bien sûr tenter de le retrouver.

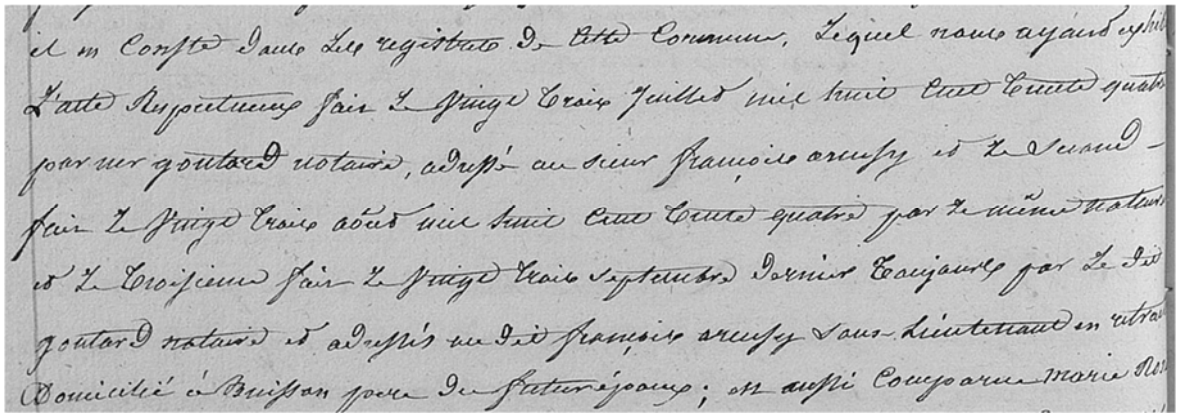

« (…) Lequel [Joseph Blaise ARCUSY] nous ayant exhibé
l'acte respectueux fait le 23 juillet 1834
par M[essieu]r GONTARD notaire, adressé au Sieur François ARCUSY, et le second
fait le 23 août 1834 par le même notaire,
et le troisième fait le 23 septembre dernier toujours par ledit
GONTARD notaire et adressés audit François ARCUSY, sous-lieutenant en retraite
domicilié à Buisson, père du futur époux ; (…) »

[62] C'est encore aujourd'hui le nom d'un domaine viticole de Séguret.
[63] J'ai pu lire justement dans le contrat de mariage de Joseph Blaise et Marie Louise qu'il avait été fait « *dans la cuisine de la grange d'habitation du frère aîné de la future épouse* » (Archives départementales de Vaucluse, 3 E 60 / 469).
[64] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 126 / 4

L'ACTE RESPECTUEUX OU ACTE DE RESPECT

« Au XIXe siècle, la majorité matrimoniale est de 25 ans pour un homme et de 21 ans pour une femme selon l'article 148 du code civil napoléonien (1804) (…) Mais même plus âgés, les jeunes gens qui désirent se marier doivent notifier aux parents le projet par un acte notarié appelé ***« acte respectueux » ou « acte de respect »****. En cas de refus, la demande doit être renouvelée deux fois. A l'issue de cette procédure légale, même à défaut de consentement, le mariage peut être célébré un mois après la dernière notification. Si le garçon a plus de 30 ans, ou la fille plus de 25 ans, un seul acte respectueux suffit. Ces mesures - progressivement assouplies à la fin du XIXe siècle - ont été définitivement supprimées par la loi du 2 février 1933. »*

Source : https://archives.lot.fr/a/572/le-mariage-au-xixe-siecle-les-actes-respectueux
(au 5 juin 2023)

L'acte parle d'un notaire nommé Gontard sans préciser dans quelle commune il officiait. J'ai tapé son nom dans le moteur de recherche des Archives en ligne du Vaucluse en bornant la recherche à 1834. Un seul notaire est apparu : Alexandre Dominique François GONTARD, actif de 1814 à 1851 sur Vaison-la-Romaine, commune à équidistance de Séguret et Buisson, à une dizaine de kilomètres. Je me suis ensuite rendue aux Archives pour voir les actes et j'en ai retrouvé trois[65]. Je savais d'ores et déjà que Joseph Blaise avait été obligé d'aller jusqu'au bout de la procédure pour pouvoir se marier.

On apprend dans le premier acte que Joseph Blaise, alors âgé de 27 ans, est cordonnier et « *se serait adressé plusieurs fois à M. François ARCUSY son père pour le prier de donner son consentement à ce mariage mais que ses prières ayant été vaines ; il se voit dans la pénible nécessité de lui faire présenter des actes de respect conformément aux articles 151, 152 et 154 du Code Civil. En conséquence il nous a requis de nous transporter chez son dit père à Buisson (…) le suppliant de ne pas réfuter son consentement* ». On apprend dans ce même acte que le notaire s'est déplacé chez François ARCUSY qui a répondu avoir « *des motifs pour ne pas consentir à son mariage* », sans pour autant les expliquer.

Dans le second acte, Joseph Blaise réitère sa demande auprès de son père qui « *persiste* » dans son refus, toujours sans donner d'explication.

[65] Archives Départementales de Vaucluse, 3 E 70 / 2226 (acte n°328 du 23 septembre 1834)

Dans le troisième et dernier acte, François ARCUSY s'oppose toujours au mariage, répondant « *avoir toujours les mêmes motifs et bien plus graves encore* ». Bien que ce soit frustrant, je n'en saurai pas plus.

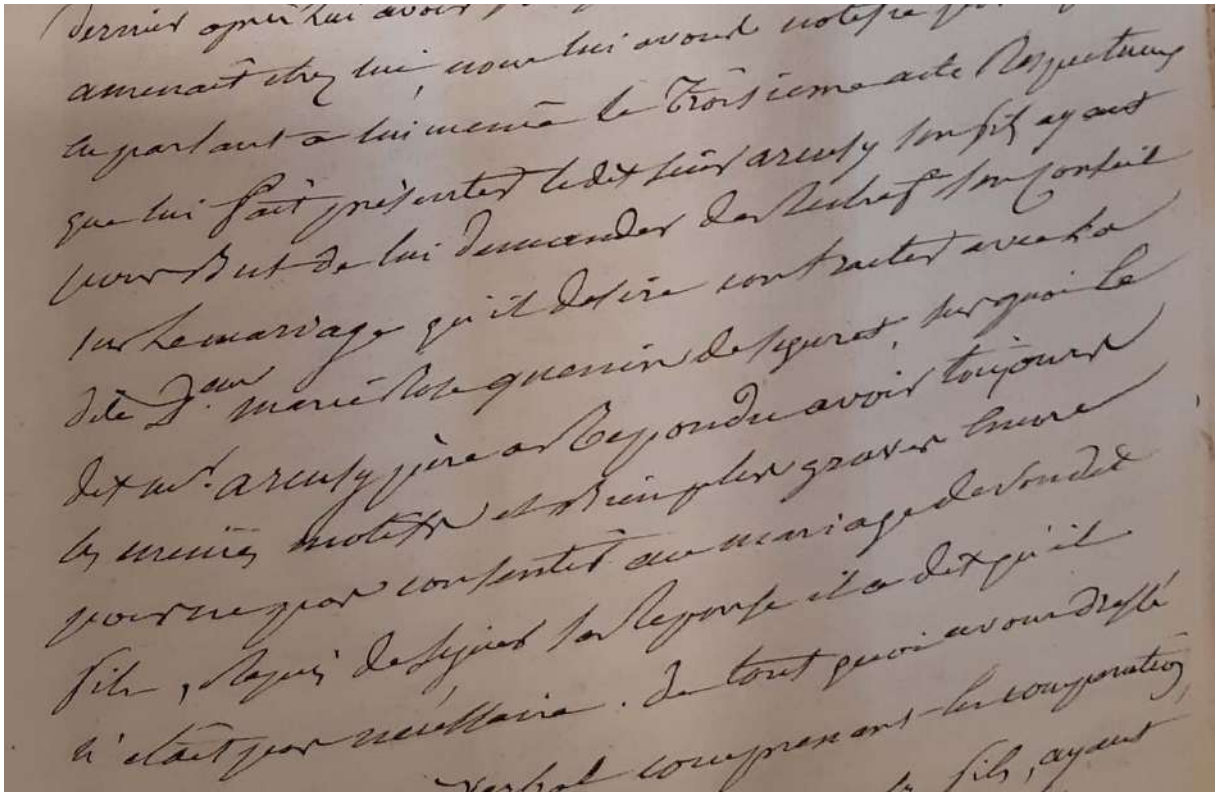

« (…) le troisième acte respectueux
que lui fait présenter ledit Sieur ARCUSY son fils ayant
pour but de lui demander de […] son conseil
sur le mariage qu'il désire contracter avec la
dite D[emois]elle Marie Rose QUENIN de Séguret, sur quoi le
dit M[onsieu]r Arcusy père a répondu avoir toujours
les mêmes motifs et bien plus graves encore pour ne pas consentir au mariage de son dit
fils, requis de signer sa réponse il a dit qu'il
n'était pas nécessaire (…) »

Malgré le non-consentement paternel, Joseph Blaise et Marie Rose se sont donc mariés et ont eu cinq enfants, dont trois seront encore vivants lors du second mariage. Je les ai simplement retrouvés en partant des recherches que j'avais déjà faites, en complétant les dates via Geneanet et Filae et en les vérifiant dans les états civils. J'ai tenu à les indiquer ici car on les recroisera

par la suite dans les recensements. Pour tous, si je ne précise pas les lieux de naissance, mariage ou décès, c'est qu'il s'agit de Séguret :

- **Marguerite Mélanie ARCUSI** (4 décembre 1835-1890)[66].
  - Mariée en 1857[67] à Gens Joseph GIRARD (1834-1909)[68].
- **Joseph Théophile ARCUSI (**14 janvier 1837 – 14 décembre 1856)[69] qui deviendra cultivateur.
- **Marie Rosine ARCUSI** (8 juin 1838 – 11 octobre1842)[70]
- **Marie Antoinette ARCUSI** (26 février 1840[71]- ?).
  - Mariée à Sault (Vaucluse) en 1861[72] à Jean Baptiste CLÉMENT (Sault 1842 - ?)[73].
- **Jean Yves ARCUSI** (20 mai 1841 – 7 juillet 1841)[74]

b) L'acte de mariage

Mais revenons à notre couple principal. Dans leur acte de mariage[75] du 21 juin 1843, nous apprenons notamment que Joseph Blaise est désormais propriétaire, qu'il est âgé de 35 ans et que son père est décédé à Buisson le 12 septembre 1839. Sa future épouse Marie Louise est dite sans profession, âgée de 22 ans, née et domiciliée à Sablet. Les cérémonies se faisant traditionnellement dans la commune de la mariée, c'est pour cela que le mariage a lieu dans le village de Sablet et non à Séguret. Son père Raymond Clément MARCEL, propriétaire, est décédé chez lui à Sablet le 24 décembre 1823. Sa mère Jeanne Marie ROLAND est toujours vivante et présente. Parmi les quatre témoins, notons Joseph Marie THIBAUD, marchand de garance[76] de 59 ans et oncle de la mariée, et Joseph MARCEL, propriétaire de 37 ans et frère

[66] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 126 / 5 et 10
[67] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 126 / 7
[68] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 126 / 4 et 12
[69] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 126 / 5 et 7
[70] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 126 / 5
[71] Ibid
[72] Archives Départementales de Vaucluse, 2 MIEC 123 / 6
[73] Archives Départementales de Vaucluse, 2 MIEC 123 / 4. Je n'ai pas trouvé de dates de décès sur Geneanet et Filae, et j'ai manqué de temps pour explorer les registres d'état civil ou les tables de successions et absences (TSA).
[74] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 126 / 5
[75] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 104 / 6
[76] La garance est une plante tinctoriale originaire d'Asie Centrale et Occidentale qui permet d'obtenir un rouge profond qui caractérisa notamment les pantalons des soldats français de la Première Guerre Mondiale. Avant d'être remplacée par des couleurs synthétiques, elle fit notamment la fortune du Vaucluse après que Jean Althen, agronome arménien du XVIIIe siècle réfugié en France, s'installa à Avignon et il implanta sa culture. Une statue

de la mariée. Ils se sont mariés à six heures du matin. Cette heure peut paraître très matinale mais à l'époque le mariage n'est pas forcément encore la cérémonie de fête que l'on imagine aujourd'hui. Encore plus pour ceux qui travaillent. On se marie tôt pour pouvoir aller ensuite aux champs. C'est plus un contrat qu'une célébration.

c) Le contrat de mariage

Lors de l'exploration des différents actes de mariage de la famille ARCUSI au sens large il était souvent mentionné qu'ils n'avaient pas passé de contrat de mariage[77], alors que la pratique était très courante autrefois, notamment dans le sud de la France. Contente de cette précision qui m'évitait de chercher inutilement, je désespérais cependant un peu de trouver un contrat lorsque je me suis dit que si rien n'était précisé (comme c'était le cas pour le mariage de Joseph Blaise et Marie Louise), c'est qu'il en existait peut-être un. J'ai alors cherché sur le site des Archives de Vaucluse s'il y avait un notaire à Sablet en 1843 et effectivement un certain Maître Bonnenfant officiait à cette époque. Je suis alors allée aux Archives où j'ai demandé le recueil de l'année 1843. Celui-ci contenait un répertoire qui m'a permis de trouver immédiatement leur contrat de mariage enregistré sous le n°97 (voir ANNEXE 2) :

« *Les dits futurs époux ont déclaré vouloir se marier et vivre*
sous le régime dotal mais avec la modification ici plus bas
exprimée, sous ce requise la future épouse s'est constituée en
dot la généralité de ses biens et droits mobiliers et immobiliers
présents et à venir et notamment ceux qui lui sont provenus
de la succession de son père et qui lui écheront dans le partage
à/ou […] de celle-ci entr'elle et ses frères germains
pour tous les […] et droits dotaux être régie et administrée
par son futur époux qu'elle a établi son constitutaire[78] *avec*
les droits, prérogatives et charges […] qualité
selon la loi.

---

lui est dédiée au jardin du Rocher des Doms à Avignon et il a donné son nom au village vauclusien d'Althen-les-Paluds qui fut un grand centre de production au XIXe siècle (https://fr.wikipedia.org/wiki/Garance_des_teinturiers)

[77] Comme par exemple dans l'acte de mariage de Marie ARCUSI (petite-fille de Joseph Blaise ARCUSI) et de Joseph GONTIER le 9 août 1879 (Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 126 / 9) : « *(…) avons interrogé les futurs époux et ceux qui les assistent sur la question de savoir s'il existe entre eux de contrat de mariage, ils nous ont répondu négativement* ».

[78] Qui a jouit à titre de constitut, c'est-à-dire qui n'a qu'une jouissance précaire (ici le mari).

La modification au régime sus adopté et que ladite MARCEL future épouse s'est réservée très expressément la faculté d'aliéner par vente ou échange ou bien même par telle autre voie que ce soit ses immeubles dotaux présents et à venir, de traiter, transiger et compromettre sur ses biens et droits mobiliers et immobiliers échus et à échoir, le tout sans formalité judiciaire et seulement sous la simple autorisation du mari, […] les sommes en provenant être recouvrées par ce dernier à la charge de ses hypothèques sur […]plusieurs immeubles à lui propres qui indépendamment de ce dont ils pourraient être déjà grevés seraient encore sufisantes pour en répondre ou d'en faire l'emploi en achat immobilier au nom et au profit de ladite MARCEL mais avec les concours et consentement de celle-ci dans les actes à intervenir de tels remplois en sorte que les acquéreurs des biens de la même ne seraient aucunement garants des utilité et efficacité des remplois, son mari seul devant en demeurer responsable envers elle.

Le dit ARCUSI a, à sa plus grande satisfaction, donné et donne par donation […]et irrévocable à la dite MARCEL sa future épouse expressément comptant : l'usufruit ou jouissance de tous et chacun ses biens meubles et immeubles qu'il baillera à l'époque de son décès à […]cet usufruit […] évènement de son décès pour finir à […] de la donataire, sans qu'elle puisse être tenue de rendre aucun compte ni de fournir caution de tout quoi étant dispensée par le donateur, lequel en tant qu'il précèdera la donataire veut que le présent donatif reçoive intégralement son effet, en sorte que s'il éprouvait une diminution par la voie de la réduction légale il fut au moins maintenu valable pour tout ce dont il aurait […] la faculté de disposer à l'époque de son décès envers elle.

Le contrat a été passé la veille du mariage chez Joseph MARCEL le frère de la mariée qui sert d'autorité masculine suite au décès du père.

Le couple est marié sous le régime dotal. Dans ce dernier, chacun des deux époux gère ses biens propres même après le mariage. Ici Marie Louise semble avoir reçu plusieurs biens de la succession de son père. Le régime dotal est classique dans le sud de la France, région de droit romain. Existant depuis l'époque médiévale, il a perduré jusqu'à la Révolution et va rester ensuite très ancré malgré la généralisation à partir du Code Civil de 1804 de la communauté des meubles et des acquêts[79]. Le chef de la communauté y gère comme il veut ses biens et ceux de sa femme ; pour la gestion du quotidien un accord tacite suffit.

On sent à travers le contrat qu'il y a des propriétés mais à part l'évocation de la « *maison size dans Séguret rue Basse* », il n'y a pas d'autres précisions.

Alors qu'à l'époque les droits juridiques et contractuels des femmes sont très limités, voire inexistants, il y a dans ce contrat une certaine considération pour la mariée qui :

- a « *la faculté d'aliéner* » ses biens c'est-à-dire d'en disposer : les vendre, les céder, les donner, les léguer.

- de « *traiter* » sur simple autorisation de son mari. Les bénéfices sont au nom du mari mais il se doit de réinvestir cet argent si besoin avec l'accord de son épouse. Il est responsable devant elle.

- aura « *l'usufruit ou jouissance* » de tous ses biens à la mort de son mari. Et elle n'aura de compte à rendre à personne sur sa façon de gérer le patrimoine.

B. Etat civil, cimetière et recensements : une famille nombreuse et recomposée

1. De nombreux enfants

Le couple s'est installé à Séguret où le mari a ses propriétés. Même si j'avais déjà fait des recherches, j'ai tout repris à zéro pour être sûre de n'avoir rien manqué. J'ai consulté les tables décennales (TD) des naissances, mariages et décès de Séguret à partir de juin 1843 jusqu'au dernier registre disponible en ligne qui date de 1932. Pour les naissances, je n'oublie pas de regarder celles survenues avant mars 1844 : un enfant né avant neuf mois de grossesse peut signifier qu'il est prématuré mais aussi que la mariée était peut-être déjà enceinte. Pour les

[79] Acquêts = ce que l'on acquiert après le mariage. Meubles ≠ immeubles (propriétés bâties ou terres).

mariages de filles, je scanne tout l'alphabet car ils sont classés au nom du mari. Une fois que j'ai fait ces relevés, je regarde les actes pour vérifier qui ils concernent : enfants, ascendants, collatéraux, … J'ai de la chance avec le patronyme Arcusi : il n'est pas courant et ceux que je croise (du moins dans le Vaucluse) sont liés à la famille. La table décennale de 1863 à 1872 est la seule avec des lacunes[80] : la page de naissance des A n'est pas numérisée ou manquante. Pour cette période, j'ai vérifié les registres d'actes page par page, ce qui a pris plus de temps (autour de 25 pages par année). A partir des années 1890, les Arcusi sont rares à Séguret. Ils semblent avoir quitté le village. A partir des années 1900, les tables se réduisent comme peau de chagrin en ayant diminué de moitié (passant d'une vingtaine de pages à une dizaine). Le village se désertifie. A noter que j'ai failli passer à côté de trois décès dans la table de 1923-1932 car l'ordre alphabétique n'était pas absolu. En naviguant sur Geneanet j'avais trouvé un Arcusi décédé à Séguret en 1926[81] : je suis alors retournée dans cette table et en tournant la page j'ai pu trouver trois Arcusi, dont deux orthographiés Areusi.

Après les tables, il est temps de relever les actes. Je vérifie bien les dates par rapport aux tables décennales car il n'est pas rare qu'elles contiennent des erreurs.

Joseph Blaise et Marie Louise auront douze enfants en 21 ans de 1844 à 1865. Ils entrent dans un schéma classique fait d'intervalles intergénésiques[82] de deux ans en moyenne. Sur les douze enfants, six arriveront à l'âge adulte. Une sera mort-née, deux mourront dans leur première année, deux dans leur deuxième, un dans sa sixième. Sur les six adultes, cinq se marieront et quatre auront une descendance (la cinquième s'étant marié tardivement à l'âge de 51 ans). Une fille restera célibataire toute sa vie.

Ils sont tous nés à Séguret sauf une, Marie-Louise. Je l'ai cherchée car vu la régularité des naissances, j'avais trouvé étrange d'avoir un espace vide de cinq ans entre deux. Marie Louise mère avait-elle accouché ailleurs ? Son mari s'était-il absenté quelques années ? Ma première idée fut d'aller voir les tables décennales de Sablet d'où la mariée était originaire. Et ce fut la bonne.

[80] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 156 / 14
[81] Just Aman ARCUSI, l'un des fils de Joseph Blaise ARCUSI issu du second mariage.
[82] Temps écoulé entre deux naissances.

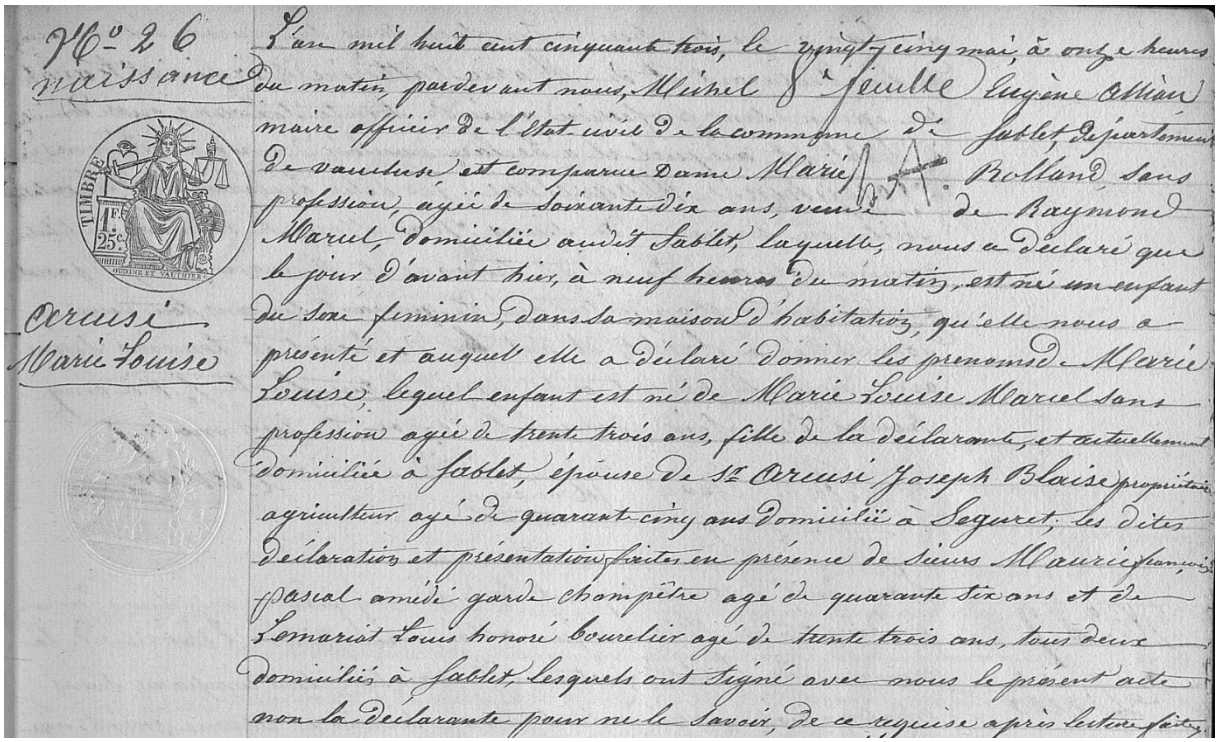
N° 26
Naissance
Arcusi
Marie Louise

L'an mil huit cent cinquante trois, le vingt cinq mai, à onze heures du matin, pardevant nous, Michel Eugène Allian maire officier de l'Etat civil de la commune de Sablet, département de Vaucluse, est comparue Dame Marie Rolland sans profession, agée de soixante dix ans, veuve de Raymond Marcel, domiciliée audit Sablet, laquelle, nous a déclaré que le jour d'avant hier, à neuf heures du matin, est né un enfant du sexe feminin, dans sa maison d'habitation, qu'elle nous a présenté et auquel elle a déclaré donner les prenoms de Marie Louise, lequel enfant est né de Marie Louise Marcel sans profession agée de trente trois ans, fille de la déclarante, et actuellement domiciliée à Sablet, épouse de St Arcusi Joseph Blaise propriétaire agriculteur agé de quarant cinq ans domicilié à Seguret, les dites déclaration et présentation faites en présence de Sieurs Mauric François Pascal amédé garde champêtre agé de quarante six ans et de Lemariat Louis honoré bourelier agé de trente trois ans, tous deux domiciliés à Sablet, lesquels ont signé avec nous le présent acte non la déclarante pour ne le savoir, de ce requise après lecture faite,

« L'an 1853, le 25 mai à onze heures du matin par devant nous, Michel Eugène Allian maire officier de l'Etat Civil de la commune de Sablet département de Vaucluse est comparue Dame Marie ROLLAND sans profession, âgée de 70 ans, veuve de Raymond MARCEL domiciliée audit Sablet, laquelle nous a déclaré que le jour d'avant-hier à neuf heures du matin est né un enfant du sexe féminin, dans sa maison d'habitation qu'elle nous a présenté et auquel elle a déclaré donner les prénoms de Marie Louise lequel enfant est né de Marie Louise MARCEL sans profession âgée de 33 ans, fille de la déclarante, et actuellement domiciliée à Sablet, épouse de S[ieu]r ARCUSI Joseph Blaise propriétaire agriculteur âgé de 45 ans domicilié à Séguret ; les dites déclaration et présentation faites en présence de Sieurs MAURIC François Pascal Amédé garde-champêtre âgé de 46 ans et de LEMARIAT Louis Honoré bourelier[83] âgé de 33 ans, tous deux domiciliés à Sablet, lesquels ont signé avec nous le présent acte, non la déclarante pour ne le savoir, de ce requise après lecture faite. »

[83] Artisan, ouvrier qui fabrique, répare, vend les harnais des chevaux et des bêtes de somme, ainsi que certains articles en cuir (https://www.cnrtl.fr au 14 juin 2023)

Également ici, si je ne précise pas les lieux de naissance, mariage ou décès, c'est qu'il s'agit de Séguret :

1. Vital Marcel ARCUSI (26 avril 1844 – 3 mars 1851)[84]. « Vital » est un prénom particulier représentatif des Arcusi que je retrouverai plusieurs fois, tout comme Aman. Ils me permettront plus loin de suggérer un père putatif. Vital est aussi un prénom auguratif car il souhaite à l'enfant d'être plein de vie. Mais il ne portera pas chance à ceux qui le porteront.

2. Jean-Baptiste Frédéric ARCUSI (21 septembre 1845 – 1er octobre 1845)[85]

3. Marie Victorine Louise ARCUSI (14 mars 1847 – 3 octobre 1848)[86]

4. Just Aman ARCUSI (16 février 1849 – 24 mai 1926) [87]. « Aman » est un autre prénom « labellisé » Arcusi. Il vient sans doute du nom de famille de la grand-mère paternelle de Joseph Blaise : ST AMANS.

- Marié le 24 novembre 1875[88] avec Marie Elizabeth Antoinette JANVIER (L'Isle-sur-la-Sorgue 15 janvier 1849[89] – 27 janvier1935). Marie JANVIER est une enfant abandonnée élevée à l'hospice de Carpentras. Je développerai sa vie dans une partie suivante.

Le caveau familial à Séguret
(Photo personnelle Arcusi 2023)

[84] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 126 / 5 et 7
[85] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 126 / 5
[86] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 126 / 5 et 7
[87] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 126 / 7 et 1 E 157 / 41
[88] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 126 / 8
[89] Archives Départementales de Vaucluse, 2 MIEC54 / 15. L'Isle-sur-la-Sorgue est dans le sud du département à une quarantaine de kilomètres de Séguret.

J'ai vu la date de décès exacte de Just Aman dans les tables décennales (les actes en ligne s'arrêtant à 1922), confirmée sur la plaque du caveau familial de Séguret. Sa femme y est aussi enterrée mais sans mention de son nom de jeune fille. Il y a beaucoup de Marie dans la famille (dont Marie ARCUSI épouse GONTIER, sœur de Just Aman) mais je l'ai identifiée grâce à sa date de naissance.

ICI REPOSENT

ARCUSI Aman	*16/02/1849 – 24/05/1926*
ARCUSI Marie	*15/01/1849 – 27/01/1935*
ARCUSI Régina	*02/11/1885 – 10/10/1942*
ARCUSI Serge	*03/02/1931 – 01/08/2012*
ARCUSI Odile née LAUS	*02/09/1935 – 26/05/2013*

(Photo personnelle Arcusi 2023)

5. **Marie ARCUSI** (26 décembre 1850 – 24 décembre 1928) [90]
   - Mariée le 09 août 1879[91] avec Joseph GONTIER (10 juin 1839 – 18 janvier 1909)[92]. Marie est ouvrière en soie, Joseph cultivateur. Il est précisé dans l'acte qu'ils n'ont pas passé de contrat de mariage.

6. **Marie-Louise ARCUSI** (23 mai 1853 à Sablet – 11 décembre 1921)[93]
   - Mariée le 27 septembre 1882[94] avec Romain DAMAS (Carpentras 1er août 1844 – 5 janvier 1918)[95]. Romain DAMAS est aussi un enfant abandonné élevé à l'hospice de Carpentras. Je développerai aussi sa vie dans une partie suivante.

[90] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 126 / 7 et 1 E 157 / 41
[91] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 126 / 9
[92] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 126 / 5 et 12. Il est dit être né un 25 juin dans l'acte de mariage.
[93] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 104 / 8 et 1 E 126 / 13
[94] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 126 / 9
[95] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 31 / 47 et 1 E 126 / 13

Des jumeaux[96] :

7. **Bonaventure ARCUSI** (17 mai 1855 – 17 mars 1857)
8. **Marie ARCUSI** (mort-née le 17 mai 1855). Cette enfant n'apparaissait pas dans la table décennale. Je l'ai vue par hasard en regardant l'acte de naissance de son frère. Elle est présentée comme « enfant sans vie » dans la marge, sans nom de famille. Je l'ai remarquée car j'ai reconnu la signature de Joseph Blaise en bas de son acte. Normalement si elle a reçu un prénom c'est qu'elle a vécu ne serait-ce que quelques minutes après la naissance. J'utilise quand même le terme de mort-née pour simplifier la compréhension.

9. **Bertille ARCUSI** (10 octobre 1857 – 29 septembre 1925) [97]
   - Mariée le 26 février 1908[98] à Séguret avec Paul LAGET (Sarrians 23 avril 1846 – Monteux 16 juillet 1915)[99]. Le mariage est mentionné dans la marge de son acte de naissance. C'est un remariage pour Paul LAGET, veuf depuis 1902 de sa première épouse Rose GRIMAUD, sage-femme. On sait que c'est un premier mariage pour Bertille car elle est nommée « *demoiselle* » dans l'acte de mariage. Il est menuisier, elle est sans profession. Parmi les quatre témoins notons :

     * « *Demoiselle* » ARCUSI Régina, 22 ans, sans profession et précisée nièce de l'épouse (nous verrons plus loin que c'est la fille de Just Aman, frère aîné de Bertille).

     * Léon Augustin CHARASSE, 41 ans, maçon, neveu de l'épouse (il est l'époux de Louise Irma ARCUSI, fille du même frère Just Aman).

Je n'ai pas trouvé tout de suite l'acte de décès de Bertille. J'ai supposé qu'elle devait être allée vivre avec son mari à Monteux où j'ai d'abord trouvé l'acte de décès de son époux de 1915 dans lequel elle est vivante. Les tables de Monteux s'arrêtaient à 1932 sans que je la trouve ; idem à Séguret et Sablet. Il n'y avait pas d'information non plus sur Geneanet, je l'ai retrouvée grâce aux Tables des Successions et Absences (TSA) :

[96] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 126 / 7
[97] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 126 / 7 et 19 Q 13333 (/ 3)
[98] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 126 / 12
[99] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 122 / 15 et 1 E 80 / 50. Sarrians est un village à une quinzaine de km au sud de Séguret. Dans la marge de son acte, il est noté qu'il s'est marié à Sablet alors que c'était à Séguret. Monteux est un village à quelques 25 km de Séguret, 5 km de Sarrians.

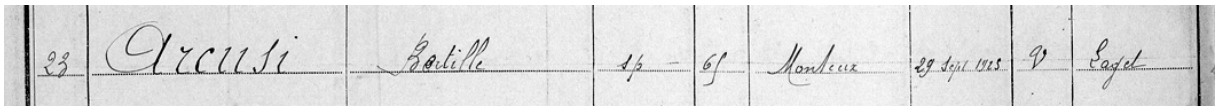
23 Arcusi Bertille s. p. 65 Monteux 29 sept 1925 v. Laget

23, ARCUSI Bertille, s[ans] p[rofession], 65 (âge de décès), Monteux (lieu de décès), 29 sept[embre] 1925 (date de décès), v[euve], Laget (nom de l'époux).
(Archives Départementales de Vaucluse, 19 Q 5333)

10. Lucrèce ARCUSI (2 mai 1859 – 24 avril 1930)[100]. Lucrèce ne s'est jamais mariée et n'a pas eu d'enfant. Elle est enterrée sous le prénom de Joséphine, prénom sous lequel je vais la voir apparaître lors du recensement de 1861 (voir plus bas). Sa date de décès vue dans les tables décennales a été confirmée par la plaque sur le caveau bien qu'elle soit difficile à lire.

ICI REPOSENT

ARCUSI Albert	*28/03/1882 – 05/09/1904*
ARCUSI Joséphine	*02/05/1859 – 21/04/1930*
ARCUSI Rose née BRUNEL	*19/08/1901 – 31/12/1956*
ARCUSI Edmond	*18/07/1893 – 03/03/1973*

(Photo personnelle Arcusi 2023)

11. Jacques Michel ARCUSI (29 septembre 1861 – 25 mai 1913 à Avignon)[101]

- Marié le 1er août 1885 à Aubignan[102] avec Rose Julie ROUBINEAU (Aubignan 19 février 1865 – Avignon 2 juin 1926) [103]. Retracer leur vie a été tout un périple, je développerai l'enquête dans une autre partie.

[100] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 126 / 7 et 1 E 157 / 41
[101] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 126 / 7 et Archives Communales d'Avignon, 1 E 419
[102] Aubignan est un village situé à une quinzaine de km au sud de Séguret.
[103] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 4 / 13 et 1270 W 1096

12. Jean-Baptiste Gaspard ARCUSI (19 décembre 1865 – 27 décembre 1865)[104]

2. Les recensements

Le premier recensement conservé de Séguret date du 23 ventôse An XII (14 mars 1804). On trouve ensuite en ligne deux siècles de recensements de 1836 à 1936. Tous sont à consulter sous la côte 6 M 225 des Archives Départementales de Vaucluse.

<u>Recensement An XII :</u> on n'y cite que le chef de famille, ainsi qu'une mention dans la marge du nombre de personnes vivant avec lui. Il n'y a pas d'adresse. On retrouve Pierre ARCUSY dans une habitation et son fils François ARCUSY (père de Joseph Blaise) dans une autre.

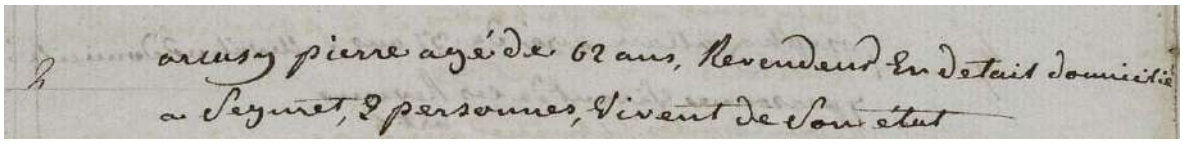
2 arcusy pierre agé de 62 ans, Revendeur En detail domicilié
a Seguret, 2 personnes, vivent de son etat

2, ARCUSY Pierre, âgé de 62 ans, revendeur en détail, domicilié à Séguret,
2 personnes vivent de son état

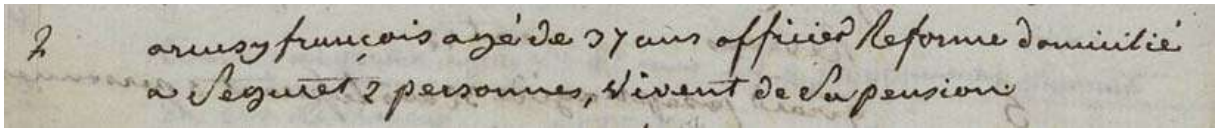
2 arcusy françois agé de 37 ans officier Reforme domicilié
a Seguret 2 personnes, vivent de sa pension

2, ARCUSY François, âgé de 37 ans, officier réformé, domicilié à Séguret,
2 personnes vivent de sa pension

<u>Recensements 1836 et 1841 :</u> il n'y a plus qu'un foyer Arcusy au village, celui de Joseph Blaise et de sa première femme Marie Rose. Il est dit cordonnier en 1836, cultivateur en 1841. En 1836 Joseph Blaise vit avec sa femme, ses enfants et Marguerite CHAVE, la seconde femme de son grand-père Pierre ARCUSI (elle mourra en 1837). Il n'y a toujours pas d'indication d'adresse, je ne sais pas s'ils vivent dans la maison du père François ou du grand-père Pierre.

[104] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 126 / 8

<u>Recensement 1846 :</u> on a une première indication d'adresse : Joseph Blaise vit dans la partie « Village ». Concernant les personnes, il y a des approximations et des erreurs. Rosine est en fait décédée en 1842. Au vu de l'âge indiqué (6 ans), il doit s'agir de Marie Antoinette née en 1840. Théophile, Mélanie et « Rosine » sont les beaux-enfants de Marie Louise MARCEL ; ce n'est pas précisé dans le recensement.

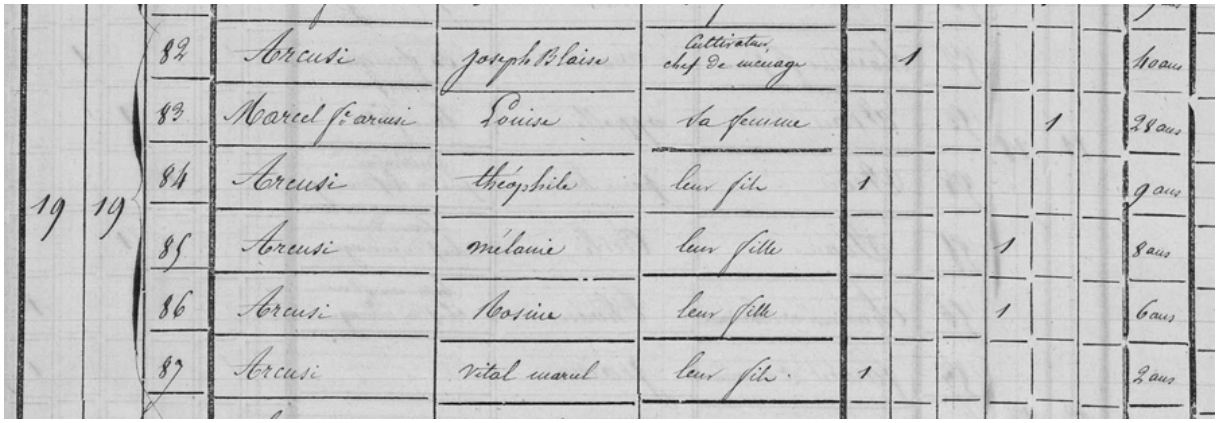

19	19	82	Arcusi	Joseph Blaise	Cultivateur, chef de menage		1				40 ans
		83	Marcel f.e arcusi	Louise	sa femme				1		28 ans
		84	Arcusi	théophile	leur fils	1					9 ans
		85	Arcusi	mélanie	leur fille				1		8 ans
		86	Arcusi	Rosine	leur fille				1		6 ans
		87	Arcusi	vital marcel	leur fils	1					2 ans

[habitation et ménage n°] 19

82, ARCUSI, Joseph Blaise	*cultivateur, chef de ménage*	*40 ans*
83, MARCEL f[emme] ARCUSI, Louise	*sa femme*	*28 ans*
84, ARCUSI, Théophile	*leur fils*	*9 ans*
85, ARCUSI, Mélanie	*leur fille*	*8 ans*
86, ARCUSI, Rosine	*leur fille*	*6 ans*
87, ARCUSI, Vital Marcel	*leur fils*	*2 ans*

<u>Recensement 1851 :</u> il est plus détaillé et on y indique qui vit du travail du chef de famille. Mais seuls Joseph Blaise et trois de ses enfants du premier lit sont recensés. Marie Louise MARCEL n'apparaît plus ; ni elle, ni aucun de ses enfants propres. Nous avions vu plus haut qu'elle avait accouché en 1853 chez sa mère à Sablet parce qu'elle y était « *domiciliée* ». Cette domiciliation a donc duré quelques années. Je décide d'aller voir le recensement à Sablet cette même année[105]. Je la retrouve bien avec ses enfants dits à la charge de leurs parents et non à celle de la grand-mère. A noter aussi que Marie ARCUSI née en 1850 s'appelle ici

[105] Archives Départementales de Vaucluse, 6 M 200

« Appollonie », alors que d'après son acte de naissance elle n'a pas de second prénom. Elle apparaîtra régulièrement sous ce prénom au fil des recensements.

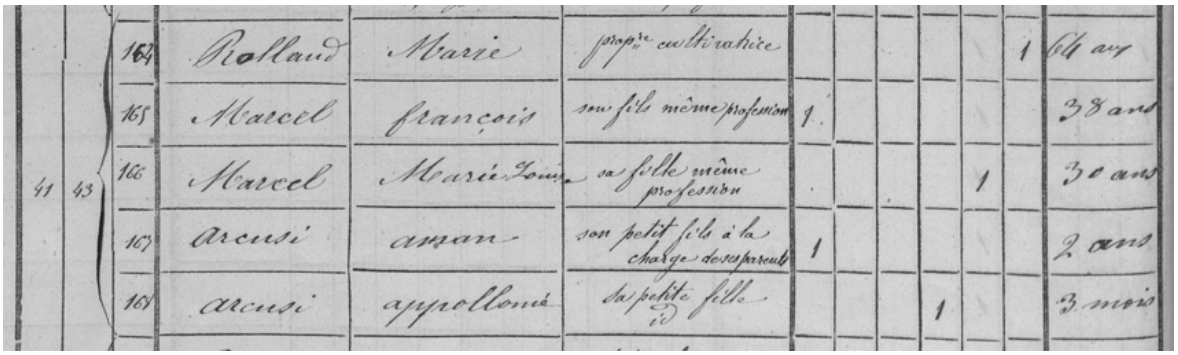

		164	Rolland	Marie	propre cultivatrice						1	64 ans
		165	Marcel	François	son fils même profession	1						38 ans
41	43	166	Marcel	Marie Louise	sa fille même profession					1		30 ans
		167	Arcusi	Aman	son petit fils à la charge de ses parents	1						2 ans
		168	Arcusi	appollonie	sa petite fille id				1			3 mois

[habitation n°] 41 [ménage n°] 43

164, ROLLAND, Marie[106]	*propriétaire cultivatrice*	*64 ans*
165, MARCEL, François	*son fils, même profession*	*38 ans*
166, MARCEL, Marie Louise	*sa fille, même profession*	*30 ans*
167, ARCUSI, Aman	*son petit-fils, à la charge de ses parents*	*2 ans*
168, ARCUSI, Appollonie	*sa petite-fille, id[em]*	*3 mois*

Voici ma supposition concernant ce déménagement temporaire : la mère de Marie Louise MARCEL, veuve depuis 1823, est assez âgée (il est écrit 64 ans mais elle a en fait 69 ans). Elle n'a avec elle que son fils François qui est célibataire (il ne se mariera qu'en 1864[107]) et n'a donc pas de femme qui puisse aider à la maison ou aux champs. Marie Louise est venue un temps aider sa mère qui mourra en 1854[108]. Peut-être était-elle aussi souffrante.

<u>Recensement 1856 :</u> on y apprend quelques informations sur leur habitation : « *maison couverte en tuiles ayant un rez-de-chaussée et un étage, habitée en totalité* ».

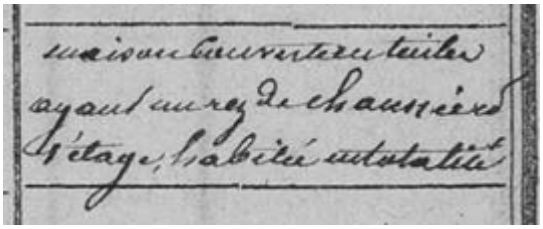

[106] Le nom de famille de la mère de Marie Louise est parfois écrit ROLAND, parfois ROLLAND. J'ai opté pour ROLAND car c'est comme cela qu'il apparaît dans l'acte de naissance de Jeanne Marie (1 MIEC 104 / 1).
[107] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 156 / 14
[108] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 104 / 8

La famille est bien plus nombreuse : Marie Louise MARCEL réapparaît avec ses enfants et ils sont neuf à vivre sous le même toit. Dans ce recensement : il est précisé qui sont les enfants de Joseph Blaise seul, on persiste à nommer Marie Antoinette « Marie Rosine » et il y a une erreur sur l'âge de Marie-Louise qui ne devrait avoir que 3 ans en 1856. Peut-être y a-t-il confusion avec Marie Victorine Louise qui aurait bien eu 9 ans si elle avait vécu, alors qu'elle est décédée en 1848.

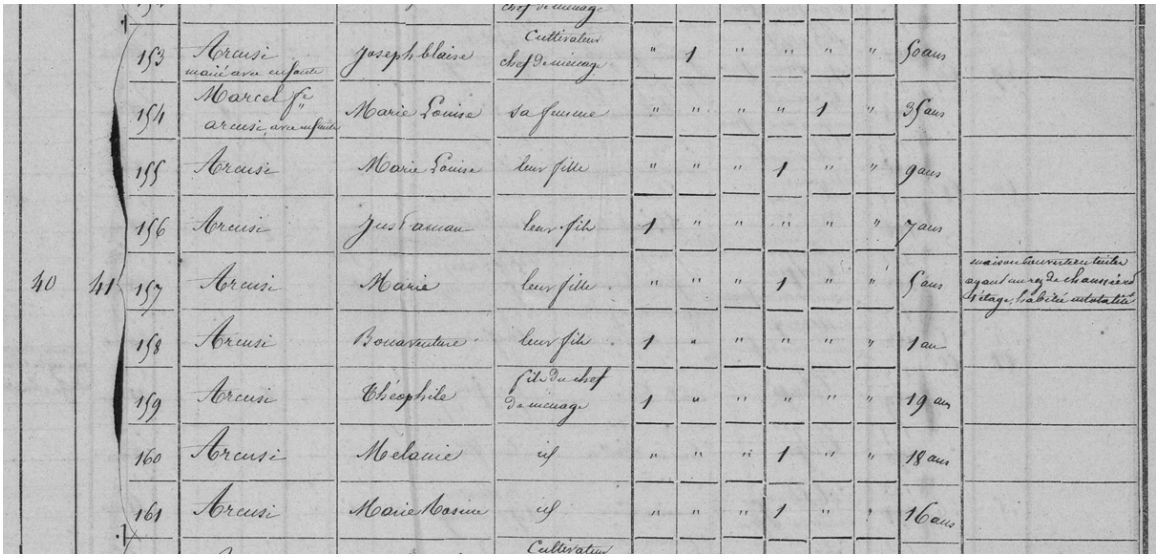

[habitation n°] 40 [ménage n°] 41

153, ARCUSI marié avec enfants, Joseph Blaise	*cultivateur, chef de ménage*	*50 ans*
154, MARCEL femme ARCUSI avec enfants, Marie Louise	*sa femme*	*35 ans*
155, ARCUSI, Marie Louise	*leur fille*	*30 ans*
156, ARCUSI, Just Aman	*leur fils*	*7 ans*
157, ARCUSI, Marie	*leur fille*	*3 mois*
158, ARCUSI, Bonaventure	*leur fils*	*1 an*
159, ARCUSI, Théophile	*fils du chef de ménage*	*19 ans*
160, ARCUSI, Mélanie	*id[em]*	*18 ans*
161, ARCUSI, Marie Rosine	*id[em]*	*16 ans*

<u>Recensements 1861 et 1866 :</u> Bertille s'appelle « Mathilde » et Lucrèce « Joséphine » mais je les identifie par leur âge.

<u>Recensement 1872 :</u> Bertille (15 ans) et Just Aman (23 ans) n'apparaissent plus. Je pensais que Just Aman pouvait être au service militaire mais il ne l'a pas fait, ayant été exempté pour faiblesse de constitution comme son père.

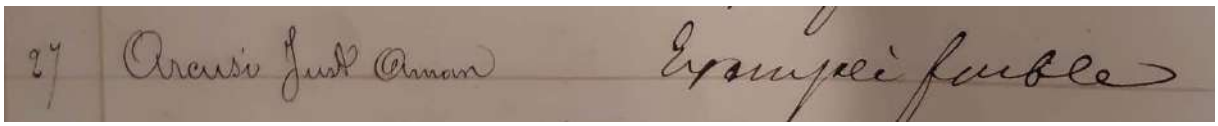

27. ARCUSI Just Aman, exempté faible (Archives Départementales de Vaucluse, R 959)

Par contre nous voyons apparaître Marie JANVIER qui épousera Just Aman en 1875. Elle est indiquée « *enfant assisté* » et sans profession.

<u>Recensement 1876 :</u> Just Aman réapparaît et Marie JANVIER est notée comme sa femme. Ils sont dix à vivre dans la même maison.

<u>Recensement 1881 :</u> le chef de ménage n'est plus Joseph Blaise mais son fils Just Aman. Marie-Louise et Lucrèce exercent le métier d'« *ouvrières en soie* », comme c'était indiqué pour leur sœur aînée Marie dans son acte de mariage de 1879.

<u>Recensement 1886 :</u> Lucrèce « Joséphine » est « *cultivatrice* ».

<u>Recensements 1901, 1906 et 1911 :</u> les filles de Just Aman, Irma Louise (1901) et Marie Régina ARCUSI (1901, 1906, 1911) sont « *ouvrières en soie* ».

<u>Recensement 1926 :</u> Marie Régina est « *épicière* ».

<u>Recensement 1931 :</u> les Arcusi ne sont plus que deux à Séguret. Marie Régina est la chef de famille et elle a sa mère à charge.

C. Cadastre et hypothèques

1. Le cadastre : où habitent-ils, que possèdent-ils ?

Nous avons vu que dans plusieurs actes Joseph Blaise était dit propriétaire. Les actes d'état civil ou notariés avaient donné quelques indications sur la maison d'habitation :

- le contrat de mariage de 1843 parlait d'une maison Rue Basse à Séguret.

- les actes de décès de Marie Rosine en 1842 et Vital Marcel en 1851 parlaient d'une maison Quartier de la Fontaine.

- l'acte de décès de Jean Baptiste en 1845 parlait d'une maison Quartier de la Place.

Mais le cadastre allait m'aider à en savoir plus. J'avais déjà trouvé en ligne les plans du cadastre napoléonien de Séguret sur le site des Archives du Vaucluse. Je savais par les recensements que la famille vivait dans « Le Village » qui fait partie de la « Section E ». Il ne manquait plus qu'à trouver les numéros de parcelle des propriétés. Je me suis donc déplacée aux Archives où l'archiviste chargée du public m'a guidée à travers la recherche cadastrale que je ne comprenais pas bien. J'ai dans un premier temps consulté la table des propriétaires[109] où j'ai trouvé le nom de Pierre ARCUSI (grand-père de Joseph Blaise) ; cette page me renvoie au folio n°15 de la matrice.

<u>1/ Folio n°15</u>[110]

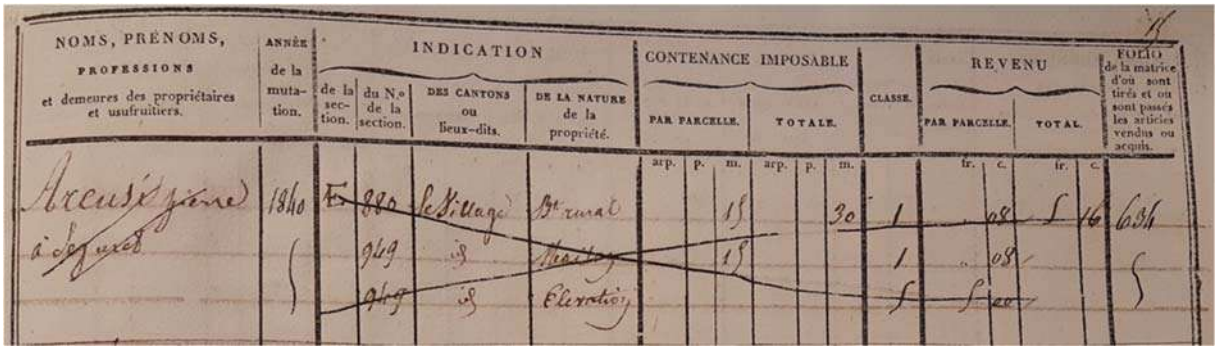

NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS et demeures des propriétaires et usufruitiers.	ANNÉE de la mutation.	INDICATION de la section.	du N° de la section.	DES CANTONS ou lieux-dits.	DE LA NATURE de la propriété.	CONTENANCE IMPOSABLE PAR PARCELLE arp.	p.	m.	TOTALE arp.	p.	m.	CLASSE.	REVENU PAR PARCELLE fr.	c.	TOTAL fr.	c.	FOLIO de la matrice d'où sont tirés et où sont passés les articles vendus ou acquis.
Arcusi Jean à Séguret	1840	E	880	Le Village	Bt rural			15			30	1		08	5	16	634
			949	id	Maison			15				1		08			
			949	id	Élévation							5	5	00			

[109] Archives Départementales de Vaucluse, 3 P 3 / 1658
[110] Archives Départementales de Vaucluse, 3 P 3 / 1656

Il y a eu une mutation en 1840[111] et trois propriétés sont marquées dans la Section E :

- Section E 880 : un bâtiment rural de 15 m²

- Section E 949 : une maison et une élévation de 15 m² au sol

E 949 correspond à la description de la maison dans le recensement de 1856 (un rez-de-chaussée avec un étage). Le bâtiment rural doit servir pour les outils. Ce sont des surfaces modestes.

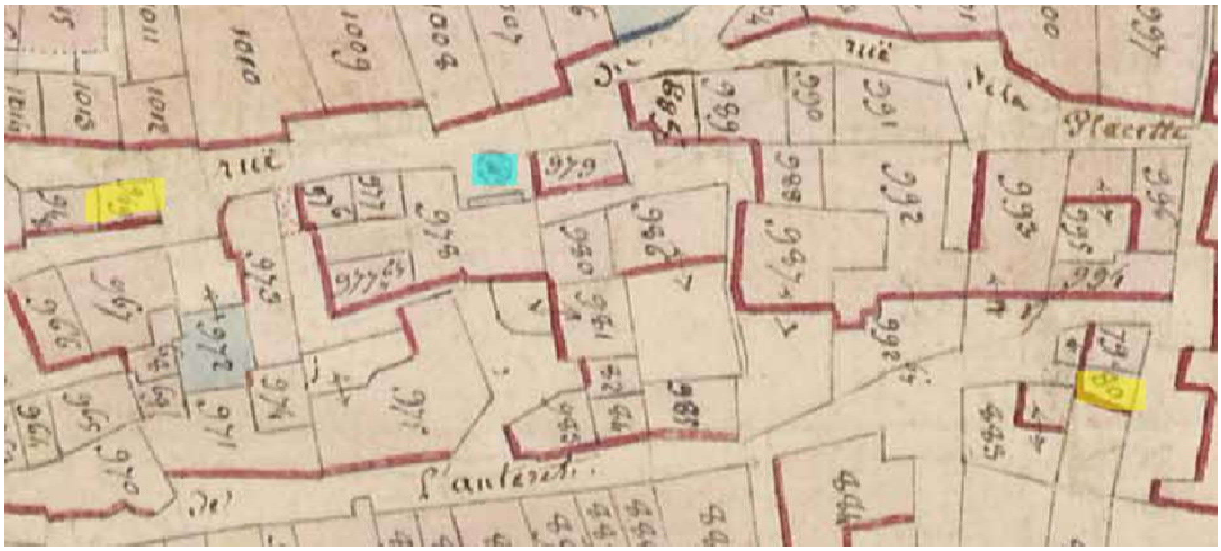

Légende : en jaune, les sections 880 et 949 ; en bleu, la fontaine du village.
La maison est au bout de la Rue Basse, près de la place avec la fontaine. Cela rejoint les indications trouvées dans les états civils. (Archives Départementales de Vaucluse, 3 P 2 / 126)

Le folio n°15 renvoie à un autre folio, le n°634.

2/ Folio n°634[112]

Cette fois-ci c'est au nom de Joseph Blaise ARCUSY et là aussi il y a une mutation en 1840. Il y a beaucoup plus de propriétés (22 lignes) et notamment des terres. Il semble normal que Pierre, qui n'était pas agriculteur mais travaillait dans le textile, n'ait eu qu'une maison.

[111] Pierre Arcusi est mort en 1823 mais son fils François est mort en 1839.
[112] Archives Départementales de Vaucluse, 3 P 3 / 1657

Dans la mutation de 1840, à noter en plus de la maison à étage et du bâtiment rural :

- Section E 684 : une pâture de 18 perches[113] et 30 m²
- Section E 685 : une terre d'oliviers de 12 perches
- Section E 626 : une terre de 20 perches
- Section E 1004 : une autre maison dans le village avec élévation de 20 m² au sol
- Section E 1008 : maison et élévation de 75 m² au sol[114]

Par la suite il y a plusieurs mutations de 1844 à 1864 :

- Section E 436 : une terre de 8 perches
- Section E 149 : un herme de 16 perches et 80 m²
- Section D 32 : une terre de 4 perches et 70 m²
- Section D 33 : un herme de 6 perches et 10 m²
- Section F 230 : une terre de 26 perches et 40 m²
- Section F 388 : une terre de 15 perches et 30 m²
- Section C 302 : un herme de 22 perches et 30 m²
- Section E 263 : une terre de 14 perches
- Section E 684 : une pâture de 9 perches
- Section E 685 : une terre d'oliviers de 6 perches

[113] Dans le cadastre napoléonien les mesures se font en arpents (≈ 1 hectare), en perches (≈ 1 are) et en mètres carrés.

[114] Je sais par mon père que cette maison est restée longtemps dans la famille puisqu'elle était habitée par Serge ARCUSI (1931-2012) jusqu'à son décès. Serge était le fils unique de Denis Edmond (1893-1973), dernier fils de Just Aman ARCUSI.

Voici un tableau récapitulatif des différentes propriétés avec les revenus :

Type de biens	Section	Superficie			Revenus		
		Perches	Mètres	TOTAL	Francs	Centimes	TOTAL
Maison + élévation	E 949		15	1 p 10 m²	5	08	5,60 f
	E 1004		20		0	11	
	E 1008		75		0	41	
Bâtiment rural	E 880		15	15 m²	0	08	0,08 f
Terre	D 32	4	70	88 p 40 m²	0	14	21,82 f
	E 263	14			4	90	
	E 436	8			2	80	
	E 626	20			2	02	
	F 230	26	40		6	60	
	F 388	15	30		5	36	
Terre d'oliviers	E 685	12		18 p	4	80	7,20 f
		6			2	40	
Pâture	E 684	18	30	27 p 30 m²	0	91	1,37 f
		9			0	46	
Herme (terre inculte)	C 302	22	30	45 p 20 m²	0	11	0,25 f
	D 33	6	10		0	06	
	E 149	16	80		0	08	

J'aurais voulu également colorer ces possessions sur le plan cadastral mais elles étaient beaucoup trop éparpillées, cela aurait tenu beaucoup trop de pages pour être lisible.

Le folio n°634 renvoie également vers d'autres folios qui mènent à des transactions, notamment avec des voisins de Séguret ou des membres de la famille. Je ne vais pas développer ces pages mais voici tout de même les personnes de la famille avec qui il y a eu des échanges :

1. Jean Baptiste CLÉMENT, cultivateur, gendre de Joseph Blaise, époux de sa fille Marie Antoinette
2. Gens Joseph GIRARD, perruquier, gendre, époux de sa fille Marguerite Mélanie
3. Joseph Raymond MARCEL, cultivateur, beau-frère, frère de sa femme Marie Louise

2. Les hypothèques : quel est le détail des actes de mutations ?

Les hypothèques renferment les copies d'actes notariés concernant les ventes ou achats de biens immobiliers. Dans un premier temps, il faut identifier le bureau de conservation des hypothèques rattaché à Séguret : Orange. Le registre indicateur et la table alphabétique ont été repris après-guerre et sont donc clairs et lisibles.

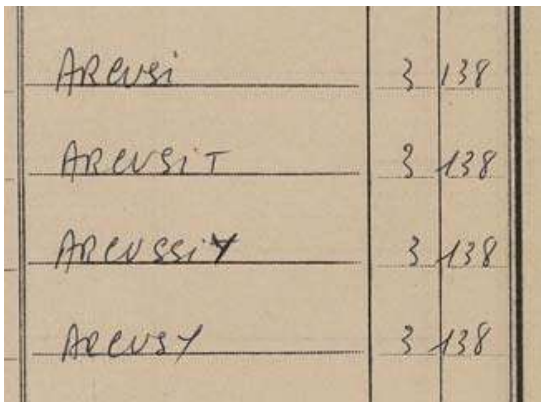

1. J'ai trouvé le nom ARCUSI dans l'unique **registre indicateur** du bureau d'Orange[115]. Il est écrit sous plusieurs orthographes : « *ARCUSI, ARCUSIT, ARCUSSIY, ARCUSY* ». Tous renvoient au volume n°3 de la table alphabétique, folio n°138.

2. Je suis donc allée voir la **table alphabétique** correspondante. C'est une double page avec à gauche les hommes, à droite les femmes. Elle est pleine d'informations annexes, avec des dates de naissances ou de décès, des professions, des domiciles, les mariages des filles Arcusi, etc. Il y a beaucoup de monde, je vais me concentrer sur Joseph Blaise et son fils Just Aman. Chaque ligne renvoie à un numéro de volume du répertoire des formalités et chacun à un numéro de case.

[115] Archives Départementales de Vaucluse, 23 Q 215

Hommes

TABLE du Répertoire. Arcusi. Arcusit. Arcussy. Arcusy. N° 70.

NOMS PLACÉS EN TÊTE de chacune des cases du répertoire.	PRÉNOMS. ou, s'il y a lieu, DÉNOMINATIONS ANTÉRIEURES DES SOCIÉTÉS, associations et syndicats.	DATE DE NAISSANCE ou de la constitution définitive des sociétés, associations et syndicats.	LIEU DE NAISSANCE ou, s'il y a lieu, NUMÉRO D'IMMATRICULATION au registre analytique du commerce.	PROFESSIONS.	DOMICILES ou SIÈGES SOCIAUX.	RÉPERTOIRE. NUMÉRO du volume.	RÉPERTOIRE. NUMÉRO de la case.
	Joseph Blaise. ou Joseph Marie.			Cordonnier	Seguret	153 178	87. 597.
	Joseph.				Seguret.	251	23.
	Armand. ou Just Aman. ou Amaud.				Seguret	251	24.

3. Je regarde ensuite les **répertoires de formalités** suivants :

- <u>Volume n°153, case n°87 :</u>

REGISTRES DE FORMALITÉS. NUMÉROS du volume.	de l'article.	DATES des TRANSCRIPTIONS.	ACQUISITION, vente ou saisie.	ÉVALUATION ou PRIX porté dans l'acte.	DÉNONCIATION de la saisie; NOTIFICATION aux créanciers.	RADIATION de LA SAISIE.	REGISTRES DE FORMALITÉS. NUMÉROS du volume.	de l'article.	DATES des TRANSCRIPTIONS.	ACQUISITION, vente ou saisie.	ÉVALUATION ou PRIX porté dans l'acte.	DÉNONCIATION de la saisie; NOTIFICATION aux créanciers.	RADIATION de LA SAISIE.
CASE N.° 87 Arcussi joseph Blaise + Seguret + cordonnier cuet													
154	79	14 août 1835	aq.t	1000.			377	44	24 mars 1867	vente	2400.		
169	76	17 bre 1838	aq.t	1000.									
196	102	2 août 1843	vente	220									
207	70	7 fév. 1845	vente	350 c									
213	91	20 mai 1846	vente	2000f									
215	194	16 9bre 1846	id	1200									
24	69	1 janv. 1877	Saisie immobilière										
24	70	7 janv. 1877	dénonciation de saisie										
6	183	13 mars 1877	Sommation										
366	107	28 mai 1882	Vente	3000...									

Case n°87 ARCUSSI Joseph Blaise, à Séguret, cordonnier, cult[ivateur]				
Registre des formalités		*Dates des transcriptions*	*Acquisition, vente ou saisie*	*Evaluation ou prix*
volume	*article*			
154	*79*	*28 mars 1835*	*Acq[uisition]*	*1000*
169	*76*	*1er décembre 1838*	*Acq[uisition]*	*1000*
196	*102*	*2 août 1843*	*Vente*	*220*
207	*70*	*5 mai 1845*	*Vente*	*330*
213	*91*	*20 mai 1846*	*Vente*	*2000*
215	*154*	*16 septembre 1846*	*I[dem]*	*1200*
24	*49*	*17 février 1855*	*Saisie immobilière*	
24	*50*	*17 février 1855*	*Dénonciation de saisie*	
6	*183*	*13 mars 1855*	*Sommation*	
366	*107*	*28 mai 1862*	*Vente*	*2000*
377	*14*	*14 mars 1860*	*Vente*	*240*

- Volume 178, case 597

Il reparle de la saisie immobilière, déjà présente dans le volume 153.

- Volume 251, cases 23 et 24

Il n'est pas très intéressant et concerne des transactions trop récentes à mes yeux (1924).

4. Sur le conseil des archivistes sur place, je me concentre enfin sur les volumes de **registres de formalités des transcriptions**[116], plus intéressants pour ma recherche.

Je consulte tous les volumes et retiens tout d'abord deux ventes faites par Joseph Blaise à son beau-frère Raymond MARCEL de Sablet. Cette **vente** intra-familiale me permet de parler un peu de la branche maternelle des MARCEL. Il s'agit des volumes : 213, article 91 (1846) et 366, article 107 (1862)[117]. Ce sont deux ventes de 2.000 francs chacune ; je choisis la deuxième, un peu par facilité de lisibilité.

[116] Les volumes des inscriptions n'étaient de toute façon pas immédiatement disponibles car remisés ailleurs en vue du déménagement prochain des Archives. Elles peuvent tout de même faire des copies sur demande.
[117] Archives Départementales de Vaucluse, 23 Q 896 et 1049.

La vente date du 28 mai 1862 et a été faite devant Maître Pépin Couston, notaire à Séguret. Elle concerne six terrains :

- Deux <u>fonds enterrés labourables</u> à Séguret (contenance totale : 43 ares 82 centiares)
- Deux <u>fonds d'hermes et de landes</u> à Sablet et Séguret (contenance non précisée)
- Deux fonds de <u>terres labourables et d'hermes</u> à Séguret (contenance totale : 35 ares)

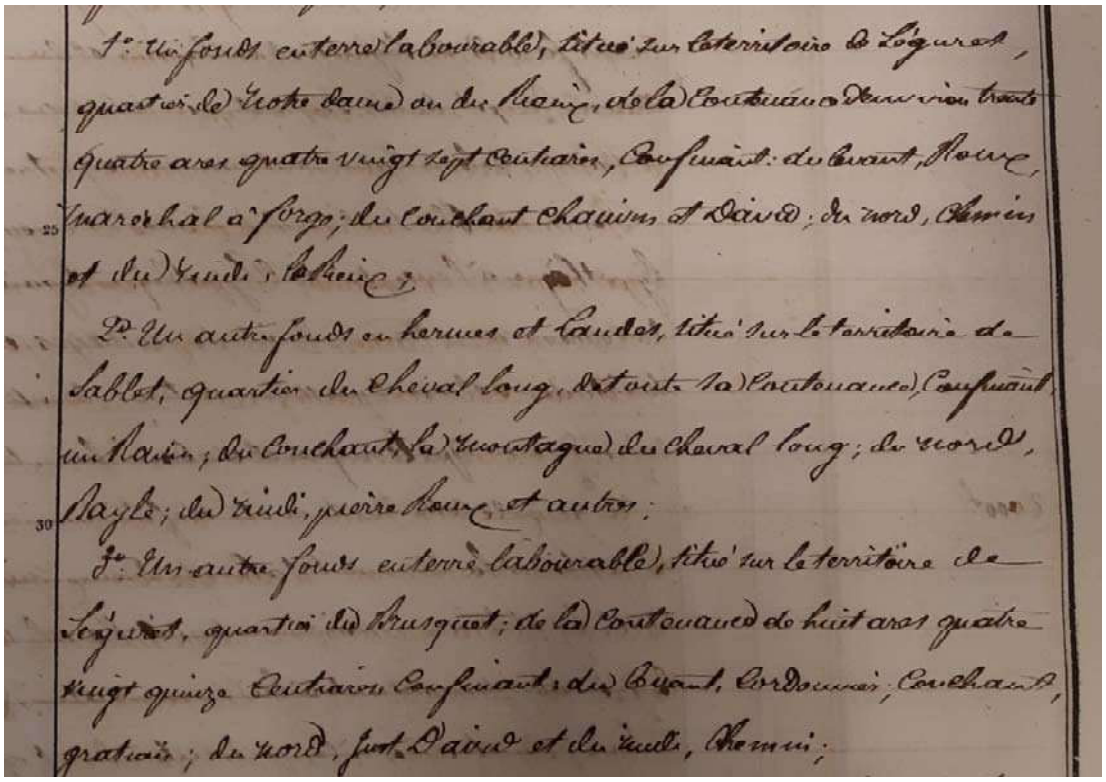

*« **1er** – Un fonds enterré labourable, situé sur le territoire de Séguret, Quartier de Notre-Dame ou du Rieux, de la contenance d'environ trente quatre ares quatre-vingt-sept centiares, confinant : du levant, Roux, Maréchal à forge ; du couchant Chauvin et David ; du nord, chemin Et du midi, le Rieux ;*

***2e** – Un autre fonds en hermes et landes, situé sur le territoire de Sablet, quartier du Cheval Long, de toute sa contenance, confinant : un ravin ; du couchant, la montagne du Cheval Long ; du nord, Bayle ; du midi, Pierre Roux et autres.*

***3e** – Un autre fonds enterré labourable, situé sur le territoire de Séguret, quartier du Brusquet ; de la contenance de huit ares quatre vingt-quinze centiares, confinant : du levant, cordonnier ; couchant, Gratian (?) ; du nord, Just David et du midi, chemin. »*

Ce qui me paraît également intéressant est tout ce qui concerne la **saisie immobilière**. Ces registres ont également été déplacés à cause du déménagement prochain, je commande en ligne une copie des actes aux Archives[118].

J'apprends dans ces documents que la sœur de Joseph Blaise, Marie Anne ARCUSI (couturière résidant à Séguret) a mis en route contre lui en janvier 1855 une procédure de saisie immobilière sur plusieurs des biens issus de la succession paternelle[119] suite à un « *commandement expropriatif* » datant d'octobre 1854 non suivi d'effet par Joseph Blaise. Toute cette procédure judiciaire découle d'un acte de partage fait entre Joseph Blaise et sa sœur devant Maître Nicolet de Séguret le 24 juillet 1853 et qui ne semble donc pas avoir été respecté.

Le procès-verbal de saisie a été rédigé les 23 et 24 janvier 1855 par Louis Martial Gautier, huissier au tribunal d'Orange. Il y explique s'être déplacé sur dix propriétés de Séguret et Sablet concernées par la saisie. Il précise leur nature et leur numéro de parcelle cadastrale :

1e – Une maison d'habitation (Section E, n°1008)

2e – Une bâtisse avec grenier à foin (Section E, n°1004)

3e – « *Une partie de bâtiment en démolition depuis longtemps dans laquelle il ne reste pour valeur que le sol* » (Section E, n°880)

4e – Une terre labour et vigne (Section E, n°626)

5e – Une terre labour avec verger d'oliviers (Section E, n°684 et 685)

6e – Une terre labour (Section D, n°32 et 53)

7e – Une terre labour (Section E, n°436)

8e – Un terrain hermes (Section E, n°149)

9e – Un terrain hermes et bois à Sablet (Section C, n°706, 707 et 708)

10e – Un terrain hermes, bois et vigne à Sablet (Section C, n°663)

[118] Archives Départementales de Vaucluse, 23 Q 3598 et 3663.
[119] La déclaration de succession date du 10 mars 1840 (Archives Départementales de Vaucluse, 19 Q 10400).

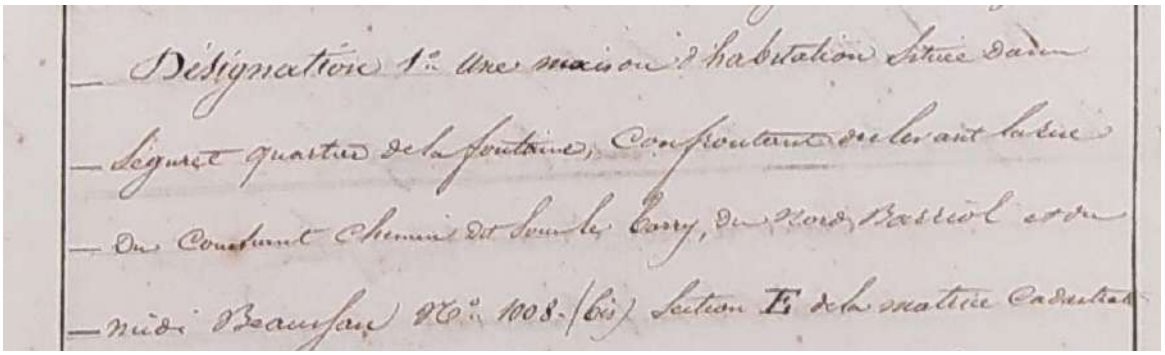
Désignation 1°. Une maison d'habitation située dans
Séguret quartier de la fontaine, confrontant du levant la rue
du Couchant chemin dit Sous le Barry, du nord Barriol et du
midi Beaussan N°. 1008 (bis) Section E de la matrice cadastrale

EXTRAIT 1

« Désignation – 1° Une maison d'habitation située dans Séguret quartier de la fontaine, confrontant au levant la rue du couchant chemin dit Sous le Barry, du nord Barriol et du midi Beaussan, n°1008 (bis) Section E de la matrice cadastrale. »

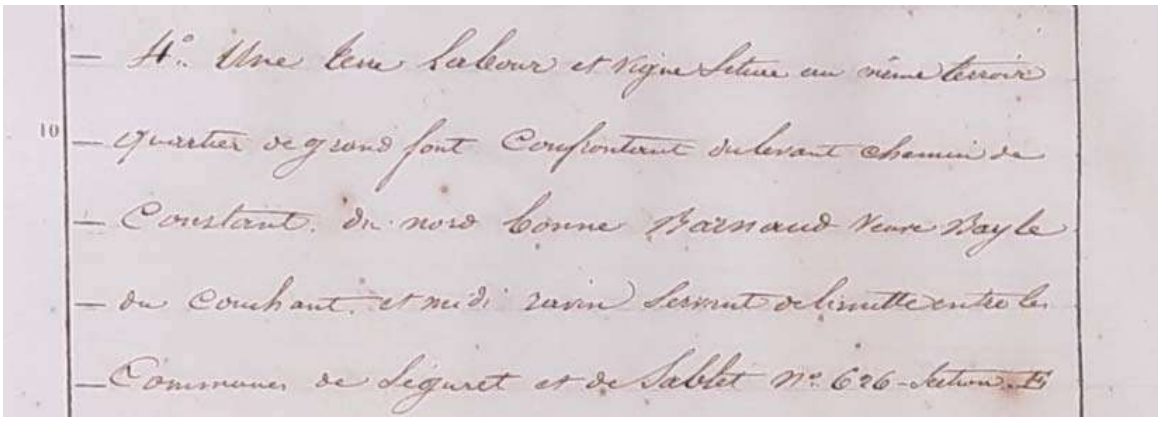
4°. Une terre labour et vigne située au même terroir
quartier de grand font confrontant du levant chemin de
Constant, du nord bonne Barnaud veuve Bayle
du couchant et midi ravin servant de limitte entre les
communes de Séguret et de Sablet N°. 626 Section E

EXTRAIT 2

« 4e – Une terre labour et vigne située au même terroir quartier de grand font, confrontant du levant chemin de Constant, du nord bonne Barnaud veuve Bayle du couchant et midi ravin servant de limitte entre les communes de Séguret et de Sablet, n°626 Section E. »

Il est aussi question de deux terres situées à Sablet mais comme elles appartiennent à Marie Louise MARCEL via la succession de son père, elles sont exclues de la procédure de saisie.

Si au 24 juillet 1855 Joseph Blaise ne paye pas notamment la somme de 400 francs, des biens seront saisis et vendus, et l'affaire se poursuivra au « *tribunal civil de première instance de l'arrondissement d'Orange* ».

La sommation du 13 mars 1855[120] ne nous apprend rien de plus.

J'ai pu retrouver aux Archives Départementales l'acte de partage[121] concernant la succession paternelle fait entre Joseph Blaise et sa sœur le 24 juillet 1853 auprès de Maître Nicolet à Séguret et qui éclaire bien l'affaire. On y apprend que Marie Anne, couturière, est de retour depuis peu à Séguret après avoir vécu longtemps à Montpellier sans que la famille ne le sache ou n'ait de nouvelles, la pensant même morte. Elle était déjà absente à la succession de son père mais réclame aujourd'hui son dû, menaçant d'attaquer en justice. De cette succession, Joseph Blaise a, en son nom et celui de sa sœur, vendu un jardin et une maison situés à Buisson respectivement pour 400 et 600 francs. Il a également échangé une petite maison à Buisson pour une autre petite maison à Séguret d'une valeur de 200 francs. Le tout faisant 1200 francs. Marie Anne demande sa part de 50% moins 300 francs de frais divers détaillés par le notaire, soit 450 francs. Joseph Blaise paye immédiatement 50 francs et devra lui verser 200 francs en 1854 et 200 francs en 1855 plus les intérêts. Pour assurer le paiement il hypothèque une maison et des dépendances à Séguret ainsi qu'une terre labour, bois et vignes à Sablet.

J'ai voulu voir ensuite s'il y avait eu procès. J'ai retrouvé la mention de leur affaire dans le répertoire civil du Tribunal Civil d'Orange côté 3 U 4 / 98. L'affaire datée des 16 et 17 avril 1855 portait le n°468 mais je ne l'ai ni retrouvée dans les registres de jugements civils et de commerce de 1855, ni dans les jugements sur requête de la même année[122]. J'ai manqué de temps pour rechercher davantage.

[120] Archives Départementales de Vaucluse, 23 Q 3663
[121] Archives Départementales de Vaucluse, 3 E 70 / 2203
[122] Archives Départementales de Vaucluse, 3 U 4 / 162 et 248

D. Testament et succession

1. Les tables des successions et absences (TSA)

Les tables des successions et absences (TSA) peuvent permettre de retrouver :

- les dates et lieux de décès des personnes, notamment celles mortes hors de leur lieu d'origine dont on a pu perdre la trace

- les déclarations de succession éventuelles

Recherchant la déclaration de succession de Joseph Blaise mort en 1883, je regarde d'abord à quel bureau d'enregistrement Séguret est rattaché. Le site des Archives permet facilement de le retrouver : il s'agit du bureau de Vaison-la-Romaine pour la période 1819-1972[123].

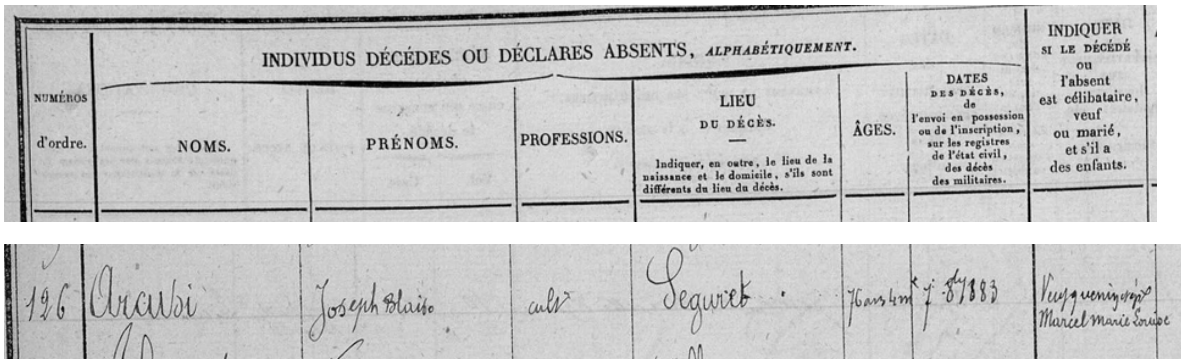

NUMÉROS d'ordre.	INDIVIDUS DÉCÉDÉS OU DÉCLARÉS ABSENTS, *ALPHABÉTIQUEMENT.* NOMS.	PRÉNOMS.	PROFESSIONS.	LIEU DU DÉCÈS. — Indiquer, en outre, le lieu de la naissance et le domicile, s'ils sont différents du lieu du décès.	ÂGES.	DATES DES DÉCÈS, de l'envoi en possession ou de l'inscription, sur les registres de l'état civil, des décès des militaires.	INDIQUER SI LE DÉCÉDÉ ou l'absent est célibataire, veuf ou marié, et s'il a des enfants.
126	Arcusi	Joseph Blaise	cult[ivateur]	Séguret	76 ans 4m	7 8bre 1883	Veuf Quenin épx Marcel Marie Louise

N° d'ordre	*Noms*	*Prénoms*	*Professions*	*Lieu du décès*	*Âges*	*Date du décès*	*Célibataire, veuf ou marié, s'il a des enfants*
126	*Arcusi*	*Joseph Blaise*	*Cult[ivateur]*	*Séguret*	*76 ans 4 mois*	*7 octobre 1883*	*Veuf QUENIN époux MARCEL Marie Louise*

[123] Bureau de Malaucène de l'An II à 1819, Carpentras depuis 1956.

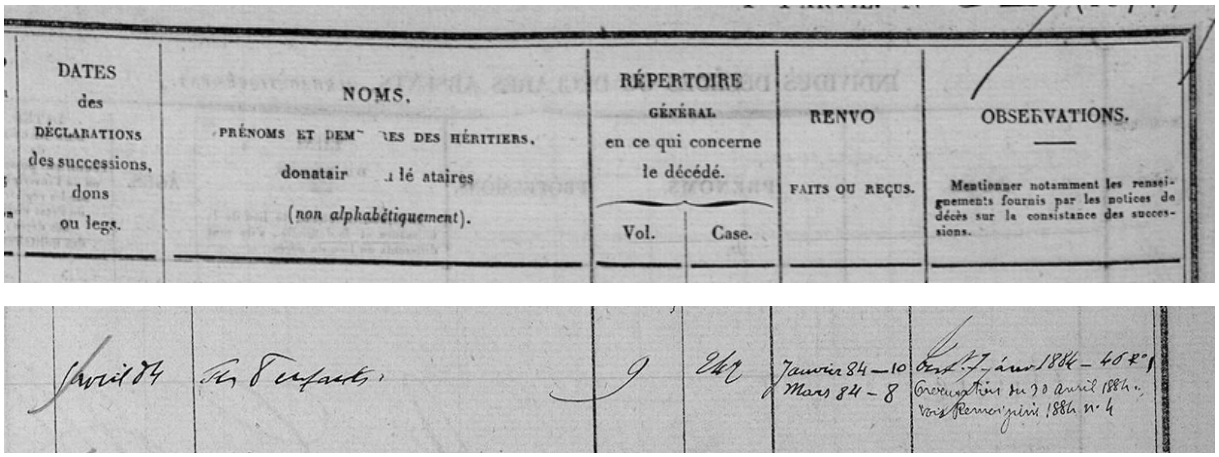

DATES des DÉCLARATIONS des successions, dons ou legs.	NOMS, PRÉNOMS ET DEM[illegible]ES DES HÉRITIERS, donatair[illegible] lé ataires (non alphabétiquement).	RÉPERTOIRE GÉNÉRAL en ce qui concerne le décédé. Vol.	Case.	RENVO FAITS OU REÇUS.	OBSERVATIONS. Mentionner notamment les renseignements fournis par les notices de décès sur la consistance des successions.
Janvier 84	Ses 8 enfants	9	242	Janvier 84 – 10 Mars 84 – 8	Test 7 janv 1884 – 40 f° Convention su 30 avril 1884. Voir Remorginis 1884 n° 4

Dates des déclarations de succession, dons ou legs	*Noms, prénoms et demeures des héritiers*	*Répertoire général*		*Renvois*	*Observations*
		Volume	*Case*		
5 avril 1884	*Ses 8 enfants*	*9*	*242*	*Janvier 84 - 10* *Mars 84 - 8*	*Test[amen]t* *7 janvier 1884* *[…]*

Archives Départementales de Vaucluse, 19 Q 10567 (années 1878-1892)

Plusieurs informations se dégagent :

- **la date de déclaration de succession** : 5 avril 1884.

Sur le site des Archives de Vaucluse, à la même page du bureau d'enregistrement de Vaison, il faut aller dans : *Registres de formalités* > *Déclarations de succession* > *15 mars 1884 – 6 juillet 1885* (19 Q 10430). Il faut ensuite se déplacer aux Archives.

- **un renvoi au Répertoire général** : volume 9, case 242

On le trouve aussi à la même page du bureau d'enregistrement de Vaison (19 Q 10586). En consultant ce volume sur place j'ai à nouveau la date d'enregistrement du testament (*7 janvier 1884*) mais en plus la date de l'acte (*18 décembre 1869*) et le nom du notaire (*Nicolet*).

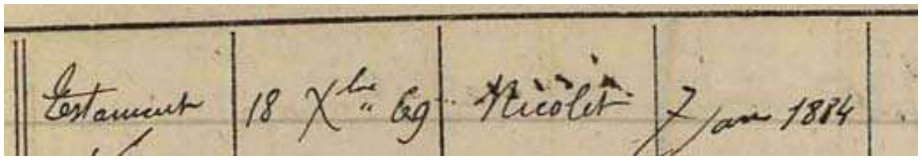

Testament	18 Xbre 69	Nicolet	7 janv 1884

Je cherche Nicolet sur le site des Archives. Il y en a deux mais un seul officiait en 1869 : NICOLET François Pierre. Je relève les côtes extrêmes et me déplace aux Archives pour consulter les répertoires de notaires ; grâce à la date précise je resserre la côte au 3 E 70 / 2208.

2. Le testament de Joseph Blaise

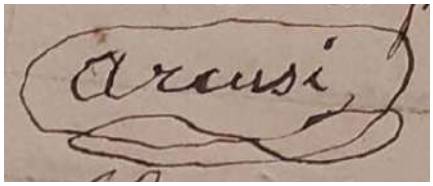

Dans ce testament bien daté du 18 décembre 1869, Joseph Blaise est ainsi décrit : « *propriétaire cultivateur demeurant et domicilié à Séguret,* […] *malade de corps mais sain d'esprit, mémoire et jugement* ». Sa signature est effectivement tremblante, l'écriture du notaire aussi…

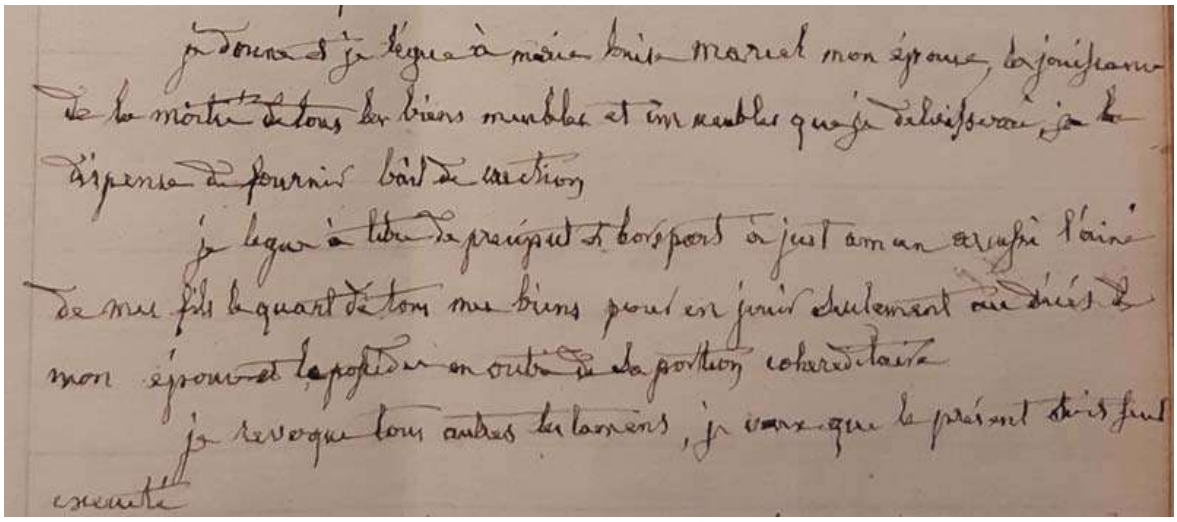

« *Je donne et je lègue à Marie Louise MARCEL mon épouse, la jouissance de la moitié de tous les biens meubles et immeubles que je délaisserai, je lui dispense de fournir bail de caution.*

Je lègue à titre de préciput[124] *et hors part à Just Aman ARCUSI l'aîné de mes fils le quart de tous mes biens pour en jouir seulement au décès de mon épouse et le posséder* (?) *en outre de sa portion cohéréditaire.*

Je révoque tous autres testamens, je veux que le présent soit seul exécuté. »

[124] Avantage accordé à un héritier.

Malgré le principe d'égalité entre les héritiers (qu'ils soient filles ou garçons), le testament peut permettre de favoriser un enfant. Cette pratique est très ancrée dans les pays de droit romain comme la Provence. Ici il s'agit du fils aîné. Il faut dire qu'en 1869, Just Aman, âgé de 20 ans, est le seul enfant de Joseph Blaise capable de reprendre les terres. D'autant plus que déjà malade, Joseph Blaise doit avoir du mal à gérer les terres et qu'il pense peut-être mourir prochainement.

De son premier mariage, les deux filles survivantes sont mariées. Marguerite Mélanie a épousé en 1857 un perruquier (Gens Joseph GIRARD). Quant à Marie Antoinette, elle a épousé en 1861 un cultivateur (Jean Baptiste CLÉMENT) mais ils vivent à Sault.

Son fils suivant est trop jeune (Jacques Michel, 8 ans). Il a ensuite des filles : Marie (19 ans), Marie Louise (16 ans), Bertille (12 ans) et Lucrèce (10 ans).

3. La déclaration de succession

Apparraissent dans cette succession les huit enfants mentionnés dans les TSA ainsi que leurs métiers.

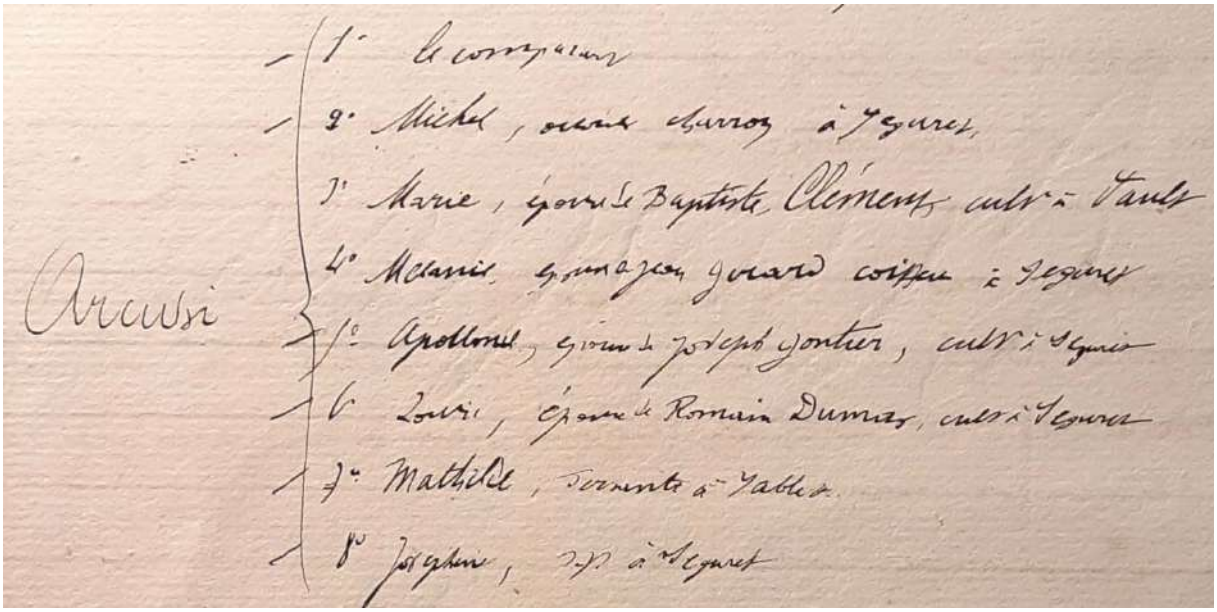
Ancusi
1° le compositeur
2° Michel, ouvrier charron à Sisteron
3° Marie, épouse de Baptiste Clément, cultr à Sault
4° Mélanie, épouse de Jean Girard coiffeur à Sisteron
5° Apollonie, épouse de Joseph Gontier, cultr à Sisteron
6° Louise, épouse de Romain Dumas, cultr à Sisteron
7° Mathilde, servante à Sablet
8° Joséphine, id à Sisteret

« *1. le comparant [= Just Aman]*

2. Michel [= Jacques Michel], ouvrier charron à Séguret

3. Marie [= Marie Antoinette], épouse de Baptiste Clément, cul[ti]v[ateur] à Sault

4. Mélanie [= Marguerite Mélanie], épouse de Jean Girard, coiffeur à Séguret

5. Apollonie [= Marie], épouse de Joseph Gontier, cul[ti]v[ateur] à Séguret

6. Louise [= Marie-Louise], épouse de Romain Dumas, cul[ti]v[ateur] à Séguret

7. Mathilde [= Bertille], servante à Sablet

8. Joséphine [= Lucrèce], s[ans] p[rofession] à Séguret »

L'écriture du préposé n'est pas aisée. J'ai réussi à déchiffrer la partie sur les noms car je les connais bien mais cela a été beaucoup plus compliqué pour le contenu de la succession. J'ai seulement pu comprendre de manière certaine qu'il y avait du mobilier d'une valeur de 58 francs et des immeubles à Séguret (dont une maison « *dans l'enceinte du village* ») pour un capital total de 920 francs. On apprend également par des annotations en marge que Marie Antoinette (épouse CLÉMENT), Marie (épouse GONTIER) et Marie-Louise (épouse DUMAS) ont toutes renoncé à la succession.

Je vais maintenant m'attarder dans les deux dernières parties sur quelques personnalités de l'arbre, d'abord parmi les ascendants puis parmi les descendants.

III. Histoires de famille : parmi les ascendants

A. Pierre : de DELCUSI à ARCUSI, du Cantal au Vaucluse

1. Une migration sociale et géographique

Pierre, le grand-père de Joseph Blaise, naît DELCUSI à Ussel dans le Cantal le 27 mars 1741[125].

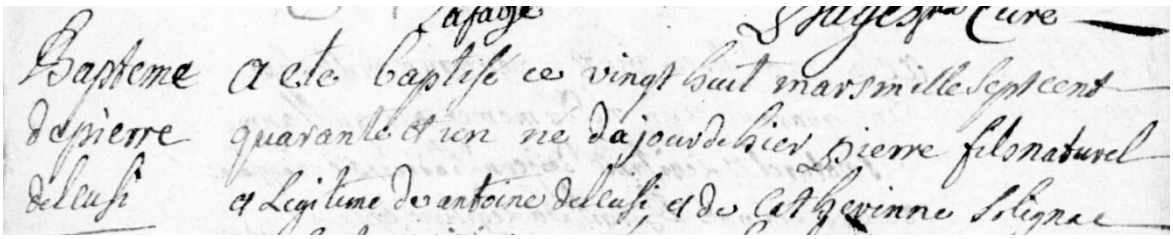

« Baptême de Pierre Delcusi – A été baptisé ce 28 mars 1741, né du jour d'hier, Pierre fils naturel et légitime de Antoine Delcusi et de Catherine Solignac. »

Son père Antoine DELCUSI, naît vers 1696 peut-être aussi à Ussel. J'ai retrouvé l'acte d'inhumation de ce dernier daté du 16 août 1746[126] (il est mort la veille) où il est dit de Langlade (un bourg d'Ussel) et âgé d'environ 50 ans. J'ai voulu consulter les registres paroissiaux d'Ussel autour de 1696, et les années adjacentes mais il y a des lacunes : rien entre 1579 et 1692 ; un manque d'avril 1697 à 1700 compris et un autre de 1731 à 1738 compris. Je n'ai pas trouvé d'Antoine DELCUSI né entre 1693 et mars 1697, ni après 1700, ni un quelconque DELCUSI d'ailleurs. J'ai également exploré les BMS[127] des communes adjacentes mais sans résultat. Rien sur Geneanet et Filae non plus.

L'acte de baptême de Pierre m'apprend également que sa mère s'appelle Catherine SOLIGNAC et que ses deux parents n'ont pas signé ; mais pas plus. Par contre celui de son

[125] Archives Départementales du Cantal, 5 MI 442 / 2-b
[126] Ibid
[127] Registres paroissiaux de Baptêmes, Mariages et Sépultures.

frère Jean né le 29 mars 1743[128] m'apprend qu'Antoine et Catherine sont brassiers de profession. Un brassier loue ses bras pour travailler, il est en général journalier (payé à la journée) : le milieu est donc modeste. Je n'ai pas trouvé l'acte de mariage des parents, ni l'acte de baptême de Catherine, seulement son acte de sépulture. Si j'avais eu le temps j'aurais recherché un contrat de mariage mais cela aurait impliqué un déplacement dans le Cantal et je n'ai pu le faire. Je n'ai pas trouvé d'information ou de documents probants non plus sur Geneanet ou Filae.

Par la suite on retrouve ce métier de brassier exercé par les frères aînés de Pierre (François et Jacques) dans les actes de baptême de leurs enfants[129]. Je n'ai pas trouvé la date de naissance de ces frères car les actes font sûrement partis des lacunes. J'ai compris qu'ils étaient frères car j'ai retrouvé Jacques cité comme oncle paternel, de Louis, fils aîné de François (né en 1753)[130] et dont il est le parrain. Et je sais qu'ils sont de la même fratrie que Pierre car Catherine SOLIGNAC est citée comme marraine et « *ayeule paternelle* » (c'est-à-dire grand-mère) dans l'acte de baptême de Catherine, fille de Jacques DELCUSI (née en 1761)[131].

Mais Pierre, cinquième d'une fratrie de minimum huit enfants et issu d'une famille de modestes brassiers ne va pas suivre le même chemin.

Je retrouve sa trace dans son acte de mariage du 4 juin 1765 aux Cassés dans l'Aude[132] avec Jeanne S^{T} AMANS. Sa situation a évolué. D'abord, il n'habite plus à Ussel dans le Cantal mais à Revel en Haute-Garonne, à quelques 250 kilomètres. Le village des Cassés où il se marie est dans l'Aude mais seulement à une douzaine de kilomètres de Revel. Il sait signer, tout comme sa femme. A noter qu'il est appelé DELCUZI alors qu'il signe ARCUGI. Il est enfin devenu marchand de toiles et il épouse la fille d'un tailleur d'habits. Pour son métier il a certainement dû apprendre plus qu'à signer mais bien à lire, écrire et compter.

[128] Archives Départementales du Cantal, 5 MI 442 / 2-b
[129] Ibid
[130] Archives Départementales du Cantal, 5 MI 659 / 5
[131] Archives Départementales du Cantal, 5 MI 442 / 2-b
[132] Archives Départementales de l'Aude, 5 MI 306

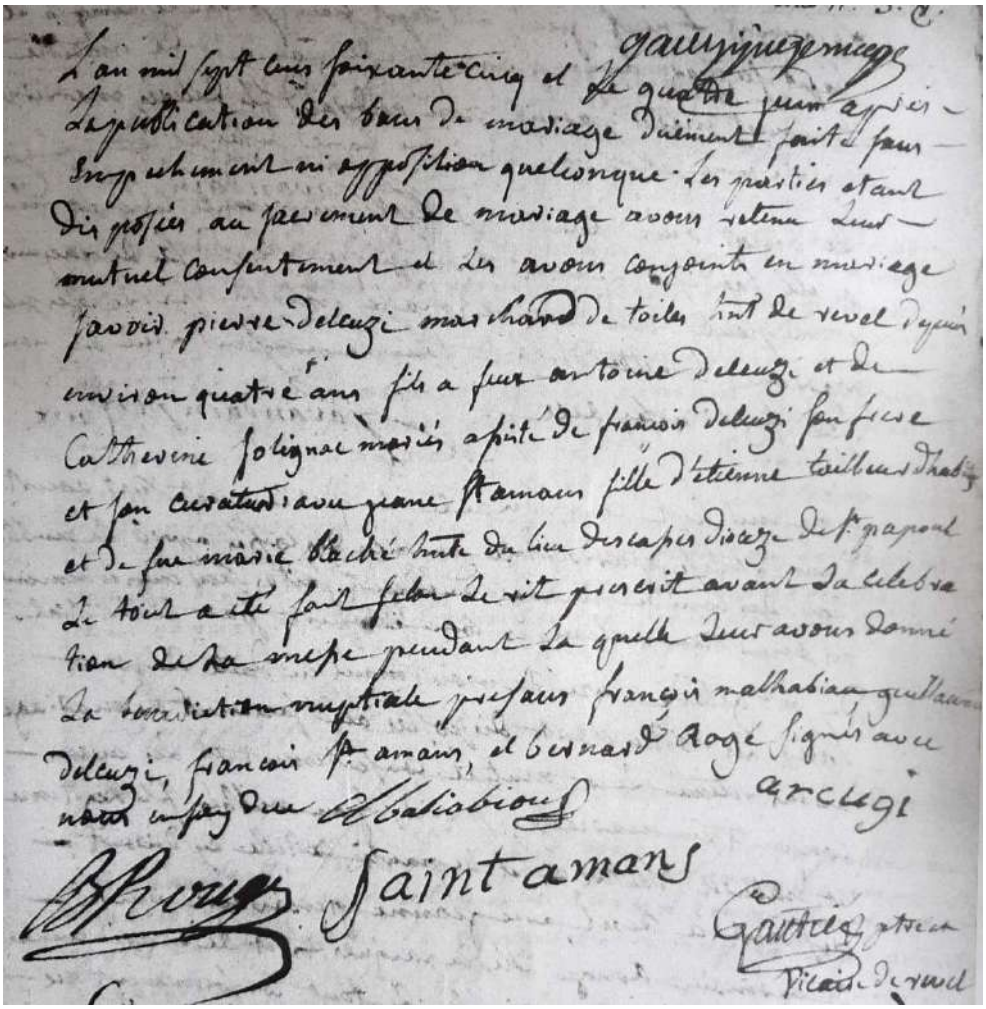

« L'an 1765 et le 4 juin après
la publication des bans de mariage düement faite sans
empêchement ni opposition quelconque. Les parties étant
disposées sacrement de mariage avons retenu leur
mutuel consentement et les avons conjoints en mariage
savoir Pierre Delcuzi marchand de toiles h[abita]nt de Revel depuis
environ quatre ans fils de feu Antoine Delcuzi et de
Catherine Solignac mariés, assisté de François Delcuzi son frère
et son curateur ; avec Jeane St Amans fille d'Etienne tailleur d'habits
et de feue Marie Blaché h[abita]nte du lieu des Cassés diocèze de St Papoul.
Le tout a été fait selon le rite prescrit avant la célébra-
tion de la messe pendant laquelle leur avons donné
la bénédiction nuptiale présans François Mathabiau (?),
Guillaume Delcuzi, François St Amans et Bernard Rogé signés avec
nous en foy de ce
GAUTIER prêtre et vicaire de Revel »

LES MARCHANDS DE TOILES : UNE HISTOIRE AUVERGNATE

« Au XVIIIe, XIXe et début du XXe, les conditions de vie dans nos campagnes auvergnates étaient difficiles. Le climat rigoureux, les hivers longs pouvant durer de novembre à mai, les familles nombreuses, les fermes trop petites pour nourrir tout le monde sont les causes de départ pour de nombreuses personnes. Les plus audacieuses sont parties tenter leur chance dans des régions bénéficiant de plus de richesses, d'industries et de ressources diverses. »

« Les premiers marchands partaient (6 à 9 mois de l'année) en tournée à pied puis avec le cheval et la charrette (maringotte) spécialement aménagée pour recevoir les pièces entières de toile. »

« Le bon marchand a une clientèle fidèle (il fait des ventes sur plusieurs générations de la même famille) qu'il visite régulièrement (en général une fois l'an). Très tôt le marchand propose la vente à crédit sans frais, ce qui constitue un gros avantage par rapport à ses éventuels concurrents. Il adapte ce crédit aux possibilités du client : paiements réguliers (mensuels) pour les clients ayant des rentrées régulières (exemple des fonctionnaires) et 1 ou 2 fois par an, en fonction des récoltes (agriculteurs ou vignerons). »

Ils peuvent porter aussi le nom de colporteur ou négociant-voyageur.

Source : http://lamemoiredesmarchandsdetoiles.fr (au 3 juin 2023)

Pierre et Jeanne ont eu deux enfants :

- **François ARCUSI** (11 mai 1767 aux Cassés – 12 septembre 1839 à Buisson)[133]. Son nom est orthographié ARCUSIÉ sur son acte de naissance et ARCUSY sur son acte de mariage.
  - Marié à Séguret le 27 fructidor An X (14 septembre 1802)[134] avec Marie-Henriette GIELY (31 juillet 1771 à Séguret – 7 février 1825 à Séguret)[135]

[133] Archives Départementales de l'Aude, 5 E 74 et Archives Départementales de Vaucluse, 2 MIEC 22 / 2
[134] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 1126 / 2
[135] Archives Départementales de Vaucluse, 1 MIEC 126 / 1 et 1 E 126 / 4

- **Jeanne ARCUSI** (vers 1771 à Toulouse (?) – 17 janvier 1829 à Avignon)[136]. Son nom est orthographié ARCHUSI sur son acte de mariage et ARCHUSY sur son acte de décès.

➢ Mariée à Vaison-la-Romaine le 20 octobre 1791 à Vaison-la-Romaine avec Jacques LUYAT ou LUYARD, tisserand puis marchand de liqueur (vers 1760 à Mens (Isère) – 20 mai 1845 à Avignon)[137].

Jeanne S^T AMANS meurt assez tôt à l'âge de 32 ans le 29 juillet 1773 à Revel[138]. Puis Pierre se remarie le 1er décembre 1774[139] à Séguret avec Marguerite CHAVE (1755 à Gigondas – 1837 à Séguret)[140]. Ils n'auront pas d'enfants malgré le jeune âge de Marguerite à son mariage (19 ans). Pierre s'est donc installé sur Séguret entre 1773 et 1774. Situé à plus de 330 kilomètres de Revel, j'aimerais découvrir à l'occasion ce qui l'a poussé dans cette région. Cette mobilité n'est pas rien au XVIIIe siècle. Peut-être est-ce dû à son métier par essence itinérant de marchand de toiles. Il est à noter par contre que dans son acte de mariage de 1774 il est dit « *garde-bois* ». Mais il se rapproche de sa fonction première dans le recensement de l'An XII où il est « *revendeur en détail* » et dans l'acte de décès de sa fille Jeanne de 1829 où il est « *colporteur* ». Son fils François, surtout connu pour sa carrière militaire (nous le verrons ci-après), aura également travaillé dans le milieu du textile puisqu'il est dit *« fabricant sur soye »* dans son acte de mariage de 1802.

[136] Archives Communales d'Avignon, 1 E 335. Dans son acte de décès, Jeanne est dite née à Toulouse et âgée de 58 ans, ce qui amènerait vers 1771. J'ai cherché dans tous les BMS des paroisses de Toulouse vers cette date mais je ne l'ai pas trouvée. Je ne l'ai pas trouvée non plus dans les registres de Revel.
[137] Archives Communales d'Avignon, 1 E 351. Sa naissance est supposée à partir de son acte de décès.
[138] Archives Départementales de Haute-Garonne, 4 E 1691
[139] Archives Départementales de Vaucluse, 1 MIEC 126 / 1
[140] Archives Départementales de Vaucluse, 1 MIEC 49 / 2 et 1 E 126 / 5

La migration de Pierre Arcusi, d'Ussel à Séguret en passant par Revel.

2. Une hypothèse anthroponymique et génétique

Nous avons vu que Pierre est dénommé DELCUSI dans son acte de baptême. C'est le cas pour tous ses frères sauf son aîné immédiat Charles (né en 1738)[141] qui s'appelle ARCUSAT. C'est le même prêtre qui a officié pour tous. On a donc comme trace la plus ancienne au XVIIIe siècle ARCUSAT, DELCUSI et ses variantes puis ARCUSI et ses variantes au milieu du XIXe siècle. Est-ce que Delcusi ou Arcusi pourrait être scindé en « De Cusi » (originaire de Cusi) et « A Cusi » (né à Cusi) ? En France, il existe un village orthographié Cuzy en Saône-et-Loire (Bourgogne) et un Cusy en Haute-Savoie (Alpes)[142]. En recherchant « Arcusa » dans Filae, j'en ai retrouvé plusieurs en Espagne. Ces différentes contrées sont justement remontées dans un test génétique que l'un de mes frères a réalisé.

Mon frère germain Gilles qui vit aux États-Unis a fait un test ADN *23andme*[143] en 2019. Il m'a transmis les résultats dont voici un extrait. Attention à ne pas trop spéculer sur ces chiffres qui sont à interpréter avec précaution. De plus le test tient compte évidemment de tout le côté maternel.

[141] Archives Départementales du Cantal, 5 MI 442
[142] Respectivement à 300 et 400 kilomètres d'Ussel.
[143] https://you.23andme.com

Notre ADN serait donc originaire à plus de 67% de France et d'Allemagne. Et si on regarde le résultat en détail, il serait fortement concentré en France.

Il viendrait autrement principalement de la péninsule ibérique (plus de 26%), un peu d'Italie (plus de 2%) et d'autres régions d'Europe du Sud-Est (plus de 3%).

Gilles Arcusi	100%
European	**100%**
Northwestern European	67.6%
French & German	67.6%
Southern European	32.4%
Spanish & Portuguese	26.5%
Italian	2.2%
Broadly Southern European	3.7%
No Data Available	

Sinon en France, l'Auvergne, la Bourgogne et la Provence sont bien présentes (les couleurs les plus foncées sont les plus fortes).

B. François ARCUSI : soldat de la Révolution et de Napoléon

Nous avons vu que François ARCUSI (1767-1839) est mentionné comme « *militaire réformé* » dans plusieurs actes. Le plus précis est son acte de décès : j'y apprend qu'il était « *ex-sous-lieutenant au 11e régiment d'infanterie légère jouissant d'une solde de retraite de 700 francs* », avec comme informations supplémentaires dans la marge : « *Solde de retraite / décret du 5 octobre 1812 n°80585 du contrôle général ; n° 29 de la division* ».

J'avais par le passé fait quelques recherches qui m'avaient menée à un ouvrage d'Aristide Martinien présent sur Gallica : *Tableaux, par corps et batailles, des officiers tués et blessés pendant les guerres de l'Empire (1805-1815)*[144]. Il m'a suffi de taper « Arcusi » pour le trouver directement.

Légion du Midi (Infanterie) (1805-1811) (1).

CAPELLIS, capit., noyé le 20 juin 1808, au passage du Tage.

26 juin 1808, combat de Beja (Portugal).
BERTHIER-CRAMPIGNY, chef de bat., T.
DUBOIS, capit., B. (mort le 29).
VENKE, capit., B.
LACOUTURE, s.-lieut., B.

BUFFA, capit., B. 16 janv. 1809, prise de la Corogne.

(1) Licenciée en 1811.

27 sept. 1810, bataille de Busaco.
SPRING, chef de bat., B.
PAVÈSE, s.-lieut., T.
BOARIN, capit., B.
VACQUIN, s.-lieut., B.
ARCUSI, s.-lieut., B.
HEURTEUR, s.-lieut., B.

MUSSIN, s.-lieut., B. 5 mai 1811, bataille de Fuentès-d'Onôro.

Un sous-lieutenant d'infanterie, blessé (« *B.* ») en 1810 à la bataille de Busaco au Portugal : cela semble lui correspondre même s'il est question de la Légion du Midi et non du 11e régiment. Ces faits pourraient expliquer la pension de 1812 évoquée dans son acte de décès.

Poursuivant mes recherches sur le site Mémoire des Hommes[145] qui ne donne rien, c'est en discutant avec mes camarades que j'apprends que s'il a été officier son dossier ne peut être qu'au Service Historique de la Défense (SHD) à Vincennes.

[144] MARTINIEN A. (1899). *Tableaux, par corps et batailles, des officiers tués et blessés pendant les guerres de l'Empire (1805-1815)*. Paris : Henri-Charles Lavauzelle. En ligne : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k503971d, consulté le 15 mai 2023.
[145] https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

La première étape est de trouver les côtes du dossier de François. Sur Napoleon.org, il y a un guide de recherche pour les officiers dont on ne connaît pas l'affectation. Il existe un répertoire des officiers supérieurs et subalternes fait par des bénévoles mais seules quelques lettres sont répertoriées dont le A[146] ! Une chance ; et le SHD l'a mis en ligne sur son site. En recherchant dans le cadre de classement je trouve le document dans la sous-série GR 2 YE[147]. François est présent sous le nom ARCUZY : la côte de son dossier est GR 2 Y 64 27. Son prénom n'est pas écrit mais je le reconnais à sa date de naissance du 12 mai 1767. Il est également dit né à Séguret alors que c'est son lieu d'habitation. Le grade de sous-lieutenant est confirmé et l'unité indiquée est la « *106e demi-brigade d'infanterie* ».

Je voudrais dans un second temps trouver son dossier de pension qui devrait être classé dans la sous-série GR YF (période 1801-1817). Mais il n'y a aucun inventaire en ligne sur le site du SHD. En faisant des recherches sur internet, j'apprends sur le forum de la SEHRI[148] qu'il était autrefois en ligne mais qu'il aurait été enlevé depuis le piratage du site en 2013. Je rentre en contact avec l'un des membres du forum qui dit avoir une copie de ce fichier et peut le consulter sur demande. Il me donne le numéro de pension de mon ancêtre (80585) qui correspond à celui de l'acte de décès. La côte à demander est simplement GR YF 80585 ; chaque dossier de pension a une côte, ils ne sont pas groupés.

Sur le site du SHD, j'apprends que les délais d'envoi de numérisation sont en général de trois mois. Je fais la demande mais ce serait sûrement hors délai[149]. Ne pouvant y aller moi-même je mandate une amie parisienne ravie de cette « aventure ».

Le premier dossier est en fait un mémoire « *de proposition de nomination à un emploi de sous-lieutenant* » de François. Sa carrière est résumée mais je la retrouverai également dans le dossier de pension. Il a été nommé sous-lieutenant le 1er fructidor An VIII (19 août 1800), le document a été fait à Padoue (Italie) le 14 pluviôse An IX (3 février 1801).

Le second dossier est très intéressant. Il contient un mémoire de « *proposition pour l'admission à la solde de retraite* » (fait à Wesel (Allemagne) le 6 juillet 1812) et le solde de retraite[150] ; avec la carrière, les campagnes et les blessures.

---

[146] Au 15 décembre 2022 : A, Ba, Be à Bo, Q, S à Z.
[147] https://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/sites/default/files/2022-12/ SHDGR_ REP_ 2Ye_ 1_ 122_ Aa_Az_1.pdf
[148] Société d'Etudes Historiques Révolutionnaires et Impériales : http://assosehri.fr
[149] Demandées le 4 avril 2023, je n'avais rien reçu au 16 juin 2023.
[150] Voir ANNEXES 3 et 4

Dans le **mémoire**, les années de service sont récapitulées ainsi :

- du 5 août 1792 au 6 juillet 1812 : 19 ans, 11 mois, 3 jours
- pour 14 campagnes de guerre (compris l'augmentation de 3 pour une après et au-delà des 5 premières) : 32 ans
- totaux généraux des Services : 51 ans, 11 mois, 3 jours

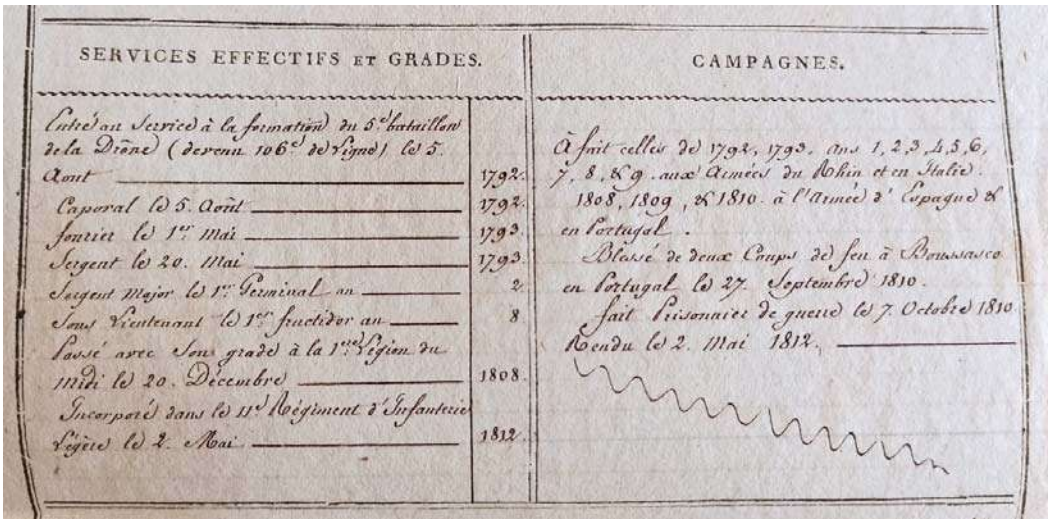

SERVICES EFFECTIFS ET GRADES.		CAMPAGNES.
Entré au Service à la formation du 5e bataillon de la Drôme (devenu 106e de ligne) le 5. Aout	1792.	A fait celles de 1792, 1793. ans 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, & 9. aux Armées du Rhin et en Italie. 1808, 1809, & 1810. à l'Armée d'Espagne & en Portugal. Blessé de deux Coups de feu à Boussasco en Portugal le 27. Septembre 1810. fait Prisonnier de guerre le 7. Octobre 1810. Rendu le 2. Mai 1812.
Caporal le 5. Aout	1792.	
fourier le 1er Mai	1793.	
Sergent le 20. Mai	1793.	
Sergent Major le 1er Germinal an	2.	
Sous Lieutenant le 1er fructidor an	8	
Passé avec son grade à la 1re Legion du Midi le 20. Décembre	1808.	
Incorporé dans le 11e Regiment d'Infanterie Legere le 2. Mai	1812.	

SERVICES EFFECTIFS ET GRADES

Entré au service à la formation du 5e bataillons de la Drôme (devenu 106e de ligne) le 5 août 1792

Caporal le 5 août 1792

Fourier[151] *le 1er mai 1793*

Sergent le 20 mai 1793

Sergent Major le 1er germinal An 2 (21 mars 1794)

Sous-lieutenant le 1er fructidor An 8 (19 août 1800)

Passé avec son grade à la 1ère Légion du Midi le 20 décembre 1808

Incorporé dans le 11e Régiment d'Infanterie Légère le 2 mai 1812

CAMPAGNES

A fait celles de 1792, 1793, ans 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 aux Armées du Rhin et en Italie.

1808, 1809 et 1810 à l'Armée d'Espagne et en Portugal.

Blessé de deux coups de feu à Boussasco en Portugal le 27 septembre 1810.

Fait prisonnier de guerre le 7 octobre 1810.

Rendu le 2 mai 1812.

[151] Chargé de l'intendance (vient du fourrage).

Le mémoire se termine sur le mot d'un chirurgien aide-major qui certifie les blessures de François « *porteur de deux cicatrices existant l'une à la partie antérieure et externe gauche du col ; la seconde à la partie postérieure et externe du même côté suite d'un même coup de feu* » et « *de deux autres cicatrices également adhérentes qui ont pour siège le bord externe de la main gauche suite d'un coup de feu dont les accidents ont produit l'atrophie de la totalité du membre et ont entraîné la perte totale* ». Ces blessures lui permettent d'être admis au solde de retraite.

Sur le **solde de retraite**, le nombre d'années de service est réduit à 31 ans, 6 mois, 7 jours :

- du 5 août 1792 au 6 juillet 1812 : 19 ans, 11 mois, 1 jour de service effectif
- campagnes du 5 août 1792 au 11 mars 1801 : 8 ans, 7 mois, 6 jours
  + 1808, 1809, 1810 : 3 ans

On lui adjuge 500 francs pour ses blessures + 500 francs pour ses années de service. Le tout fait 1.000 francs mais le solde est pourtant validé à hauteur de 700 francs. Je n'ai pas su comprendre pourquoi.

François s'est marié et a eu tous ses enfants entre les campagnes de 1801 et 1808, et on a vu que dans plusieurs de ces actes il était présenté comme militaire réformé. Au vu de ses différentes blessures, il a dû être réformé une première fois avant d'être rappelé sous les drapeaux.

C. La famille MARCEL : des cultivateurs ancrés à Sablet

J'ai beaucoup parlé de la branche ARCUSI car elle est assez riche en profils différents. Mais je tiens à évoquer tout de même les MARCEL qui ont vécu de la terre à Sablet depuis au moins trois générations.

Du côté paternel, le père de Marie Louise, Raymond Clément MARCEL (1774-1823), était propriétaire cultivateur[152]. Esprit MARCEL (1723-1788)[153], son grand-père paternel, et Pierre Joseph MANEN (1715-1771)[154], l'un de ses arrière-grands-pères paternels, étaient ménagers. Dans le bassin méditerranéen le ménager est l'équivalent du laboureur. C'est un paysan indépendant qui est souvent influent au niveau local.

Du côté maternel, le grand-père de Marie Louise, Joseph ROLAND (1755-1810)[155], est surtout présenté comme cultivateur mais parfois aussi comme négociant[156]. « *Dans l'ensemble, ces négociants ruraux et semi-ruraux assumaient les mêmes fonctions que celles exercées à distance par les homologues urbains : commercialisation de produits locaux (bois, chanvre, laine, objets manufacturés…), distribution de marchandises venues de l'extérieur (grains, vins, étoffes), activités de crédit* »[157]. Dans son acte de décès il est propriétaire cultivateur.

Sablet (Archives Départementales de Vaucluse, 7 Fi 104 / 1)

[152] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 104 / 5
[153] Archives Départementales de Vaucluse, 1 MIEC 104 / 1 et 2
[154] Ibid
[155] Archives Départementales de Vaucluse, 1 MIEC 104 / 1 et 1 E 104 / 4
[156] Acte de naissance de sa fille Marie Rose née en 1793 (Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 104 / 2)
[157] DESCHANEL B. (2019). *Marchands ou négociants ?* Etudes Rurales, n°203. En ligne : http://journals.openedition.org/etudesrurales/16256, consulté le 9 juin 2023.

IV. Histoires de famille : parmi les descendants

A. Marie JANVIER et Romain DAMAS : deux beaux-enfants abandonnés

Deux enfants de Joseph Blaise ont épousé deux enfants abandonnés élevés à l'hospice de Carpentras (à une vingtaine de kilomètres de Séguret) : Just Aman avec Marie Elizabeth Antoinette JANVIER et Marie-Louise avec Romain DAMAS.

Hospices de Carpentras.

SERVICE DES ENFANTS.

En-tête d'un dossier d'enfant placé à l'Hospice de Carpentras
(Archives Hospitalières de la Bibliothèque-Musée Inguimbertine de Carpentras, Q 104)

La maison de charité de Carpentras est fondée en 1670 pour accueillir les pauvres, les vêtir et les nourrir. Le bâtiment restauré et amélioré au fil des décennies est dédié à St-Jean-de-Dieu, notamment grâce au Monseigneur d'Inguimbert (1683-1754). À partir de 1764, la charité et hôpital remplissent officiellement le rôle de dépôt des enfants trouvés de la province. En 1845 elle devient même par décision préfectorale le seul dépôt de Vaucluse des enfants abandonnés. À partir de 1834, les nouvelles religieuses mettent en place des classes et des ateliers de couture, un internat et une soupe populaire. En 1881, la municipalité réunit l'hospice de vieillards à l'hôpital, et le dépôt des enfants assistés est transféré à l'hôpital Sainte-Marthe d'Avignon. La charité fut alors fermée et les locaux occupés par le collège de jeunes filles[158].

[158] https://earchives.vaucluse.fr/document/FRAD084_egf#description / Archives des hôpitaux et établissements d'assistance / Hôpitaux et maisons de charité / Charité Saint-Jean-de-Dieu de Carpentras (au 9 juin 1883)

1. Romain DAMAS (1844 – 1918)

Via son acte de mariage avec Marie-Louise ARCUSI, je retrouve son acte de naissance dans l'état civil de Carpentras[159]. Attention, même s'il est dit né dans cette ville, sa mère a pu accoucher ailleurs. Carpentras est la ville où il a été trouvé. L'acte est très détaillé : on écrit comment il a été trouvé, comment il était vêtu et quels effets l'accompagnaient (appelés « marques de reconnaissance »), allant même jusqu'à décrire précisément les motifs des tissus. Dans le cas où il y a un mot (comme c'est le cas pour Romain), celui-ci est retranscrit. Tout cela est fait au cas où les parents voudraient récupérer leur enfant.

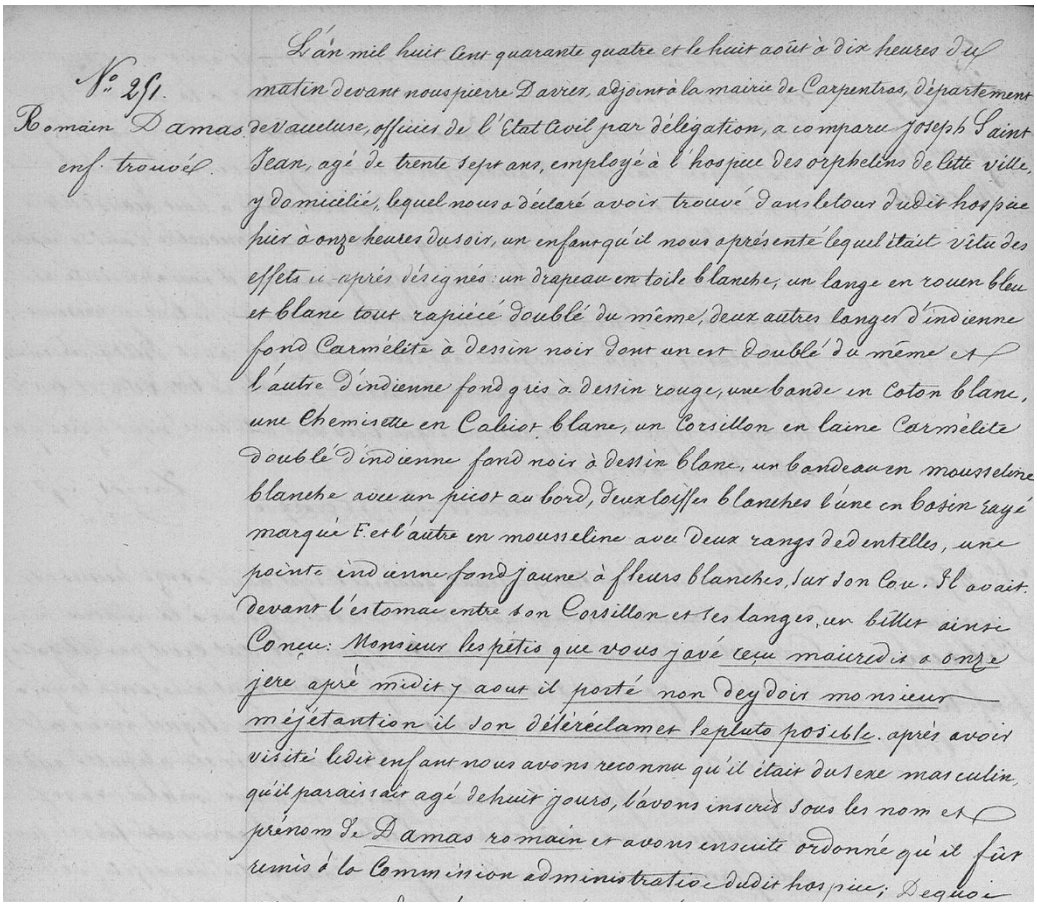

N°. 251.
Romain Damas
enf. trouvé.

L'an mil huit cent quarante quatre et le huit août à dix heures du matin devant nous pierre Davrez, adjoint à la mairie de Carpentras, département de Vaucluse, officier de l'état civil par délégation, a comparu Joseph Saint Jean, agé de trente sept ans, employé à l'hospice des orphelins de cette ville, y domicilié, lequel nous a déclaré avoir trouvé dans le tour dudit hospice hier à onze heures du soir, un enfant qu'il nous a présenté lequel était vêtu des effets ci après désignés : un drapeau en toile blanche, un lange en rouen bleu et blanc tout rapiécé doublé du même, deux autres langes d'indienne fond Carmélite à dessin noir dont un est doublé du même et l'autre d'indienne fond gris à dessin rouge, une bande en Coton blanc, une Chemisette en Calicot blanc, un Corsillon en laine Carmélite doublé d'indienne fond noir à dessin blanc, un bandeau en mousseline blanche avec un picot au bord, deux coiffes blanches l'une en bosin rayé marqué F et l'autre en mousseline avec deux rangs d'ed entelles, une pointe indienne fond jaune à fleurs blanches, sur son Cou. Il avait devant l'estomac entre son Corsillon et ses langes, un billet ainsi Conçu : Monsieur les pétis que vous javé reçu maicredis a onze jere aprè midi y aout il porté non deydois monsieur mejetantion il son déterréclamer le plutot possible. après avoir visité ledit enfant nous avons reconnu qu'il était du sexe masculin, qu'il paraissait agé de huit jours, l'avons inscrit sous les nom et prénom de Damas romain et avons ensuite ordonné qu'il fût remis à la Commission administrative dudit hospice ; Dequoi

« *N°251, Romain DAMAS, enf[ant] trouvé.*

(…) a comparu Joseph Saint
Jean, âgé de 37 ans, employé à l'hospice des orphelins de cette ville,
y domicilié, lequel nous a déclaré avoir trouvé dans le tour dudit hospice
hier à 11 heures du soir un enfant qu'il nous a présenté lequel était vêtu des

[159] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 31 / 47

effets ci-après désignés : un drapeau en toile blanche, un lange en rouen bleu et blanc tout rapiécé doublé du même, deux autres langes d'indienne fond carmélite à dessin noir dont un est doublé du même et l'autre d'indienne fond gris à dessin rouge, une bande en coton blanc, une chemisette en cabiot blanc, un corsillon en laine carmélite doublé d'indienne fond noir à dessin blanc, un bandeau en mousseline blanche avec un picot au bord, deux coiffes blanches l'une en basin rayé marqué F. et l'autre en mousseline avec deux rangs de dentelles, une pointe indienne fond jaune à fleurs blanches, sur son cou. Il avait devant l'estomac entre son corsillon et ses langes, un billet ainsi conçu : « Monsieur les pétis que vous javé reçu maircredis à onze jere aprè midit 7 aout il porté non deydois monsieur méjétantion il son déléréclamet le pluto possible ». Après avoir visité ledit enfant nous avons reconnu qu'il était du sexe masculin, qu'il paraissait âgé de huit jours, l'avons inscrit sous les nom et prénom de DAMAS Romain et avons ensuite ordonné qu'il fût remis à la Commission administrative dudit hospice (…) »

Concernant le patronyme qui lui a été choisi, ni le prénom, ni le nom ne reprennent l'initiale F présente sur l'une des coiffes. Un St Romain est fêté le 1er août (St Romain de Gérone) mais il est secondaire. Dans les calendriers de l'époque, c'est un St Pierre qui est essentiellement fêté ce jour-là, St Romain l'étant le 28 février[160]. Peut-être l'ont-ils appelé DAMAS à cause de sa coiffe en basin, le damas étant un tissu satiné s'en approchant. Quant aux indiennes ce sont des étoffes de coton aux motifs imprimés. Importées à l'origine d'Inde, elles sont devenues typiques des tissus provençaux qui se développent grandement au XIXe siècle.

[160] Calendrier de 1851 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6938061v (au 16 juin 2023)

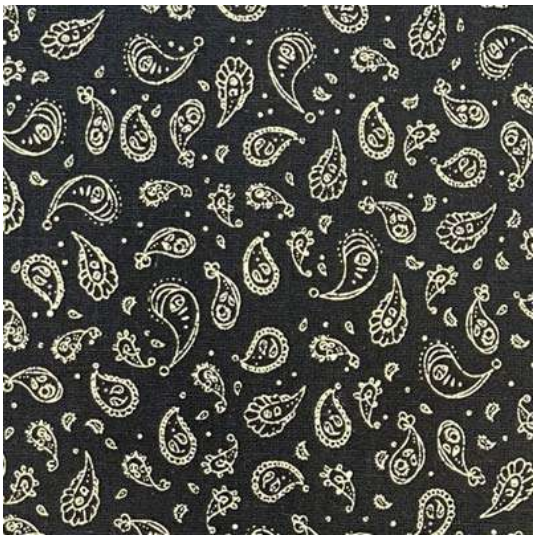

Les indiennes « fond noir à dessin blanc » et « fond jaune à fleurs blanches » auraient pu ressembler à celles-ci[161].

Le tour dont parle l'acte est un **tour d'abandon**. L'ouverture se faisait par la rue : on y déposait l'enfant, on sonnait la cloche puis on tournait le tour afin qu'il soit recueilli. Existant en France depuis le XVIIe siècle et légalisés en 1811, les tours avaient pour but de préserver l'anonymat des mères, de limiter les infanticides et d'éviter à l'enfant de rester peut-être des heures exposé à l'extérieur. Mais accusés petit à petit de favoriser les abandons ils furent fermés en 1863 et remplacés par des « bureaux d'admission » qui préservaient toutefois l'anonymat. Une loi de 1904 les abolit complètement[162].

Tour d'hospice en 1830 (gravure extraite du Nouveau Larousse Universel, 1949)

[161] https://www.tissufiletcompagnie.fr et https://i.etsystatic.com (au 28 mai 2023)
[162] http://geneanneogie.free.fr/les_tours_d%27abandon.htm et https://fr.wikipedia.org/wiki/Tour_d%27abandon (au 28 mai 2023)

Les **marques de reconnaissance** pouvaient être déposées dans des sacs appelés « dépôt des bâtards », des boîtes ou des registres. Malheureusement aucun de ces objets ou cahiers n'ont été conservés aux Archives Hospitalières de Carpentras.

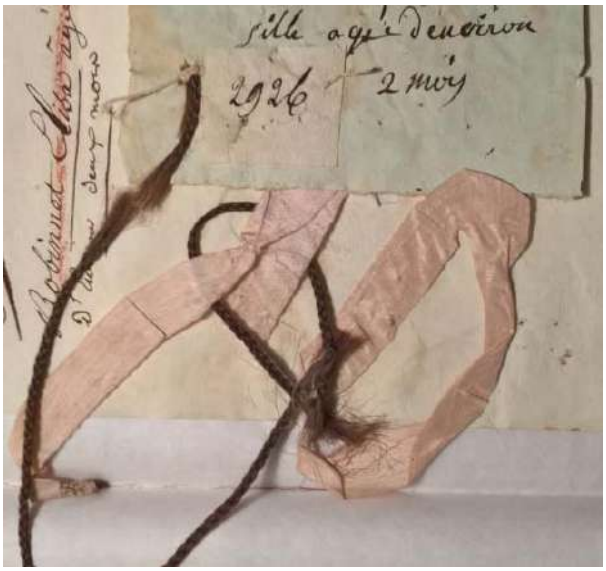

Exemple d'un registre de marques de reconnaissance avec un morceau de ruban et une mèche de cheveux (Archives Départementales de Paris, Enfants assistés 1179, n°2926, Elisa Robinnet, 1813)[163]

Dans le cadre du déménagement des Archives Hospitalières de Carpentras, les consultations sont suspendues jusqu'en 2024. Mais connaissant précisément les noms et dates de naissance des personnes recherchées, le service a eu l'amabilité de me transmettre une numérisation de leurs dossiers d'abandon.

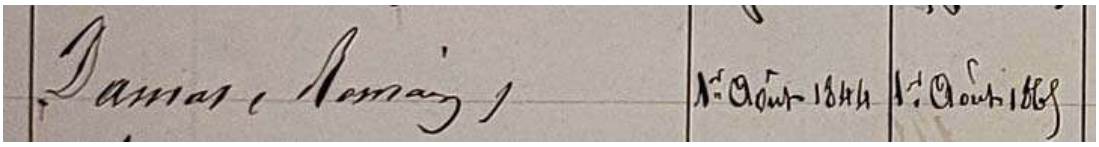

Romain DAMAS est estimé né le 1er août 1844, entré à l'hospice le 7 août de la même année et sorti le 1er août 1865 à sa majorité. Il est précisé que ses effets ont été déposés dans une boîte et mis sous clef. Voici son parcours de nourrice résumé ci-après. Il a surtout été placé dans la Drôme, département voisin au nord du Vaucluse.

[163] ROBIN I. (2020), *Dans les langes, les bonnets et les poches des enfants : les papiers et les objets des abandonnés à Paris (XVIIe – XVIIIe siècle)*. En ligne : https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-02909186, consulté le 11 juin 2023.

Date	Âge	Nourrice	Lieu
21 août 1844	3 semaines	Marie GRAS, épouse d'Antoine POUTET, cultivateur	Montaulieu, Drôme
23 février 1845	6 mois	Rose BORNAUD, épouse de Pierre MOURRE, cultivateur	Rochebrune, Drôme
1er octobre 1850	6 ans	Clément BONROULE	Bellecombe, Drôme
22 octobre 1853	9 ans	Appollonie FAURE, épouse Antoine MARTIN	Puymeras, Drôme
12 avril 1854	9 ans	Armand Marie Henriette femme POLANC	Piégon, Drôme
18 février 1855	10 ans	J. André MARTIN, cultivateur	Buisson, Vaucluse
1er février 1858	13 ans	Jean BOYER	Grignan, Drôme
16 septembre 1858	14 ans	Pierre MOURET	Rochebrune, Drôme
1er janvier 1860	15 ans	Pierre MOURET	Bénivay, Drôme

2. Marie Elizabeth Antoinette JANVIER (1849 – 1935)

Marie Elizabeth Antoinette JANVIER a été abandonnée en 1849 à L'Isle-sur-la-Sorgue au sud du département. Comme nous l'avons vu précédemment, l'hospice de Carpentras était à cette époque le seul dépôt d'enfants trouvés et elle y a donc été élevée. Elle a été nommée JANVIER car elle a été trouvée ce mois-ci. Voici un résumé de l'acte de naissance[164] : « *est comparue Dame Anne Barnouin, âgée de 76 ans, sœur économe de l'hospice d'humanité dudit L'Isle qui nous a déclaré que ayant entendu sur les dix heures du soir du jour d'hier sonner la clochette qui sert pour avertir que l'on demande d'entrer dans le dit hospice, elle se serait levée pour aller ouvrir la porte d'entrée et aurait trouvé sur l'escalier un enfant qu'on y avait laissé et (?) qu'elle nous le présente vêtu de trois langes, dont un bleu et le second de laine, tous les deux mauvais, le troisième d'indienne doublé bon, d'une sangle de toile, d'un corset de laine,*

[164] Archives Départementales de Vaucluse, 2 MIEC 54 / 15

deux fichus et deux calottes (…) âgé d'environ deux jours (…) avons ordonné qu'il fut transporté à l'hospice de Carpentras ».

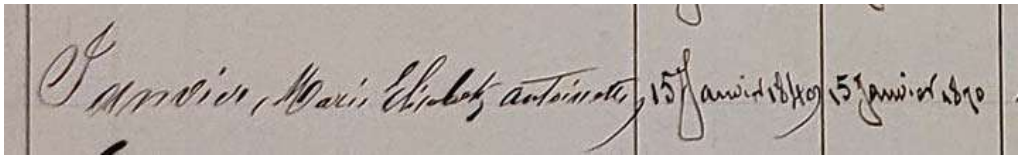

Marie Elizabeth Antoinette est estimée née le 15 janvier 1849, entrée à l'hospice le 18 janvier de la même année et sortie le 15 janvier 1870 à sa majorité. Ses effets ont également été déposés dans une boîte et mis sous clef. Voici également son parcours de nourrice résumé ci-dessous (voir page complète en ANNEXE 5).

Date	Âge	Nourrice	Lieu
19 janvier 1849	4 jours	Rosalie LAUGIER, épouse de Jean HIELY	Ste Euphémie, Drôme
1er août 1849	6 mois	Claire GINIEZ, épouse LYSSERÉE	La-Roche-sur-le-Buis, Drôme
1er août 1861	12 ans	Marie ENDIGNOUX	Idem
1er décembre 1862	13 ans	M. ASTOUD	Crillon-le-Brave, Vaucluse
29 juillet 1863	14 ans	Séraphin CURNIER, époux de Rose MARGUERITE	Vaison-la-Romaine, Vaucluse
29 février 1864	15 ans	M. RINOUX	Cairanne, Vaucluse
12 mai 1864	15 ans	Honoré Casimir LEBRAT	Donzère, Drôme
29 juillet 1864	15 ans	Auguste GUIMAUD	Monteux, Vaucluse
15 janvier 1865	16 ans	M. DAVID	Carpentras, Vaucluse
17 février 1865	16 ans	M. ASTOUD	Crillon-le-Brave, Vaucluse
29 janvier 1867	18 ans	Baptiste BELLOT, aubergiste	Buis-les-Baronnies, Drôme

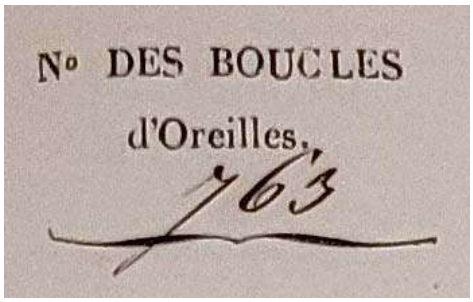

Dans le dossier de Marie comme celui de Romain, il est question de **boucles d'oreilles** numérotées : n°763 pour Marie, n°29 pour Romain. Ces boucles en plomb étaient portées par les enfants de l'assistance publique à partir de 1843 jusqu'à l'âge de 6 ans. Elles remplacèrent le collier frappé du numéro d'enregistrement au bureau des enfants trouvés. Elles permettaient une identification immédiate des enfants, mais surtout, empêchaient les nourrices de substituer un de leurs enfants à un enfant confié, en cas de décès. Plus tard, ces boucles furent abandonnées au profit de l'uniforme. Un seul bijoutier était habilité à les fabriquer en France : Maître Gavard, installé à la Galerie de Chartres au Palais Royal à Paris[165].

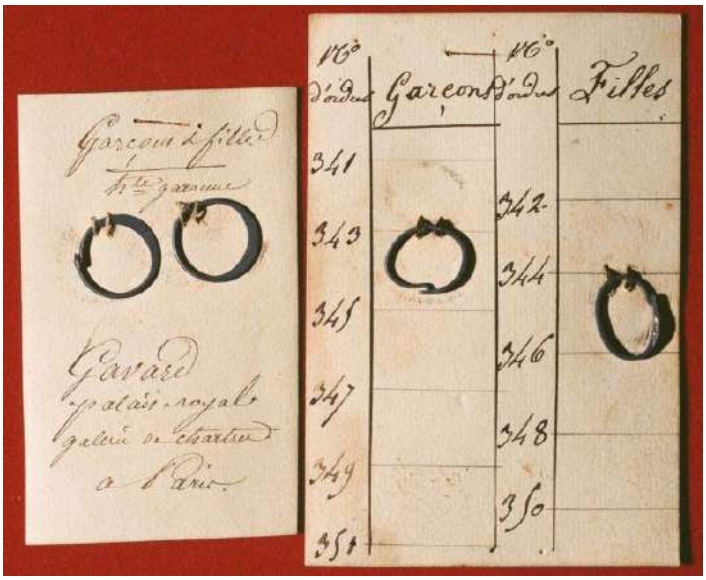

Source : Archives Départementales de Haute-Garonne

Lorsque Marie JANVIER apparaît donc chez les ARCUSI dans le recensement daté du 18 mai 1872, elle a déjà 23 ans bien qu'elle apparaisse sous le terme « *enfant assisté* ». Je voulais ajouter ici une grossesse de Marie avant qu'elle ne se marie et que j'ai découvert par hasard sur Geneanet à travers deux jumeaux nommés JANVIER nés à Séguret le 13 mai 1872. Je les ai retrouvés ensuite dans les TD puis les actes où le déclarant n'est autre que Joseph Blaise ! Par contre il n'a pas signé, déclarant ne pas savoir : mais on sait que ce n'est pas vrai puisqu'il a signé de nombreux actes antérieurs. Cette naissance semble avoir été vaguement dissimulée mais de façon très approximative puisque de plus tout le monde devait bien connaître Joseph Blaise dans ce village de quelques 1.200 habitants en 1872[166]. L'acte précise que Marie est couturière et qu'elle a accouché chez Joseph Blaise, quartier de la place. Les deux enfants

[165] https://www.institutdugrenat.com/2018/05/boucles-doreilles-des-enfants-trouves-epoque-louis-philippe (au 28 mai 2023)

[166] 1153 habitants exactement au recensement de 1872 (Archives Départementales de Vaucluse, 6 M 225).

sont une fille mort-née sans prénom et un garçon qui ne vivra que 24 heures : Aman Vital. Nous avons vu que ces deux prénoms particuliers sont caractéristiques des Arcusi, ce qui me laisse penser que le père putatif est issu de cette famille. Soit Joseph Blaise (64 ans à l'époque des faits) ou Just Aman (23 ans) que Marie épousera trois ans plus tard. Just Aman n'apparaît pas lors de ce recensement. Nous avons également vu qu'il n'était pas au service militaire puisqu'exempté. Peut-être est-il parti travailler ailleurs. Il n'est pas dans le recensement de Sablet en tout cas.

Marie Elizabeth Antoinette JANVIER et Just Aman ARCUSI, début du XXe siècle
(Collection personnelle)

B. Jacques Michel ARCUSI : à la poursuite du cadet volant

Jacques Michel, né le 29 septembre 1861[167], est le dernier fils de Joseph Blaise ayant vécu. Son parcours est typique des cadets qui ne peuvent compter sur les terres familiales notamment lorsqu'il y a trop d'enfants. Dans les campagnes, on ne se déplaçait en général que de quelques kilomètres pour vivre et trouver un conjoint. Mais poussés par le travail, des cadets pouvaient aller en ville, voire même la très grande ville comme Paris.[168] Retracer (à peu près) le parcours de Jacques Michel me prendra plusieurs jours car il n'aura cessé de déménager.

J'ai d'abord vu sur Geneanet qu'il s'était marié à 23 ans le 1er août 1885 à Aubignan[169] avec Rose Julie ROUBINEAU (née le 19 février 1865 au même endroit)[170]. Sur l'acte de mariage, il est dit charron[171], elle couturière. Il vit à Châteaurenard[172], elle à Aubignan. Ils n'ont pas passé de contrat de mariage. Parmi les témoins il y a Just Aman (35 ans, cultivateur) le frère aîné de Jacques Michel. Il est précisé que le marié ayant prouvé qu'il n'avait plus d'aïeux paternels ou maternels, il pouvait « *vu son âge se marier sans autorisation d'un conseil de famille* » et sans également « *autorisation militaire* ». Ses deux parents sont effectivement décédés en 1883 et en vérifiant son registre matricule j'apprends qu'il a été réformé le 11 juin 1883 pour une flexion permanente de l'index droit suite à un accident survenu en service commandé qui a sectionné des tendons extenseurs.[173] Sur ce matricule je vois aussi qu'en 1882 il habitait au Thor[174] : il a déjà l'habitude de bouger. Et ayant été réformé, je ne pourrai pas me servir de sa fiche matricule pour connaître ses différentes adresses[175].

Sur Geneanet, il n'y a que sa naissance ou son mariage (en tout cas parmi les ressources gratuites). Dans ces deux actes, il n'y a pas de mention dans la marge. Je me dis alors qu'ils ont dû vivre après leur mariage à Châteaurenard ou Aubignan. Je compile les TD de ces communes

---

[167] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 126 / 7
[168] Cours de M. Sylvain OLIVIER sur « La Transition Démographique au XVIIIe siècle », DU de Généalogie de l'Université de Nîmes (2023).
[169] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 4 / 18. Aubignan est à une quinzaine de kilomètres de Séguret.
[170] Archives Départementales de Vaucluse, 1 E 4 / 13
[171] Un charron était un artisan spécialiste du bois et du métal. Il concevait, fabriquait, entretenait et réparait les véhicules avant la motorisation (voitures communes de transport ou de charge, engins agricoles et artisanaux, ...).
[172] Commune des Bouches-du-Rhône à presque 60 kilomètres de Séguret.
[173] Archives Départementales de Vaucluse, 1 R 1159 (classe 1881).
[174] Commune entre Avignon et L'Isle-sur-la-Sorgue.
[175] Un homme en âge de servir devait théoriquement se signaler à chaque changement d'adresse. Ceci dans le but d'être mobilisé en cas de besoin.

sur vingt ans pour trouver des naissances ou des décès. Mais rien dans ces communes, ni celles environnantes. Cela me prend un certain temps.

Je pense ensuite aux TSA. Aubignan est rattaché au bureau d'enregistrement de Carpentras, Séguret à Vaison-la-Romaine. Je compile tous les volumes jusqu'aux années 1940[176]. Je ne trouve pas Jacques Michel mais je trouve son épouse dans la table 1940-1943 du bureau de Carpentras[177]. Elle est décédée le 2 juin 1926 à Avignon, dite sans profession et veuve Arcusi. Cela me donne déjà une piste de lieu de vie et une borne pour la date de décès de Jacques Michel.

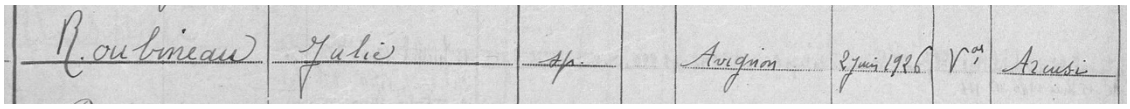

Je cherche alors dans les Archives Municipales d'Avignon mais les TD en ligne s'arrêtent à 1912. Je ne trouve pas d'Arcusi décédé entre 1885 et 1912. Les registres d'actes de décès en ligne vont par contre jusqu'en 1919. Et je trouve Jacques Michel décédé le 25 mai 1913[178]. Sa date de naissance n'est pas la bonne (29 novembre 1860 au lieu du 29 septembre 1861) mais son lieu de naissance et ses parents correspondent. Il est décédé intra-muros au 15 rue des infirmières, non déclaré par sa veuve ou un enfant. Par la suite j'explore toutes les TD de naissances de 1885 à 1912 mais je ne trouve pas d'Arcusi.

Je décide de consulter les listes électorales en remontant le temps à partir de 1913 et je l'y trouve inscrit de 1909 à 1913, par contre à l'adresse 2 place Pignotte (en centre-ville aussi).

Je consulte ensuite les recensements d'Avignon :

- **1911 (canton Nord)**[179] : pas d'ARCUSI au 2 place Pignotte ou aux autres numéros de la place, ni au 15 rue des infirmières.

- **1921 (canton Nord)**[180] : je trouve sa veuve au 15 rue des infirmières sous son nom d'épouse, et je vois enfin apparaître des enfants nées à Nîmes (!) : Rose ARCUSI née en 1888

[176] Cela me permettra au passage de trouver Bertille ARCUSI l'une des sœurs aînées de Jacques Michel), décédée le 29 septembre 1925 à Monteux (19 Q 5333).
[177] Archives Départementales de Vaucluse, 1270 W 1096
[178] Archives Municipales d'Avignon, 1 E 149
[179] Archives Municipales d'Avignon, 1 F 36
[180] Archives Municipales d'Avignon, 1 F 38

et Isabelle née en 1890. La mère et Isabelle travaillent chez Gagnière[181] respectivement comme « *rabatteuse* » et « *culotière* », des métiers d'ouvrières textile.

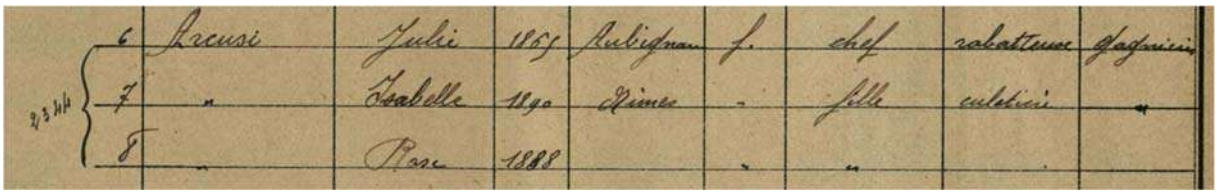

6	Arcusi	Julie	1865	Rubignan	f.	chef	rabatteuse	Gagnière
7	"	Isabelle	1890	Nîmes	-	fille	culotière	"
8	"	Rose	1888		-	"		

- **1926 (canton Nord)**[182] : je retrouve le même foyer de trois personnes. Isabelle s'appelle Elisabelle, Rose apparaît sous le prénom de Jeanne et elle est employée au PTT[183]. La mère ne travaille plus.

- **1931 (canton Nord)**[184] : il n'y a plus personne à cette adresse.

Je fais ensuite les TD et l'état civil de Nîmes. La première enfant du couple est bien Rose Jeanne ARCUSI née le 19 février 1888 au 14 rue des Bons Enfants[185]. Il est marqué dans la marge qu'elle s'est mariée le 22 février 1934 avec Marius Benjamin MARTIN à St-Nazaire-le-Désert (Drôme)[186]. Leur deuxième fille est bien Isabelle Eugénie ARCUSI née le 8 février 1890 au 22 rue Papin. Il n'y a pas de note en marge. Je parcours les TD de 1886 à 1898 pour voir s'ils n'ont pas eu d'autre enfant mais je n'en trouve pas. Il y a des lacunes pour 1893 et 1899 mais parcourir les registres d'état civil me prendrait trop de temps car, la ville étant importante, il y a à peu près 300 pages par année.

Je décide alors de parcourir les recensements de Nîmes en commençant par 1891[187]. Je tâtonne un peu pour trouver les bons cantons. Rue des Bons Enfants, je ne trouve pas d'Arcusi. Rue Papin, je n'en trouve pas au n°22 mais au n°11 dans la maison de la Veuve Guillot. Ils ne sont que quatre sous les prénoms Michel, Isabelle, Julie et Jeanne. Le père est toujours charron, la mère sans profession. Dans le recensement de 1896 je ne trouve plus personne à aucune adresse.

[181] Gagnière & Fils était une manufacture de vêtements dans le centre-ville au 49 rue Thiers.
[182] Archives Municipales d'Avignon, 1 F 40
[183] Postes, Télégraphes et Téléphones.
[184] Archives Municipales d'Avignon, 1 F 42
[185] Archives Départementales du Gard, 5 E 6722
[186] Cet acte est consultable sous la côte 4 E 9546 aux Archives Départementales de la Drôme. Je n'ai pas fait le voyage. Je n'ai pas trouvé l'acte non plus sur Geneanet ou Filae.
[187] Archives Départementales du Gard, 6 M 271

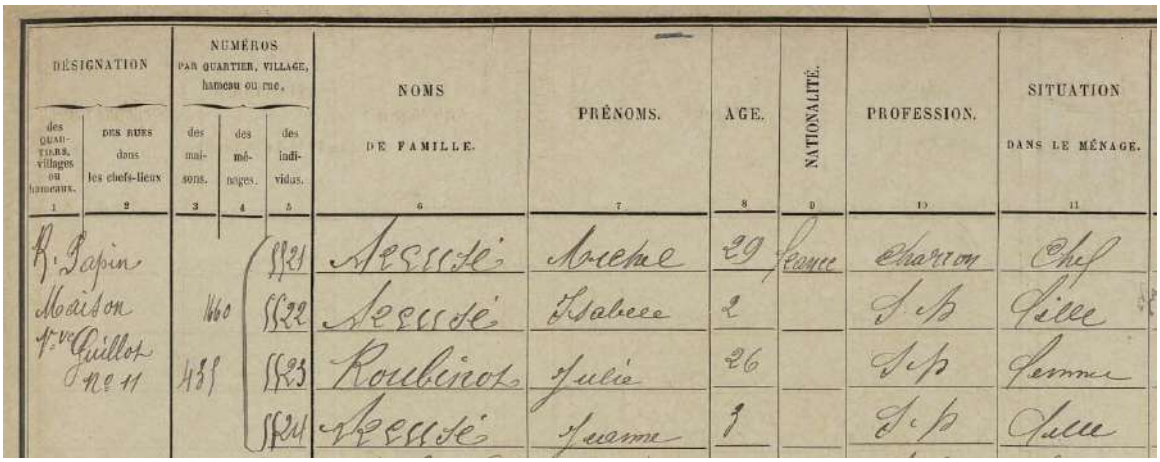

DÉSIGNATION des quartiers, villages ou hameaux. 1	DÉSIGNATION des rues dans les chefs-lieux 2	NUMÉROS par quartier, village, hameau ou rue. des maisons. 3	des ménages. 4	des individus. 5	NOMS de famille. 6	PRÉNOMS. 7	AGE. 8	NATIONALITÉ. 9	PROFESSION. 10	SITUATION dans le ménage. 11
R. Papin				5521	Accusé	Michel	29	France	Charron	Chef
Maison		1160		5522	Accusé	Isabelle	2		S.P.	Fille
1er Guillot				5523	Roubinot	Julie	26		S.P.	Femme
n° 11		439		5524	Accusé	Jeanne	1		S.P.	Fille

Je voudrais alors voir les listes électorales mais elles ne sont pas sur le site internet des Archives Départementales du Gard. Peut-être sont-elles aux Archives Municipales mais ils n'ont pas de service en ligne. Je n'ai pas eu l'opportunité de suivre cette piste.

Je recherche alors « au petit bonheur la chance » sur Filae où j'ai pris un abonnement temporaire et je tombe sur un recensement à Entraigues (Vaucluse) de 1906[188]. Jacques Michel est alors son propre patron et il a même un ouvrier vivant à demeure : Paul FLORET né en 1883 à « *Vacoiras* » (cette commune n'existe pas en France, peut-être est-ce Vacqueyras).

Il y a encore des manques dans la chronologie mais le parcours est plus clair. Voici donc un résumé des différents lieux de vie de Jacques Michel que j'ai pu recenser :

Années	Lieux de vie	Sources
1861-1876	Séguret (84)	Acte de naissance, recensement
1882	Le Thor (84)	Fiche matricule
1882-1883	Service militaire	Idem
1885	Châteaurenard (13)	Acte de mariage
1888-1891	Nîmes (30)	Actes de naissance, recensement
1906	Entraigues (84)	Recensement
1909-1913	Avignon (84)	Listes électorales, acte de décès

[188] Archives Départementales de Vaucluse, 6 M 121

Pour les décès de ses filles je n'ai pas trouvé de date exacte. En parcourant retronews.fr, j'ai trouvé Isabelle ARCUSI dans la rubrique nécrologie de *La Semaine Mondaine d'Avignon* du 20 juillet 1927. Elle est décédée vers cette date à 37 ans et habitait Place des Carmes. Les Archives Municipales d'Avignon m'informent que les registres d'état civil postérieurs à 1922 sont consultables au service d'état civil d'Avignon. Je ne pourrai pas prendre le temps de m'y rendre.

Décès. — Barbantan François, 60 ans, rue St-Charles — Grimaud Elisabeth, v. Avy, 48 ans, hôpital 70 — Aniel Marguerite, v. Bourges, 42 ans, ch. des Sources — Germain Eugène, 63 ans, rue Persil — Jullien Joseph 51 ans, route de Tarascon — Jean Gustave, 74 ans, hôpital 70 — Macé Arthur, 78 ans, hospice St-Louis — Arcusi Isabelle, 37 ans, place des Carmes — Varizat Eugénie, v. Marcellin, 64 ans, hospice Sixte-Isnard — Costès Auguste, 37 ans, boulevard St-Roch — Allard Anne, ép Masson, 78 ans, ch. de l'Arrosaire — Donadieu Marie, v. Aubert, 76 ans, hospice St-Louis — Imbert Louis, 19 ans, hôpital 70 — Gorlier Jean, 48 ans, chemin de Courtine — Sabatier Thérèse, v. Michel, 64 ans, rue St-Agricol — André Léon, 67 ans, rue Rempart St-Michel — Derve Louis, 60 ans, rue Guillaume-Puy — Rosati Jeanne, 35 jours, rue Carreterie — Ganossoly Félix, 70 ans, rue de l'Amouyer.

PENSIONS CIVILES

Par décret du 4 juillet 1939, sur le rapport du ministre des finances, les cinquante-neuf pensions civiles ci-après sont approuvées:

Postes et télégraphes.

ARCUSI (Rose-Jeanne), femme MARTIN, receveuse; 31 ans 1 mois 26 jours de services. — Pension avec jouissance du 11 mars 1939 ..... 9.452 fr.

Je retrouve aussi sur retronews.fr la trace de Rose Jeanne dans un extrait du Journal Officiel du 10 juillet 1939 concernant les pensions civiles approuvées le 4 juillet pour les Postes et Télégraphes : « *Arcusi Rose Jeanne femme Martin, receveuse : 31 ans 1 mois 26 jours de services. Pension avec jouissance du 11 mars 1939… 9.452 fr[rancs]* ». Je suppose qu'elle est décédée dans la Drôme où elle s'est mariée en 1934 mais ici encore je n'aurai pas l'occasion de faire le déplacement.

C. Parmi les petits-enfants

1. Dossiers militaires

Si Joseph Blaise et son fils Just Aman ont été exemptés pour faiblesse de constitution[189], ce n'est pas le cas des quatre fils de Just Aman qui ont tous été incorporés. Ils ont par contre tous connu un parcours militaire différent :

[189] Archives Départementales de Vaucluse, R 952 et 959

- **Paul Aimé ARCUSI (1876 – 1942), classe de 1896[190] :**

Maçon aux cheveux et yeux bruns, il mesure 1 m 66 et son matricule d'enregistrement est le n°482. Il est incorporé le 15 novembre 1897 dans le 2e Régiment du Génie[191], mis en disposition le 22 septembre 1900 et en réserve le 1er novembre 1900. Il a eu un certificat de bonne conduite. Il passe ensuite en exercices en mars-avril 1905 puis en février-mars 1907. Rappelé à la mobilisation générale de 1914, il est démobilisé en janvier 1919 et mis en congé illimité le 27 janvier 1919. Il fait campagne contre l'Allemagne du 4 août au 17 octobre 1914 puis passe aux Armées du 18 octobre 1914 au 27 janvier 1919 (voir ANNEXE 6).

Paul Aimé ARCUSI, sa femme Eugénie Adélaïde ROUX et leur fils Edmond Eugène ARCUSI (mon grand-père) entre 1907 et 1914 (Collection personnelle, photographe : Paul Miésienski à Avignon)

- **Aman Joseph ARCUSI (1879 – après 1906), classe de 1899[192] :**

Maçon aux cheveux châtain clair et yeux châtains, il mesure 1 m 60 et son matricule de recrutement est le n°611. Il est dans un premier temps dispensé car son frère Paul est au service. Puis il est incorporé le 14 novembre 1900 dans le 58e Régiment d'Infanterie, mis en disposition le 21 septembre 1901 et en réserve le 1er novembre 1903. Il a eu un certificat de bonne conduite. Il passe ensuite en exercices en août-septembre 1906. Mais sans que la raison soit expliquée, il est « *déclaré insoumis le 12 avril 1911* ». À la « *mobilisation générale du 2 août 1914* » il ne

[190] Archives Départementales de Vaucluse, R 1232
[191] https://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9nie_militaire (au 13 juin 2023) : le génie militaire (souvent abrégé en « le génie » lorsqu'il désigne « l'arme du génie » de la force armée terrestre d'un État) est l'ensemble des techniques d'attaque et de défense des places, des postes, et de construction des infrastructures nécessaires aux armées au combat.
[192] Archives Départementales de Vaucluse, R 1248

se présente pas, ce qui lui vaut son « *deuxième délit d'insoumission (art[icle] 14 de l'instruction m[inistériel]le du 20 mars 1906)* ». Il est rayé de l'insoumission le 6 décembre 1932 pour prescription.[193]

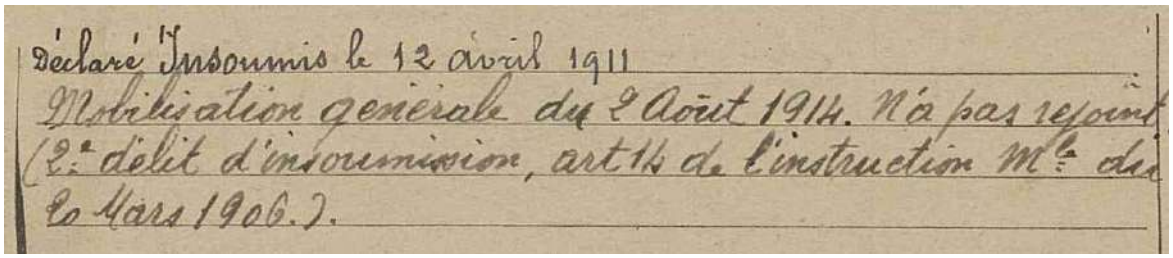
Déclaré Insoumis le 12 avril 1911
Mobilisation générale du 2 Août 1914. N'a pas rejoint
(2e délit d'insoumission, art 14 de l'instruction Mle du
20 Mars 1906.).

- **Albert Louis ARCUSI (1882-1904), classe de 1902[194] :**

Maçon aux cheveux et yeux châtain foncé, il mesure 1 m 53 et son matricule de recrutement est le n°805. Il est incorporé le 16 novembre 1903 au 55e Régiment d'Infanterie à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) et décède le 5 septembre 1904 à l'hôpital civil d'Entrevaux (Alpes de Haute-Provence). La raison du décès n'est pas précisée.

SIGNALEMENT.

Cheveux châtain, sourcils châtain foncé
yeux châtain foncé, front ordinaire
nez moyen, bouche moyenne
menton rond, visage ovale
Taille : 1 m. 53,3 cent. Taille rectifiée : 1 m. ___ cent.

Signalement complet d'une fiche matricule, ici Albert Louis : cheveux, sourcils et yeux châtain foncé, front ordinaire, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, 1 m 53.

- **Denis Edmond ARCUSI (1893-1973), classe de 1913[195] :**

Cultivateur aux cheveux et yeux châtains, il mesure 1 m 57 et son matricule de recrutement est le n°1294. Noté soutien de famille, il est tout de même incorporé au 52e Régiment d'Infanterie à Montélimar le 28 novembre 1913 et part aux armées le 2 août 1914. Fait prisonnier le 27 septembre 1914 à Chaulnes (Somme), il est interné à Niederz-Wechien et rapatrié 15 décembre 1918. Il passe ensuite au 58e Régiment d'Infanterie le 27 février 1919 avant de partir en congé illimité le 1er septembre 1919. Il a obtenu un certificat de bonne conduite. Il est également noté qu'il bénéficie d'une affectation spéciale dans l'administration des chemins de fer du PLM

[193] Le recensement de 1906 de Vacqueyras (6 M 238), dans lequel Aman Joseph vit chez son frère Paul Aimé, est la dernière trace que j'ai trouvée de lui.
[194] Archives Départementales de Vaucluse, R 1263
[195] Archives Départementales de Vaucluse, R 1318

(Paris-Lyon-Marseille) comme homme d'équipe à Avignon le 5 septembre 1921, à La Voulte-sur-Rhône (Ardèche) en avril 1927, à Privas en octobre 1927 puis de nouveau à Avignon à partir de 1933.

2. Dossiers scolaires

Pour finir j'ai eu la chance de retrouver aux Archives quelques dossiers scolaires des garçons ARCUSI, DAMAS et GONTIER avec l'appréciation de leur instituteur[196]. L'école des garçons fut dans l'actuelle mairie jusqu'en 1899, les classes se trouvant à l'étage. L'école des filles quant à elle était près de l'église paroissiale dans l'ancien hôpital. Une délibération du conseil municipal de 1853 instaure que leurs institutrices appartiendraient à une congrégation religieuse. Mais en 1883 la décision est prise d'édifier un groupe scolaire de trois classes qui est inauguré en 1899.[197]

- **Aman Joseph ARCUSI (1879 – ?) :**

Il sort de l'école définitivement le 23 mars 1891 à l'âge de 11 ans :

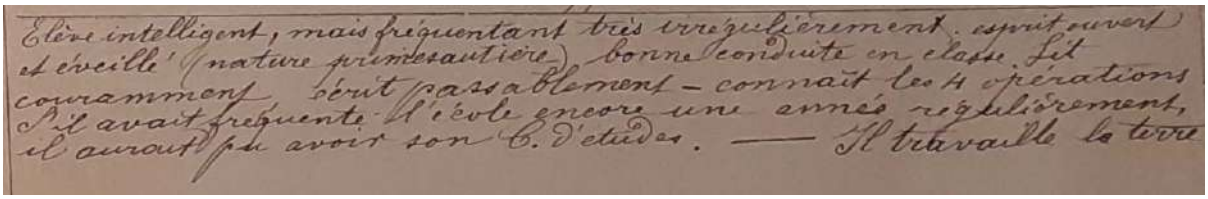
Elève intelligent, mais fréquentant très irrégulièrement. esprit ouvert et éveillé (nature primesautière) bonne conduite en classe. Lit couramment, écrit passablement – connaît les 4 opérations. S'il avait fréquenté l'école encore une année régulièrement, il aurait pu avoir son C. d'études. — Il travaille la terre

« Elève intelligent, mais fréquentant très irrégulièrement. Esprit ouvert et éveillé (nature primesautière). Bonne conduite en classe. Lit couramment, écrit passablement. Connaît les 4 opérations. S'il avait fréquenté l'école encore une année régulièrement il aurait pu avoir son C[ertificat] d'études. Il travaille la terre. »

[196] Archives Départementales de Vaucluse, 1 T 783
[197] FOYER RURAL DE SÉGURET (1985), *Une communauté villageoise en Provence : Séguret*, Avignon : Editions A. Barthélemy (collection Territoires).

- **Denis Zéphirin GONTIER (1880 – 1951) :**

Il obtient son certificat d'études le 27 juin 1893 et quitte définitivement l'école le 14 août 1894 à l'âge de 14 ans : « *Docile, studieux, appliqué. A fréquenté l'école encore une année après l'obtention de son certificat d'études. Travaille la terre.* »

- **Albert Louis ARCUSI (1882 – 1904) :**

Il quitte l'école une première fois le 21 juillet 1894, revient le 12 novembre 1894 et la quitte définitivement le 8 avril 1894. L'instituteur note une « *fréquentation toujours très irrégulière* » :

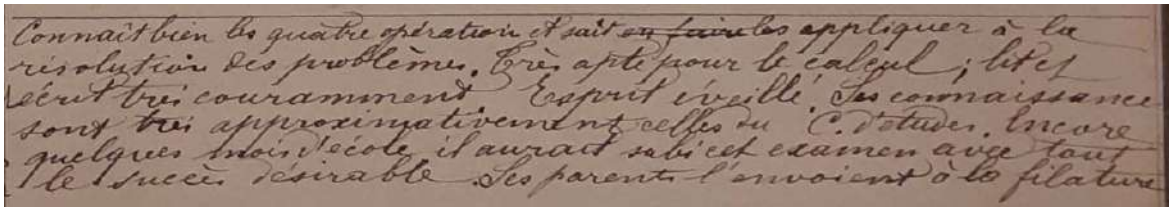
Connaît bien les quatre opérations et sait ~~en faire~~ les appliquer à la résolution des problèmes. Très apte pour le calcul ; lit et écrit très couramment. Esprit éveillé. Ses connaissances sont très approximativement celles du C. d'études. Encore quelques mois d'école il aurait subi cet examen avec tout le succès désirable. Ses parents l'envoient à la filature

« *Connaît bien les quatre opérations et sait les appliquer à la résolution des problèmes. Très apte pour le calcul ; lit et écrit très couramment. Esprit éveillé. Ses connaissances sont très approximativement celles du c[ertificat] d'études. Encore quelques mois d'école il aurait subi cet examen avec tout le succès désirable. Ses parents l'envoient à la filature.* »

- **Fernand Antoine DAMAS (1883 - 1971) :**

Il sort définitivement de l'école le 22 mars 1895 à l'âge de 11 ans : « *Instruction primaire correspondant aux connaissances du Cours Moyen. Travaille la terre.* »

- **Denis Edmond ARCUSI (1893 – 1973) :**

Il obtient son certificat d'études le 4 juin 1907 et quitte définitivement l'école le 5 juin 1907 à l'âge de 13 ans : « *Bon élève, intelligent, travailleur. Aide à ses parents et les remplace au besoin comme fourrier.* »

J'ai enfin trouvé des photos de classe des années 1890 des classes de garçons et de filles dans la monographie sur Séguret[198]. Les photos, identifications et témoignages viennent de Louis GONTIER, l'un des arrière-petits-fils de Joseph Blaise. Il raconte à propos de l'instituteur : « *c'était un véritable branquignole. Il arrivait à l'heure de la récréation, revenant de la chasse avec ses appeaux.* »

La classe des garçons de Séguret en 1890

1 – Paul Aimé ARCUSI (mon arrière-grand-père)

2 – M. Lacroix l'instituteur

3 – Zéphirin Denis GONTIER (père de Louis GONTIER)

4 – Aman Joseph ARCUSI

5 – Fernand Antoine DAMAS

[198] FOYER RURAL DE SÉGURET (1985), *Une communauté villageoise en Provence : Séguret*, Avignon : Editions A. Barthélemy (collection Territoires).

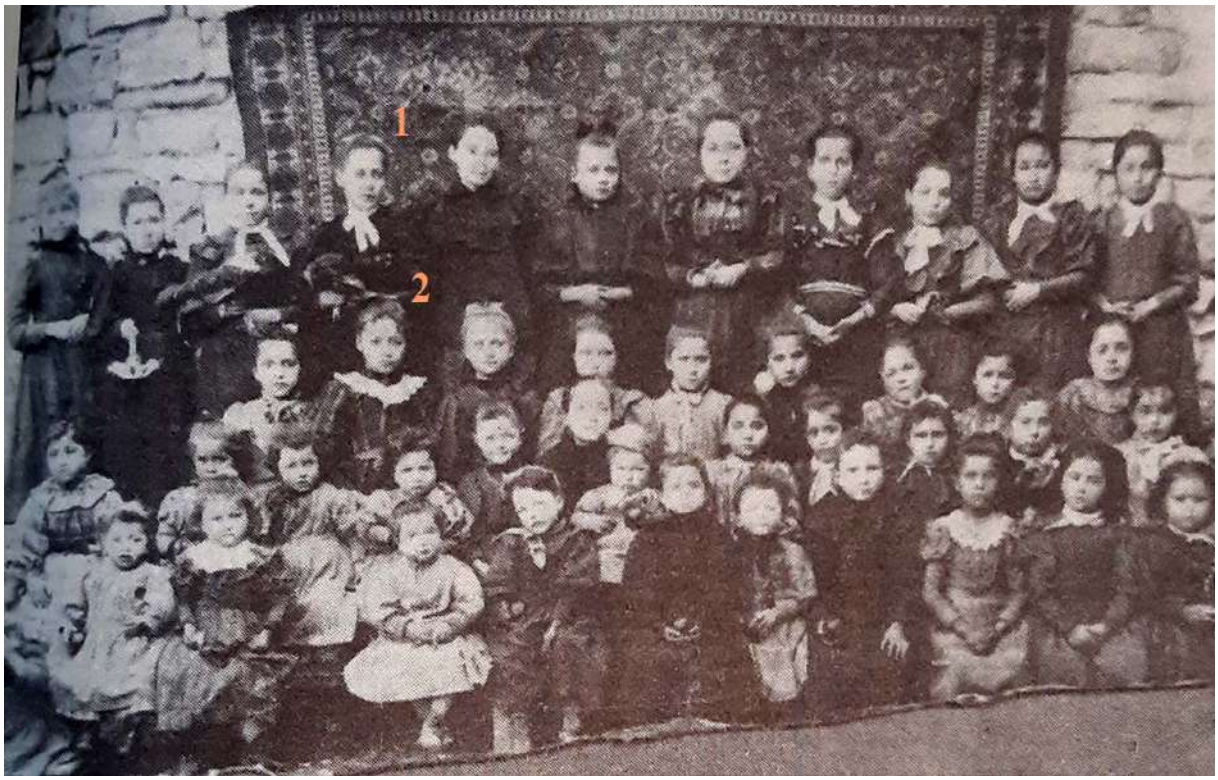

La classe des filles à la cure de Séguret vers 1896-1897

1 – Marie Régina ARCUSI

2 – Valérie BRUSSET (1885 – 1942, mère de Louis GONTIER)

CONCLUSION

Ainsi s'achève cette exploration de l'arbre généalogique de Joseph Blaise ARCUSI et Marie Louise MARCEL. La tâche fut loin d'être aisée mais elle fut passionnante. Comme nous l'avait expliqué notre directeur de recherches M. Cosson, il existe au-delà du squelette de l'état civil, un monde infini de pistes archivistiques qui permettent de donner de la chair, de redonner vie aux familles : recensements, listes électorales, dossiers militaires, documents notariés, fiscaux ou encore fonciers, … Des clés sont bien sûr nécessaires pour les dénicher, les explorer et les comprendre, et il me reste encore beaucoup à apprendre pour les maîtriser. Mais une fois la perspective de nouveaux éléments en ligne de mire, il a été bien difficile de ne pas tout mettre en œuvre pour aller jusqu'au bout, même si la frustration d'avoir des interrogations fait partie du jeu.

Ce mémoire qui m'a permis d'éclairer d'un jour nouveau ma recherche généalogique familiale fixe déjà sur le papier une somme certaine d'informations. Mais il n'est pas une fin en soi. Il m'a donné envie d'aller encore plus loin et me laisse entrevoir encore de nombreuses possibilités de nouvelles découvertes et d'approfondissements. Non seulement pour cette branche mais aussi toutes les nouvelles à venir, qu'elles soient de souche ou greffées ; ou bien pour tous les arbres à venir d'un tout autre horizon…

Marie Elizabeth Antoinette JANVIER avec son arrière-petit-fils Paul Joseph Eugène ARCUSI (mon oncle) à Vacqueyras, 1er août 1933 (Collection personnelle)

Arbre d'ascendance de Joseph Blaise ARCUSI

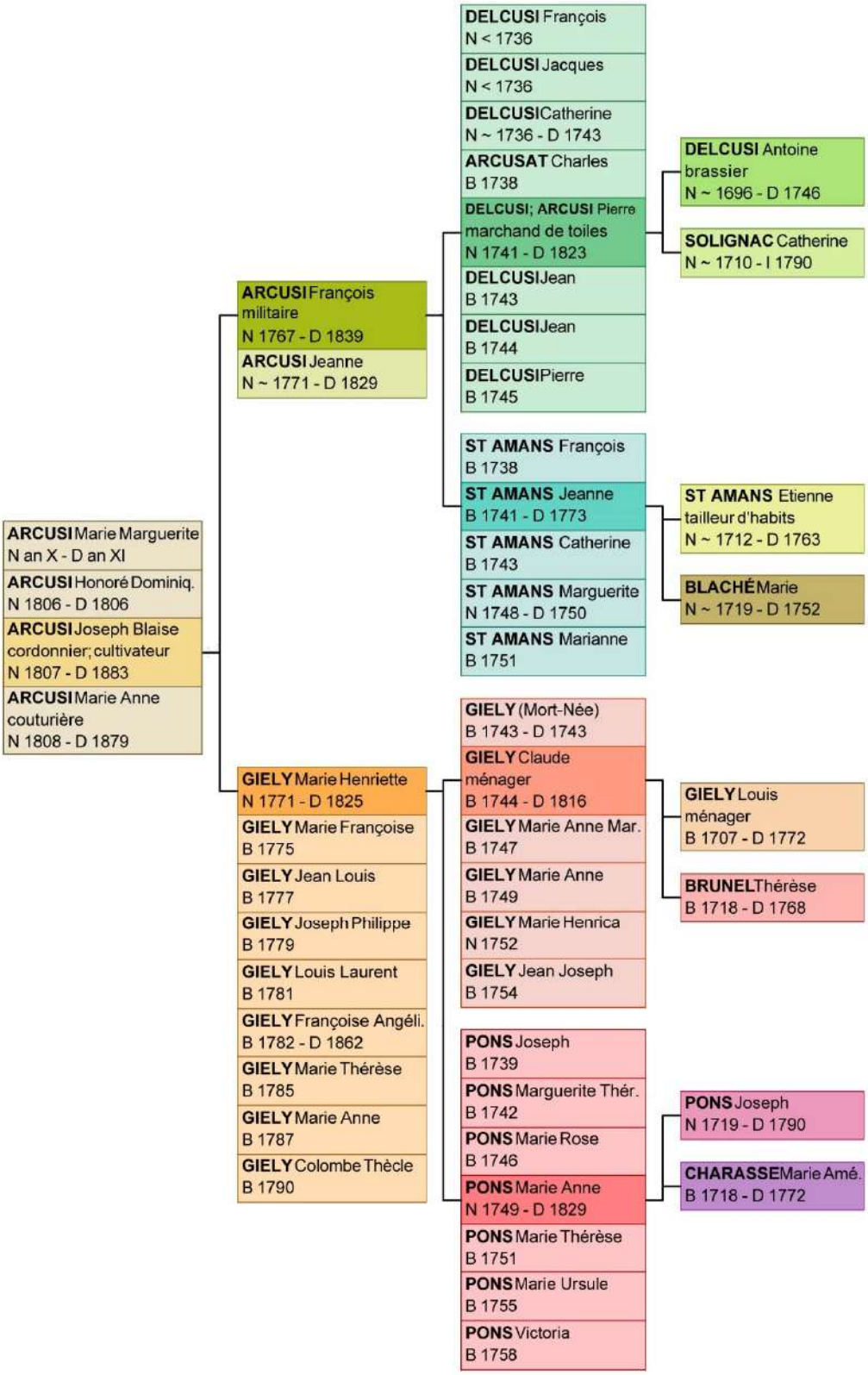

Arbre réalisé avec Heredis

Arbre d'ascendance de Marie Louise MARCEL

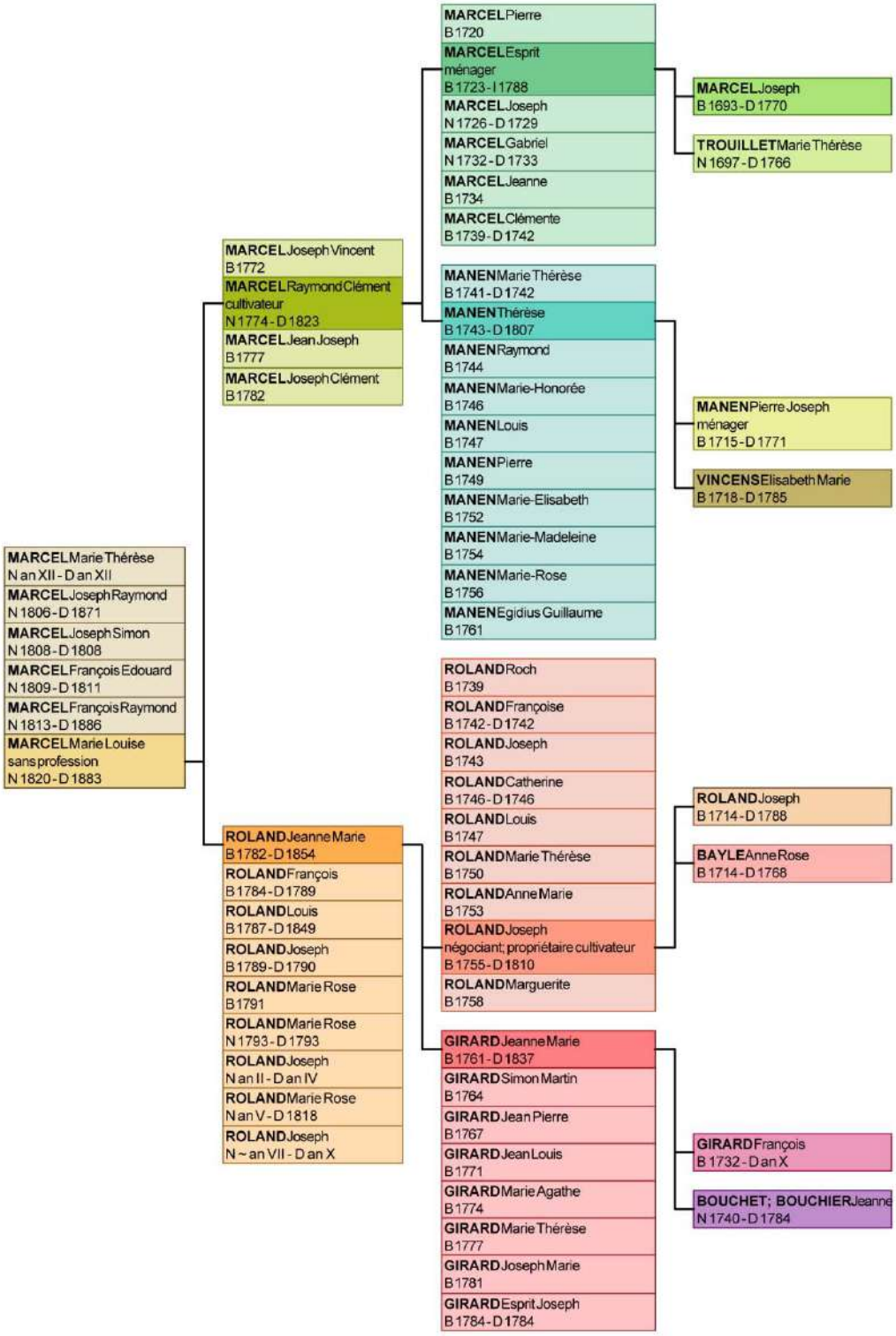

Arbre réalisé avec Heredis

Arbres de descendance simplifiés

Joseph Blaise ARCUSI (1807-1883) ♥ 1843 **Marie Louise MARCEL (1820-1883)**

Vital Marcel (1844-1851)

Jean-Baptiste Frédéric (1845-1845)

Marie Victorine Louise (1847-1848)

Just Aman (1849-1926)

Marie (1850-1879)

Marie-Louise (1853-1921)

Bonaventure (1855-1857) & Marie (1855-1855)

Bertille (1857-1925)

Lucrèce (1859-1930)

Jacques Michel (1861-1913)

Jean-Baptiste Gaspard (1865-1865)

Just Aman ARCUSI (1849-1926) ♥ 1875 **Marie Elizabeth A. JANVIER (1849-1935)**

Paul Aimé (1876-1942)

Aman Joseph (1879- après 1906) & Louis Irma (1879-1914)

Albert Louis (1882-1904)

Julie Marie Joséphine (1884-1884)

Marie Régina (1885-1942)

Marie Louise Joséphine (1887-1892)

Marie Mathilde (1889-1890)

Denis Edmond (1893-1973)

Joseph GONTIER (1839-1909) ♥ 1879 **Marie ARCUSI (1850-1928)**

Denis Zéphirin (1880-1951)

Léopold (1885-1886)

Romain DAMAS (1844-1918) ♥ 1882 **Marie-Louise ARCUSI (1853-1921)**

Fernand Antoine (1883-1971)

Berthe Antoinette (1885- ?)

Eléonore Clémentine (1887-1968)

Edouard Louis (1891-1891)

Marcel Blaise (1898-198?)

Jacques Michel ARCUSI (1861-1913) ♥ 1885 **Rose Julie ROUBINEAU (1865-1926)**

Rose Jeanne (1888- après 1939)

Isabelle Eugénie (1890-1927)

ANNEXE 1

Carte du Vaucluse

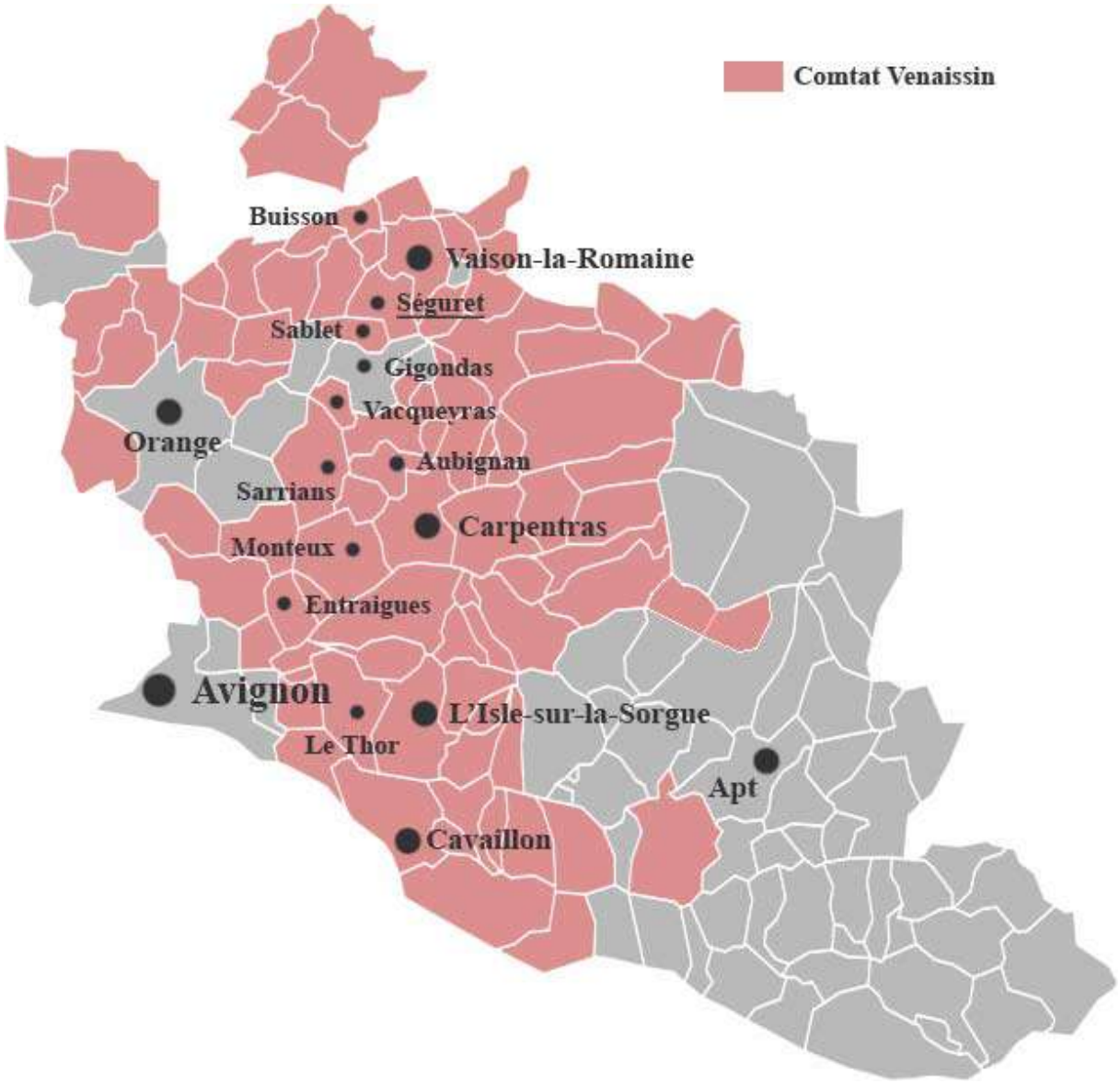

D'après la carte en ligne des Archives Départementales de Vaucluse

ANNEXE 2

Contrat de mariage ARCUSI – MARCEL (1843)

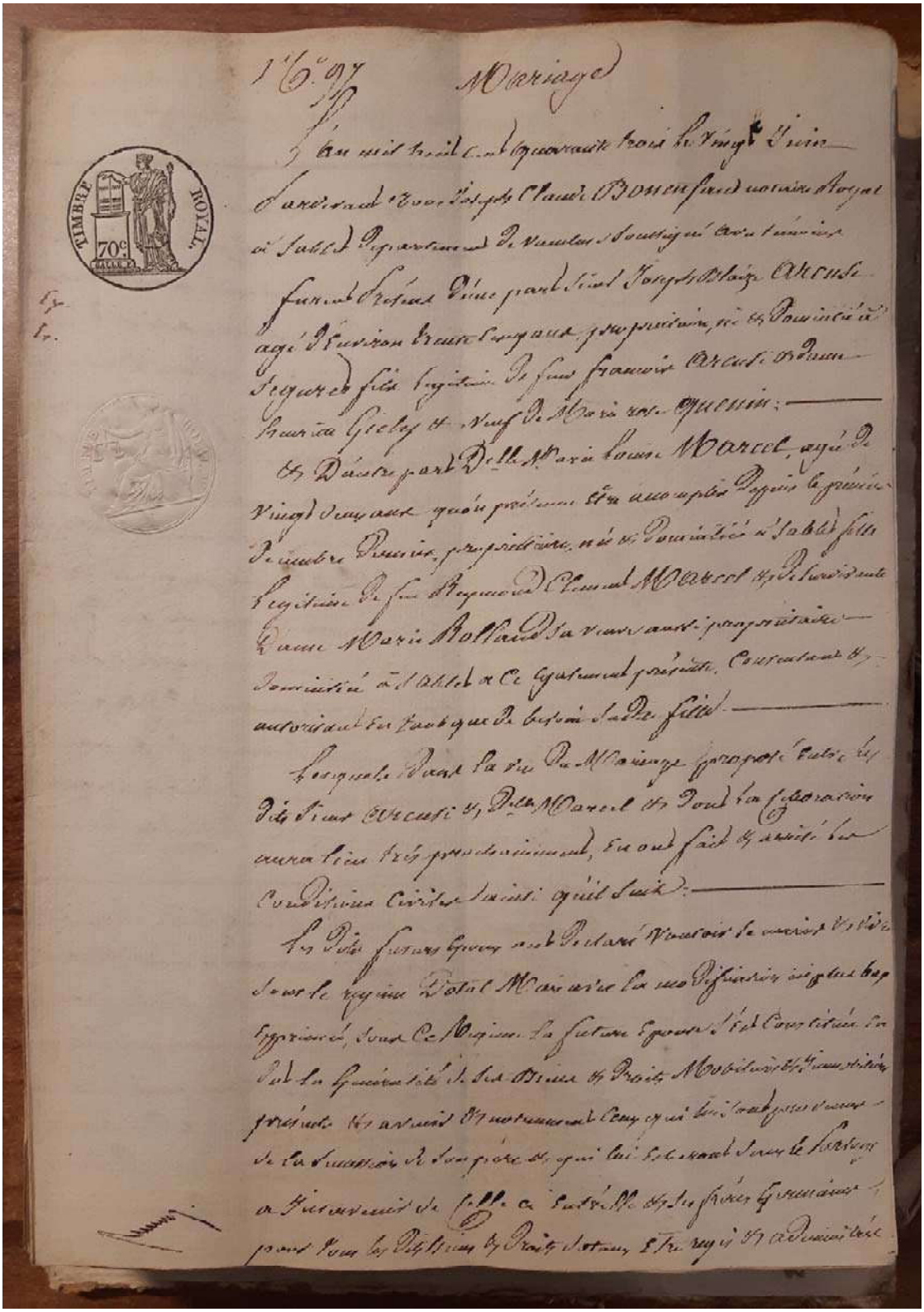

pour son futur époux qu'elle a obtenu son consentement de
les droits, prérogatives et franchises qu'elle tient de cette qualité
selon la loi.

La Mère fait savoir au registre tenu à cet effet que ladite
Marcel future épouse lui a déclaré être et se présenter
d'aucune pour vente ou échange ou bien autrement pour telle cause
que ce soit des immeubles dépendant de la succession de feu
son mari et que les biens immeubles dépendant de la succession
de son mari sont la simple administration de Marie, pour les
sommes en provenant être remises pour ce dernier à la
charge de les employer en achat d'autres immeubles, et
propres qui indiqueront comme dépendant de ce dont ils pourront être dépossédés
et qui seront suffisants pour les représenter au défaut
remplois des actuels immeubles et en nom tiers qu'est ladite
Marcel Marie a les conseils et consentement de celle à
laquelle a été adressé le présent remplois tel sorte que les sommes de
deniers de la vente ne seront remises qu'en vertu de leur
et sur l'avis des remplois sous avoir sur l'ordre du Procureur
représentant le service de celle.

Le dit Exécuteur a la plus grande satisfaction, pour
donner pour donation entre vifs et irrévocable à ladite Marcel
la future épouse et présente acceptante. Le surplus en jouissance
de tous les biens et droits immeubles qui sont laissés
à l'époque de son décès à compter du jour de celle
dissolution de son dit époux qui sera fixé à celui de la donataire, sans
qu'elle puisse être tenue de rendre aucun compte ni de fournir
caution et de sous quoi elle a déclaré que la donataire lui
en tient quitte et décharge.

Et pour toutes les conditions, faites et exécutées par les parties.

Dont acte.

Fait et passé à Tarbes dans la Cuisine de la grande
habitation de la dite veuve de la future épouse, après lecture
faite et donnée par vingt et un heures du soir, en présence
de Pierre Bernard, propriétaire, demeurant à Tarbes, témoin
qui a déclaré ne savoir signer de ce requis et interpellé
suivant la loi.

André Bonnelly

Enregistré à Montauban le vingt six juillet mil huit cent
1863 folio 53. Reçu cent trois francs, contrôle
cinq francs, deux décimes et un franc dixième. Charbonneau

ANNEXE 3

Mémoire de proposition pour l'admission à la solde de retraite de François ARCUSI (1812)

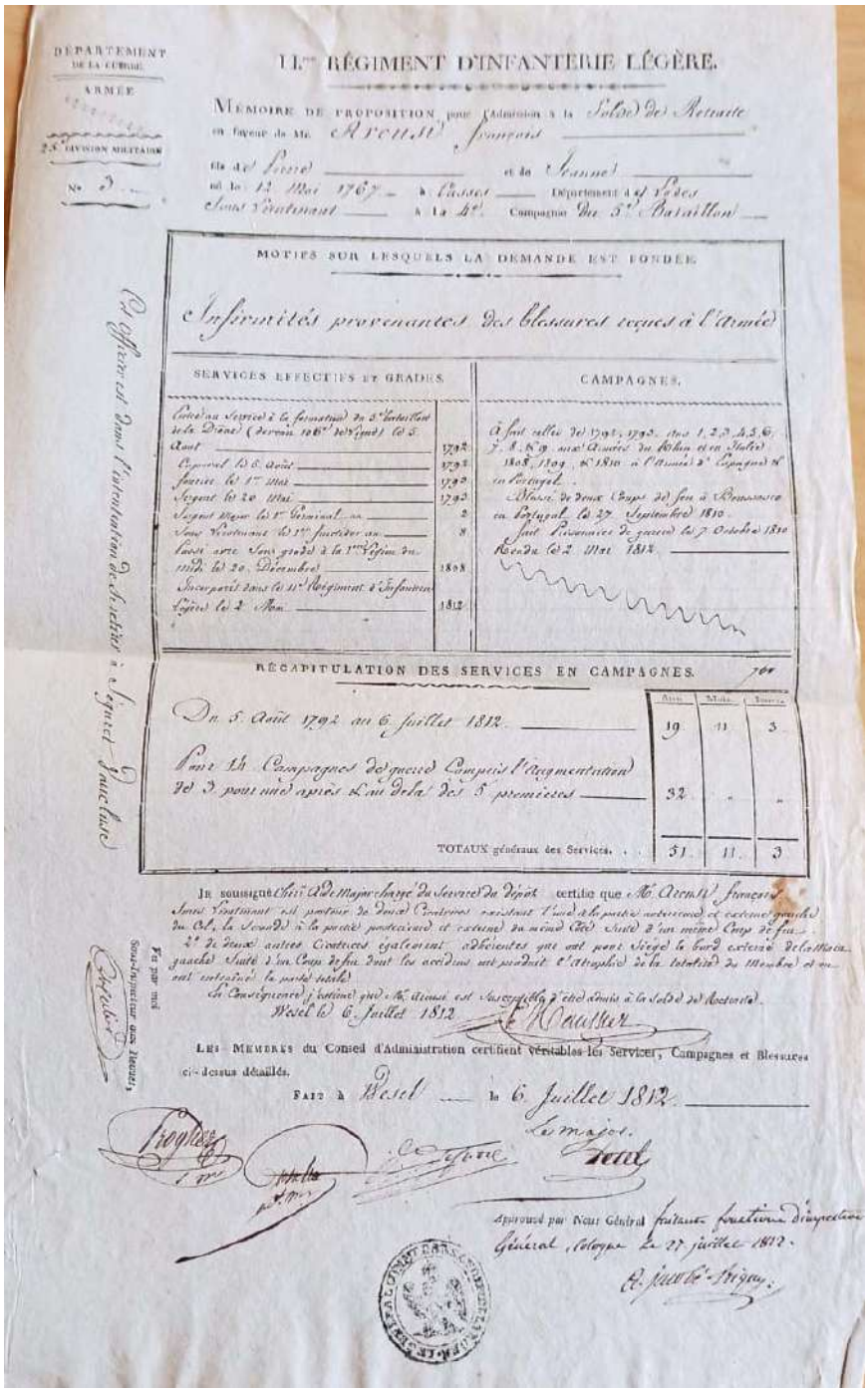

DÉPARTEMENT DE LA CORSE

ARMÉE

2.e DIVISION MILITAIRE

No 3

11.e RÉGIMENT D'INFANTERIE LÉGÈRE.

MÉMOIRE DE PROPOSITION pour l'Admission à la Solde de Retraite en faveur de Mr. Arcusi François

fils de (Pierre) et de (Jeanne)

né le 12 Mai 1767 à Cassot Département de l'Ordes

Sous-Lieutenant à la 4e Compagnie du 5e Bataillon

MOTIFS SUR LESQUELS LA DEMANDE EST FONDÉE

Infirmités provenantes des blessures reçues à l'armée

SERVICES EFFECTIFS ET GRADES.		CAMPAGNES.
Entré au Service à la formation du 5e bataillon de la Drôme (devenu 106e de ligne) le 5 Août	1792	A fait celles de 1792, 1793, ans 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 aux Armées du Rhin et en Italie 1808, 1809, & 1810 à l'Armée 2e Compagnie 8e en Portugal. Blessé de deux Coups de feu à Bonnavista en Portugal le 27 Septembre 1810. Fait Prisonnier de guerre le 7 Octobre 1810 Rendu le 2 Mai 1812
Caporal le 6 Août	1792	
Fourier le 17 Mai	1793	
Sergent le 20 Mai	1793	
Sergent Major le 1er Germinal an	2	
Sous Lieutenant le 1er Fructidor an	8	
Passé avec son grade à la 1re Légion de réserve le 20 Décembre	1808	
Incorporé dans le 11e Régiment d'Infanterie Légère le 2 Mai	1812	

RÉCAPITULATION DES SERVICES EN CAMPAGNES. 70

	Ans	Mois	Jours
Du 5 Août 1792 au 6 Juillet 1812	19	11	3
Pour les Campagnes de guerre (Compris l'Augmentation de 3 pour une) après le Délai des 5 premières	32	-	-
TOTAUX généraux des Services	51	11	3

Le Officier est dans l'intention de rester à la Suite de l'Armée

Le soussigné Chef de Bataillon Major chargé du Service du Dépôt certifie que Mr. Arcusi François Sous-Lieutenant est porteur de deux Cicatrices existantes l'une à la partie antérieure et externe gauche du Col, la seconde à la partie postérieure et externe du même Côté suite d'un même Coup de feu. 2° de deux autres Cicatrices également adhérentes qui ont pour Siège le bord externe de la Main gauche suite d'un Coup de feu dont les accidens ont produit l'Atrophie de la totalité du Membre et en ont entraîné la perte totale.

Le Conseil pense qu'il estime que Mr. Arcusi est susceptible d'être admis à la Solde de Retraite.

Wesel le 6 Juillet 1812

LES MEMBRES du Conseil d'Administration certifient véritables les Services, Campagnes et Blessures ci-dessus détaillés.

FAIT à Wesel le 6 Juillet 1812

Le Major

Approuvé par Nous Général faisant fonction d'Inspecteur Général, Cologne le 27 juillet 1812.

Pour copie conforme

Sous-Inspecteur aux Revues

ANNEXE 4

Solde de retraite de François ARCUSI (1812)

CONTRÔLE N.° 942

DÉPARTEMENT d. Vaucluse — 8 DIVISION.

COMMUNE d. Jeguret — ARROND.T d

N.° 8 de l'Ém.t adressé à l'Ordonnateur de la 8.e Division le 10 8.bre 1812.

DÉCRET IMPÉRIAL en date du 5 8.bre 1812.

N.° 7

Nota. Cette solde de retraite est payable à dater d 6

SOLDE DE RETRAITE.

LE Sieur Arcusi (François) Soldat au 11.e regt d'infr. légère

né le 12 Mai 1767

MOTIF SUR LEQUEL SA DEMANDE EST FONDÉE.

Blessures au bras et à la main gauche

Portugal

DÉTAIL DES SERVICES.

EFFECTIF.

	ANS.	MOIS.	JOUR.
Du 5 Août 1792 au 6 Juillet 1812	19	11	1
Du au			
Du au			
Du au			
TOTAL du service effectif.....			
CAMPAGNES DE GUERRE.			
Avant la révolution, en Europe, celles de			
Hors d'Europe, celles de			
Depuis la révolution, en Europe; SAVOIR:			
Du 5 Août 1792 au 11 Mars 1801	8	7	6
Du 1808, 1809, 1810 au	3		
Du au			
Du au			
Hors d'Europe; SAVOIR:			
Du au			
Du au			
Embarquement et service hors d'Europe en temps de paix, devant compter pour moitié en sus de sa durée:			
Avant la révolution, Du au			
Depuis la révolution, Du au			
TOTAL général des services.....	31	6	7

FIXATION DE LA SOLDE DE RETRAITE dans le grade de

	FRANCS.	Cent.
Pour Réf.	500	
Pour 31 ans...		
Pour 6 mois..	500	
Pour 7 jours..		
TOTAL.....	1000	

VÉRIFIÉ.

Le Chef du Bureau,

Romiron

Vu bon pour 1000 francs

Le Chef de la 5.e Division,

Gaultier

ANNEXE 5

Dossier de Marie JANVIER du Service des Enfants de l'Hospice de Carpentras (1849 à 1865)

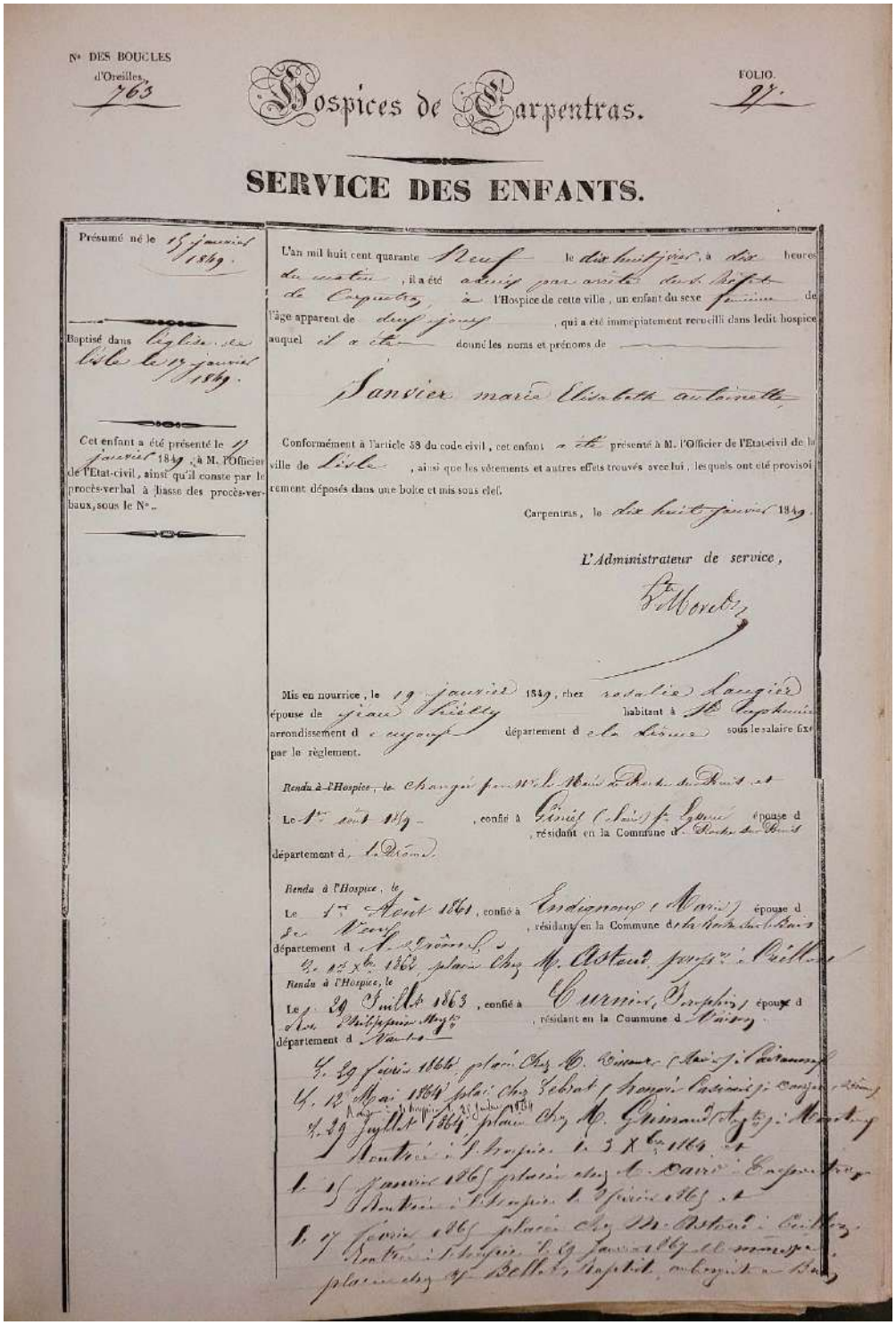

N° DES BOUCLES d'Oreilles. 763

Hospices de Carpentras.

FOLIO. 97

SERVICE DES ENFANTS.

Présumé né le 15 janvier 1849.

Baptisé dans l'église de Lisle le 17 janvier 1849.

Cet enfant a été présenté le 17 janvier 1849, à M. l'Officier de l'Etat-civil, ainsi qu'il conste par le procès-verbal à classe des procès-verbaux, sous le N°..

L'an mil huit cent quarante neuf le dix huit janvier, à dix heures du matin, il a été admis par arrêté du Préfet de Carpentras, à l'Hospice de cette ville, un enfant du sexe féminin de l'âge apparent de deux jours, qui a été immédiatement recueilli dans ledit hospice auquel il a été donné les noms et prénoms de

Janvier marie Elisabeth antoinette

Conformément à l'article 58 du code civil, cet enfant a été présenté à M. l'Officier de l'Etat-civil de la ville de Lisle, ainsi que les vêtements et autres effets trouvés avec lui, lesquels ont été provisoirement déposés dans une boîte et mis sous clef.

Carpentras, le dix huit janvier 1849.

L'Administrateur de service,

Mis en nourrice, le 19 janvier 1849, chez Natalie Langier épouse de Jean Thiéby habitant à St Euphémie arrondissement d'Avignon département de la Drôme sous le salaire fixé par le règlement.

Rendu à l'Hospice, le Changé pour Mr le Maire de la Rochette du Rhône et

Le 1er août 1849, confié à Ginet (Marie) épouse d, résidant en la Commune de Rochette du Rhône département de la Drôme.

Rendu à l'Hospice, le

Le 15 Août 1861, confié à Endignous (Marie) épouse d, résidant en la Commune de la Roche du Rhône département de la Drôme.

Rendu à l'Hospice, le

Le 29 Juillet 1863, confié à Cumine (Joseph) épouse d, résidant en la Commune d'Aix Philippine Hte Vte département de Vaucluse

Y. 29 février 1864 placée chez M. Eisaure (Marie) à Pernes

Y. 12 Mai 1864 placée chez Lebrat (François Casimir) à Carpentras

Y. 29 Juillet 1864 placée chez M. Grimaud à Monteux

Rentrée à l'hospice le 3 X bre 1864 et

le 15 janvier 1865 placée chez M. Davin à Carpentras

Rentrée à l'hospice le 9 février 1865 et

le 17 février 1865 placée chez Mr Astier à Carpentras

Rentrée à l'hospice le 19 janvier 1867 et remise

placée chez M. Belle Baptist, cordonnier à Bar

ANNEXE 6

Fiche matricule de Paul Aimé ARCUSI (classe 1896)

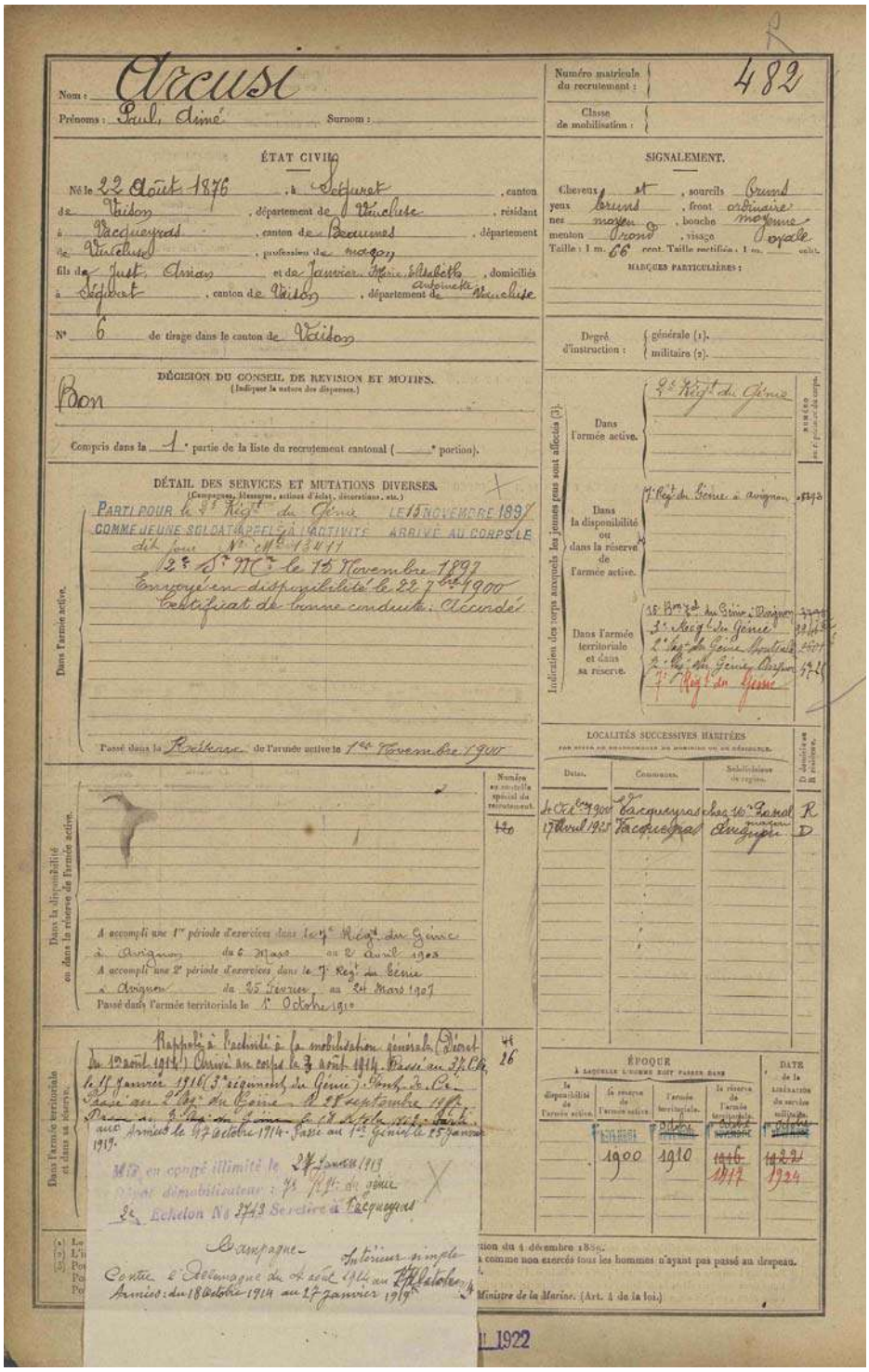

Nom : Arcusi
Prénoms : Paul, Aimé — Surnom :
Numéro matricule du recrutement : 482
Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL

Né le 22 Août 1876 à Sorbiers, canton de Vaison, département de Vaucluse, résidant à Vacqueyras, canton de Beaumes, département de Vaucluse, profession de maçon
fils de Just Arcusi et de Jannier Marie Élisabeth Antoinette, domiciliés à Séguret, canton de Vaison, département de Vaucluse

N° 6 de tirage dans le canton de Vaison

SIGNALEMENT

Cheveux châtain, sourcils brunes, yeux brunes, front ordinaire, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale
Taille : 1 m. 66 cent. Taille rectifiée : 1 m. ___ cent.
MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses.)
Bon
Compris dans la 1re partie de la liste du recrutement cantonal (___e portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dans l'armée active.
PARTI POUR le 9e Régt du Génie LE 15 NOVEMBRE 1897
COMME JEUNE SOLDAT APPELÉ À L'ACTIVITÉ ARRIVÉ AU CORPS LE dit jour N° M. 13847
12e S. M. le 15 Novembre 1897
Envoyé en disponibilité le 27 7bre 1900
Certificat de bonne conduite. Accordé
Passé dans la Réserve de l'armée active le 1er Novembre 1900

Indications des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).
Dans l'armée active. 9e Régt du Génie
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. 7e Régt du Génie à Avignon
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. 16e Bre 2e du Génie à Avignon; 3e Régt du Génie; 2e Régt du Génie Montreuil; 2e Régt du Génie Avignon; 7e Régt du Génie

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.
Numéro au contrôle spécial du recrutement 40
A accompli une 1re période d'exercices dans le 7e Régt du Génie à Avignon du 6 Mars au 2 Avril 1903
A accompli une 2e période d'exercices dans le 7e Régt du Génie à Avignon du 25 Février au 24 Mars 1907
Passé dans l'armée territoriale le 1er Octobre 1910

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
Dates. — Communes. — Subdivisions de région. — Domicile en mobilisation.
de Oct. 1900 à Vacqueyras chez M. Jamot R
17 Avril 1903 Vacqueyras Auvergne D

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.
Rappelé à l'activité à la mobilisation générale (Décret du 1er août 1914) Arrivé au corps le 3 août 1914. Parti au 3e R.G. le 11 janvier 1916 (5e régiment du Génie) Corps de Cie. Parti au 2e Bat. du Génie le 28 septembre 1916. Parti au 3e Bat. du Génie le 18 octobre 1916. Arrivé avec Armée le 17 octobre 1914. Passé au 1er genie le 25 janvier 1919.
Mis en congé illimité le 27 Janvier 1919
Décret démobilisateur : 9e Régt du génie
Ex Bordeau N° 2713 Secrétaire à Vacqueyras
Campagne — Intérieur simple
Contre l'Allemagne du 4 août 1914 au 17 octobre
Armée : du 18 octobre 1914 au 1er janvier 1919

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME EST PASSÉ DANS
La disponibilité de l'armée active. 1900
La réserve de l'armée active. 1910
L'armée territoriale. ~~1916~~ 1917
La réserve de l'armée territoriale. ~~1921~~ 1924
DATE de la libération du service militaire.

...tion du 4 décembre 1889.
...a comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
...Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

1922

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES IMPRIMÉS

FOYER RURAL DE SÉGURET (1985), *Une communauté villageoise en Provence : Séguret*, Avignon : Editions A. Barthélemy (collection Territoires).

SARRAMON C. et PAIRE A. (1984), *Villages de Provence*, Marseille : Rivages.

OUVRAGES EN LIGNE

MARTINIEN A. (1899). *Tableaux, par corps et batailles, des officiers tués et blessés pendant les guerres de l'Empire (1805-1815)*. Paris : Henri-Charles Lavauzelle. En ligne : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k503971d, consulté le 15 mai 2023.

TRAVAUX UNIVERSITAIRES

ROBIN I. (2020), *Dans les langes, les bonnets et les poches des enfants : les papiers et les objets des abandonnés à Paris (XVIIe – XVIIIe siècle)*. En ligne : https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-02909186, consulté le 11 juin 2023.

ARTICLES EN LIGNE

ARMAND G. (1951), *L'économie du Massif de Gigondas-Suzette*, Revue de Géographie Alpine, tome 39, pp. 149-188. En ligne : https://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_1951_num_39_1_4136, consulté le 14 juin 2023.

DESCHANEL B. (2019). *Marchands ou négociants ?* Etudes Rurales, n°203. En ligne : http://journals.openedition.org/etudesrurales/16256, consulté le 9 juin 2023.